

# *futuribles*

*L'anticipation au service de l'action*

## Éléments pour une prospective géopolitique

LA SCÈNE INTERNATIONALE DANS LA TOURMENTE  
ÉTATS-UNIS : QUELLE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DEMAIN ?

POUR UNE GÉOPOLITIQUE DE L'ÉDUCATION

LA DÉMOCRATIE CONTRE L'ANARCHIE MONDIALE

L'EUROPE ET L'ALLIANCE ATLANTIQUE

Le secteur français de la défense

Vers de nouveaux indicateurs  
de développement

# futuribles

L'anticipation au service de l'action

## REVUE BIMESTRIELLE

47, rue de Babylone - 75007 Paris - France

Tél. + 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax + 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail [revue@futuribles.com](mailto:revue@futuribles.com) - Site Internet [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

## COMITÉ D'ORIENTATION

Pierre Bonnaure, Dominique Bourg,  
Jean-François Drevet, Jean-Pierre Dupuy,  
Hubert Landier, Corinne Lepage, Jacques Lesourne,  
Harold A. Linstone, Pierre-Jean Lorens, Eleonora Masini,  
Robert Rochefort, Joël de Rosnay, Alioune Sall,  
Hedva Sarfati, Jacques Testart, Alvin Toffler

## COMITÉ DE RÉDACTION

Sébastien Abis, Julie Bouchard, Jean-Yves Boulin,  
Gilbert Cette, Pierre-Yves Cusset, Julien Damon,  
Elvire Fabry, Charles du Granrut, Bruno Hérault,  
Marthe de La Taille-Rivero, Céline Laisney,  
Alain Michel, Pierre Papon, Alain Parant,  
André-Yves Portnoff, Jacques Theys

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : François de Jouvenel

RÉDACTEUR EN CHEF : Hugues de Jouvenel

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE - SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Stéphanie Debruyne

RÉDACTION : Cécile Désaunay, Laurie Grzesiak

ASSISTANTE : Aude Houguenague

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : Corinne Roëls

ABONNEMENTS - DIFFUSION : Benjamin Privey

CORRECTRICE : Anne De Beer

	ENSEIGNANTS ÉTUDIANTS		
ABONNEMENT PAPIER (TVA 2,1 % incluse)	1 AN (6 n°)	2 ANS (12 n°)	1 AN
France et autres pays	115 €	199 €	58 €

ABONNEMENT WEB (TVA 2,1 % incluse) (6 numéros par an + archives depuis 1975, texte intégral)	1 AN
1 à 10 postes	225 €
Au-delà de 10 postes	sur devis

PACK PAPIER + WEB 1 ABONNEMENT PAPIER + 1 ABONNEMENT WEB (TVA 2,1 % incluse, 1 à 10 postes, 6 numéros par an + archives depuis 1975, texte intégral)	1 AN
France et autres pays	280 €

LE NUMÉRO : 22 € (tous pays, port inclus)\*

\*Les numéros antérieurs au 392 sont à 14 €  
sauf les 343, 354, 365, 376, 383 et 387 qui sont à 19 €

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© futuribles Sarl 2016

Actionnaires principaux : Hugues de Jouvenel, Corinne Roëls

Commission paritaire n° 0516 D 80574 - ISSN 0337-307X  
Bialec S.A., 95 bd d'Austrasie, BP 10423, 54001 Nancy cedex, France  
Dépôt légal n° 87473 - MARS 2016

Principale revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, *Futuribles* analyse ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

## Au sommaire des derniers numéros

### n° 407

- **France : déclin ou transition ?**
- **Afrique : l'explosion démographique**
- **La biodiversité en danger**
- **Eau, agriculture et climat**

### n° 408

- **Le management à l'ère numérique**
- **Les villes et le climat**
- **La conquête de l'espace par les entreprises**
- **Vers un service civique généralisé ?**

### n° 409

- **Vers une société hyperindustrielle**
- **Entreprises : nouveaux modes de production**
- **Arctique : la fin du sanctuaire ?**
- **Environnement : comment mieux faire ?**

### n° 410

- **Éducation et formation**
  - **La reproduction des inégalités**
  - **L'influence des standards internationaux**
  - **Pour une réforme de la formation continue**
- **L'éthique « hacker »**
- **La bioéconomie**
- **Daech : un scénario du pire**

Pour trouver le magasin de presse qui diffuse *Futuribles*, rendez-vous sur le site Internet [www.trouverlapresse.com](http://www.trouverlapresse.com)

Les articles de la revue *Futuribles* sont indexés dans Public Affairs Information Service (PAIS) Bulletin, CAB Abstracts, CSA Political Science and Government: A Guide to Periodical Literature, World Agricultural Economics and Rural Sociology Abstracts, Références, Généralis, Delphe, Sociological Abstracts, IBZ (Internationale Bibliographie der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Zeitschriftenliteratur), Scopus.

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle - CPI) et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Code de la propriété intellectuelle, article L. 122-5). L'autorisation de reproduire, dans une autre publication (livre ou périodique), un article paru dans la présente publication doit être obtenue auprès de l'éditeur : Benjamin Privey, Futuribles, 47 rue de Babylone, 75007 Paris, France, tél. : 33 (0)1 53 63 37 73, fax : 33 (0)1 42 22 65 54, e-mail : [bprivey@futuribles.com](mailto:bprivey@futuribles.com). L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie ou électroniques dans le cadre d'un panorama de presse diffusé sur Intranet doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, tél. : 33 (0)1 44 07 47 70, fax : 33 (0)1 46 34 67 19, e-mail : [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

# futuribles

NUMÉRO 411 • MARS-AVRIL 2016

**Pour une prospective géopolitique** 3

*Hugues de Jouvenel*

**L'avenir de la politique étrangère des États-Unis** 5

**Que pensent les candidats aux prochaines élections présidentielles ?**

*Laurence Nardon*

**La scène internationale dans la tourmente** 15

*À partir d'une intervention de Bertrand Badie*

**Pour une géopolitique de l'éducation** 23

**Les rivalités éducatives sur la scène internationale**

*Hugues Moussy*

**Vers de nouveaux indicateurs de développement** 35

**Enjeux et défis à travers le cas de l'Union européenne**

*Laura Brimont, Damien Demailly et Lucas Chancel*

**Le secteur français de la défense** 47

**État des lieux et avenir**

*Georges Daw*

**La prévision : une simple question de probabilités ?** 63

**À propos du livre de Philip Tetlock et Dan Gardner,**

**Superforecasting: The Art of Science and Prediction**

*Charles du Granrut*

## FORUM

**Contre l'anarchie mondiale, la démocratie** 71

*Robert Toulemon*

## TRIBUNE EUROPÉENNE

**L'Europe peut-elle toujours compter sur l'OTAN ?** 85

*Jean-François Drevet*

## ACTUALITÉS PROSPECTIVES

95

*Robots affectifs : naissance de l'empathie artificielle / Travail indépendant : mythes et réalité / Chine : soubresauts ou dégradation durable ? / Les banques face aux fintechs et acteurs du numérique / Évolution de la population en Allemagne / Des réacteurs nucléaires innovants ?*

## BIBLIOGRAPHIE

109

## ABSTRACTS

125



# POUR UNE PROSPECTIVE GÉOPOLITIQUE

*L'éditorial d'Hugues de Jouvenel*

*La scène internationale est marquée par tant de tensions et de conflits, latents ou déclarés, d'origines et de natures si diverses que l'on peine à s'en forger une représentation pertinente, a fortiori à en explorer les futurs possibles. Tout se passe comme si notre grille de lecture, notamment celle des spécialistes des relations internationales, était le produit d'une époque révolue, celle durant laquelle les relations internationales se résument essentiellement aux relations entre États. Or je crains que cette représentation du monde soit dépassée et, selon les termes d'Alfred Korzybski, que notre carte ne soit plus conforme au territoire, qu'elle soit en outre de plus en plus contestée.*

*Bertrand Badie l'explique très bien dans ce numéro lorsqu'il rappelle d'abord dans quelles circonstances — notamment les traités de Westphalie — sont nés en Europe les États modernes (et le droit international qui y est directement lié), ensuite comment l'Europe, depuis lors, a tenté de promouvoir dans le monde entier de tels États souverains supposés régler, sinon faire taire, les disputes internes, et résoudre au travers de relations interétatiques, bilatérales ou multilatérales, les conflits internationaux. Notre représentation du monde s'est ainsi forgée au prisme des États.*

*Nous devons nous interroger, comme le fait Bertrand Badie lui-même, sur la pertinence de cette re-*

*présentation du monde eu égard aux bouleversements que l'on observe. Je n'insisterai ici que sur quatre phénomènes qui témoignent, à mon sens, de notre naïveté, sinon de notre myopie. Le premier résulte du fait que l'Occident, au lendemain de la Première Guerre mondiale, puis de la Seconde, s'est ainsi imaginé qu'il allait pouvoir décider de la création d'États et en dessiner les frontières sans guère tenir compte des spécificités culturelles, ethniques, religieuses des populations qui se soumettraient, sans mot dire, à un tel diktat. Or, nous avons bien vu comment ces beaux arrangements institutionnels ont rapidement volé en éclats, sous l'effet précisément de revendications identitaires plus ou moins violentes et débordant largement les frontières.*

*Ce phénomène a en outre été amplifié par l'incurie de régimes dictatoriaux inaptes à gérer la dissidence autrement que par la violence, d'où une escalade de celle-ci à plusieurs niveaux géographiques. Une naïveté en cachant une autre, l'absence de maturité politique des acteurs en présence explique sans doute aussi, en partie, que les « printemps arabes » n'aient point aussitôt eu raison des dictatures et conduit, comme par enchantement, à l'instauration de régimes démocratiques.*

*Un deuxième phénomène tient à la multiplication des interdépendances internationales se traduisant certes par l'accroissement des échanges de*

biens et de services, mais plus encore, et notamment sous l'effet de l'essor des nouvelles technologies, par l'avènement du *made in world* que l'on observe très bien lorsqu'on analyse la chaîne de valeur de la plupart de nos produits, qui sont fabriqués à partir de composants venant de très nombreux pays. Et ce qui est vrai des biens l'est encore davantage concernant tout ce qui est aujourd'hui dématérialisé, à commencer par la finance. Ce phénomène ne fait sans doute que préfigurer ce qui est en train de se passer, de manière massive, avec le développement des flux de données de toute nature qui donnent naissance à de nouveaux risques à l'encontre desquels les États peinent à se prémunir. Au travers du *big data* se trouvent posées en termes très nouveaux la problématique de la liberté et de la sécurité aux niveaux individuel et collectif, ainsi du reste que celle de la marchandisation, par exemple du vivant...

Le troisième phénomène, intime-ment lié au précédent, tient à l'essor de groupes transnationaux, aussi divers sans doute que Daech ou les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), dont la puissance excède celle de nombreux États et dont la force réside précisément dans le fait qu'ils échappent à tout contrôle, jouent un rôle majeur dans le double processus de mondialisation et de décentralisation, dans le passage d'une logique de territoire à une logique de réseaux.

Plus personne n'est vraiment maître du jeu. Même les États-Unis, qui ont longtemps joué le rôle de gendarme du monde, semblent avoir compris qu'ils n'en avaient plus les moyens et être en train de renoncer au leadership qu'ils exercèrent au XX<sup>e</sup> siècle. En leur absence, et en l'ab-

sence simultanée d'une réelle politique européenne de défense, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (l'OTAN), comme le montre ici Jean-François Drevet, aurait elle-même peu de chances de pouvoir être un acteur de poids face aux turbulences et aux risques que comporte l'évolution de l'environnement géopolitique européen. Et ce qui est vrai de l'OTAN l'est sans doute encore bien davantage de l'Organisation des Nations unies, pur produit d'une représentation du monde dominée par des États, dont le nombre et l'impuissance n'ont cessé de croître.

Ce phénomène est amplifié à son tour par le fait que se multiplient les facteurs de rupture et leur imprévisibilité. Pour n'en prendre qu'un exemple, rappelons-nous que, voici un an encore, tous les acteurs s'accordaient pour considérer que le prix du baril de pétrole oscillerait autour de 100 à 120 dollars US. Il s'est depuis lors effondré (comme le prix de la plupart des matières premières) et bien malin est celui qui pourra dire combien de temps les pays producteurs vivant largement de leur rente, comme par exemple l'Arabie Saoudite, pourront supporter une telle baisse.

La scène mondiale s'est considérablement complexifiée, les acteurs se sont multipliés, les incertitudes se sont accrues, les institutions et procédures de régulation héritées du passé se trouvent dépassées. Plus que jamais la prospective en ces domaines s'impose donc. Mais pour l'entreprendre de manière féconde, sans doute est-il aujourd'hui indispensable de repenser notre système de représentation du monde, d'essayer de nous doter d'une autre manière de voir plus en phase avec les réalités. ■

# L'avenir de la politique étrangère des États-Unis

QUE PENSENT LES CANDIDATS  
AUX PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ?

PAR LAURENCE NARDON <sup>1</sup>

*En novembre 2016, les électeurs américains seront appelés à désigner le prochain président des États-Unis, qui succèdera en janvier 2017 à Barack Obama. D'ici là, les deux principaux partis qui s'affrontent sur l'échiquier politique étatsunien, le parti démocrate et le parti républicain, devront désigner, lors de leurs primaires respectives, le candidat qui les représentera durant cette présidentielle. Parmi les enjeux clefs de cette campagne, les questions de politique étrangère, quelque peu reléguées au second plan ces dernières années, dans un contexte très marqué par les préoccupations économiques, pourraient bien retrouver un rôle déterminant eu égard aux événements récents (telle la multiplication des actes terroristes perpétrés au nom de l'islamisme radical, y compris sur le sol américain).*

*Après huit ans d'une politique étrangère plus en retrait que celle menée par les administrations précédentes, quel est le positionnement des différents candidats en lice pour l'investiture ? Laurence Nardon, spécialiste des États-Unis à l'IFRI, s'est penchée sur la question et présente ici les principes affichés par ces différents candidats, démocrates comme républicains. Elle rappelle en particulier les clivages traditionnels en la matière — interventionnisme / isolationnisme ; réalisme / idéalisme ; unilatéralisme / multilatéralisme — à partir desquels pourrait être définie la politique étrangère des États-Unis à l'issue de l'élection du prochain président. S.D. ■*

---

1. Responsable du programme Amérique du Nord à l'Institut français des relations internationales (IFRI, Paris).

**F**ortement marquée par la crise financière de 2007-2008, l'opinion publique américaine avait placé les questions économiques au cœur des deux dernières campagnes présidentielles, en 2008 et 2012. Il devrait en aller autrement pour la campagne de 2016.

En effet, les attaques du 13 novembre 2015 à Paris, puis du 2 décembre en Californie, sont venues renforcer la crainte du terrorisme aux États-Unis et mettre les questions de politique étrangère au premier plan. La prise de conscience du danger que représente l'État islamique était déjà engagée depuis la décapitation du journaliste américain James Foley, qui avait horrifié le pays en août 2014. L'invasion de la Crimée par la Russie au printemps 2014, suivie, dans un registre très différent, par les quelques cas d'infection due au virus Ebola survenus aux États-Unis à l'automne 2014, avaient plus généralement contribué à accroître la perception par les Américains d'une menace extérieure.

Depuis plusieurs mois, les enquêtes d'opinion montrent que les questions de sécurité sont au coude à coude avec l'économie dans les préoccupations des Américains. À la mi-novembre, 33 % des personnes interrogées citaient l'économie comme premier enjeu de la campagne présidentielle, le terro-

risme étant désigné par 28 % des personnes <sup>2</sup>. Le Pew Research Center a posé une question similaire au lendemain de la fusillade de San Bernardino (2 décembre 2015) <sup>3</sup>. Cette fois-ci, 32 % des sondés pensent que la politique étrangère est le problème le plus important du pays (29 % citant plus précisément l'État islamique, le terrorisme et les questions de sécurité nationale) ; l'économie suit de plus loin avec 23 %.

La politique étrangère occupe donc une place majeure dans la campagne présidentielle de 2016. Alors que commence l'enchaînement des primaires et des *caucus* devant conduire à l'investiture des partis, les candidats républicains et démocrates se sont d'ores et déjà positionnés sur ce sujet. Côté démocrate, Hillary Clinton a beaucoup à dire du fait de son expérience de secrétaire d'État de Barack Obama entre 2009 et 2013. Son principal *challenger*, Bernie Sanders, présente pour sa part un positionnement différent.

Du côté du Grand Old Party (GOP), le parti républicain, il est plus difficile d'identifier des lignes nettes et différenciées dans le brouhaha émis sur ces questions par la pléthore de candidats en lice. D'une part, l'attitude provocatrice privilégiée par le favori Donald Trump, depuis plusieurs mois, a poussé la plupart de ses concurrents

---

2. Sondage ABC News / Washington Post, 16-19 novembre 2015. Réponse à la question « *Which of these is the single most important issue in your choice for president? Is it the economy, health care, immigration issues, tax policy, or the threat of terrorism?* [Lequel des sujets suivants considérez-vous comme le seul plus important dans votre choix de président ? Est-ce l'économie, la santé, les questions d'immigration, la politique fiscale, ou la menace terroriste ? (traduction Futuribles)] ».

3. Voir « *Views of Government's Handling of Terrorism Fall to Post-9/11 Low* », Pew Research Center, 15 décembre 2015. URL : <http://www.people-press.org/2015/12/15/views-of-governments-handling-of-terrorism-fall-to-post-9-11-low/>. Consulté le 25 janvier 2016.

à outrer leurs propos, ce qui contribue à uniformiser leur message. Qui plus est, beaucoup font appel aux mêmes sociétés de conseil. En août dernier, par exemple, jusqu'à six des candidats — Carly Fiorina, Chris Christie, Jeb Bush, Scott Walker, Marco Rubio, Ted Cruz et Lindsay Graham <sup>4</sup> — recevaient les conseils de la John Hay Initiative, un groupe d'experts défendant un « internationalisme conservateur <sup>5</sup> ».

La campagne 2016 bénéficie pourtant d'un contexte particulier. La succession de deux administrations dont les actions en termes de politique étrangère sont largement perçues comme aux antipodes l'une de l'autre — entre une présidence George W. Bush interventionniste et unilatéraliste, et une présidence Obama réticente à agir —, remet les pendules à zéro en termes d'attentes du public. Les candidats ne sont-ils pas dès lors en situation de proposer de nouvelles idées ? Les différents courants de pensée qui traversent la politique étrangère américaine depuis les origines ne pourraient-ils pas être réactivés d'une manière originale à l'occasion des élections de 2016 ?

Tout en gardant à l'esprit que leur position actuelle pourrait évoluer en

fonction des événements qui surviendraient après leur prise de fonction à la Maison Blanche (comme cela s'était produit pour George W. Bush au lendemain des attentats du 11 septembre 2001), il est important de connaître les prises de position conceptuelles des candidats en matière de politique étrangère, ainsi que les propositions qu'ils peuvent décliner sur des points plus précis. Ainsi, des points de passage obligés de la campagne seront leurs réponses à un certain nombre de questions concrètes telles que : faut-il déployer des troupes américaines pour lutter contre Daech ? Le départ de Bachar el-Assad constitue-t-il une priorité ? Quelles relations avec la Chine ? Les traités de libre-échange doivent-ils être ratifiés ? Les lois sur le renseignement sont-elles constitutionnelles ?

L'action des États-Unis dans le monde navigue entre plusieurs couples d'impératifs antinomiques, au premier rang desquels le choix initial d'une démarche interventionniste ou isolationniste. Vient ensuite l'opposition en termes de projet, entre réalisme et idéalisme ; enfin, celle en termes de méthode, entre unilatéralisme et multilatéralisme.



© Octavus / Shutterstock

4. Début 2016, Scott Walker et Lindsay Graham ont jeté l'éponge. Il reste cependant 12 candidats à l'investiture républicaine.

5. ROGIN Josh, « Republicans Candidates Outsource their Foreign Policy », *BloombergView*, 14 août 2015. URL : <http://www.bloombergview.com/articles/2015-08-14/republican-candidates-outsource-their-foreign-policy>. Consulté le 25 janvier 2016.

## L'isolationnisme, un courant affaibli, des candidats périphériques

L'isolationnisme semble être l'attitude naturelle de la république américaine à sa naissance, comme en témoigne le discours d'adieu de George Washington en 1796 : ayant réussi à couper leurs liens de sujétion à la Couronne britannique, les États-Unis ne doivent pas se laisser empêtrer dans les politiques européennes ; au contraire, ils doivent profiter de leur isolement géographique pour rester neutres. Cette attitude est relayée sur le plan philosophique par Henry David Thoreau, l'un des premiers penseurs de l'individualisme politique au XIX<sup>e</sup> siècle. Rejetant par principe l'autorité de l'État, Thoreau craint que ce dernier ne profite des situations de guerre pour accroître le contrôle qu'il exerce sur les citoyens. Il s'oppose pour cette raison à la guerre du Mexique en 1846-48.

Une attitude strictement isolationniste n'est plus possible depuis l'après-Seconde Guerre mondiale, lorsque les États-Unis sont devenus le *leader* du monde libre et ont dû répondre à une forte demande de protection de la part de leurs alliés. Avec le traité de l'Atlantique Nord, signé en 1949, ils prennent part pour la première fois à une alliance militaire permanente.

Pâles répliques de l'ascète Thoreau, quelques voix isolationnistes

sont pourtant présentes en 2016. Du côté droit, Rand Paul, candidat proche des libertariens, décline le principe d'un État minimal en termes de politique étrangère : la défense du pays en cas d'agression est de la responsabilité du gouvernement, mais ce dernier ne doit en aucun cas aller au-delà en s'occupant des affaires du monde. Sénateur du Kentucky depuis 2011, Rand Paul a ainsi déclaré qu'il aurait voté contre la guerre en Irak en 2002.

Rand Paul se heurte aujourd'hui à la difficulté de concilier ses opinions isolationnistes avec sa démarche présidentielle. Son projet de supprimer toutes les aides financières américaines aux pays étrangers, par exemple, suscitait trop d'opposition au sein de ses soutiens républicains et il a dû l'assouplir, notamment en ce qui concerne l'allié israélien<sup>6</sup>.

Rand Paul reste en revanche très ferme dans sa défense des droits constitutionnels du citoyen américain. Il a ainsi prononcé un discours d'obstruction parlementaire (*filibuster*) de plus de 13 heures en mai 2013, pour s'opposer à la politique d'emploi des drones de l'administration qui n'exclut pas explicitement la possibilité de frapper des citoyens américains. En mai 2015, il a recommencé un semblable *filibuster*, cette fois contre une extension du *Patriot Act*, la loi de surveillance adoptée au lendemain du 11 septembre 2001, qu'il juge liberticide<sup>7</sup>.

6. GREENBERG JON, « Kirsten Powers Claims Rand Paul Lied Over Opposition to Israel Aid », *PunditFact*, 14 avril 2015. URL : <http://www.politifact.com/punditfact/statements/2015/apr/14/kirsten-powers/powers-paul-denied-he-put-forward-bill-cut-aid-isr/>. Consulté le 25 janvier 2016.

7. Le *Patriot Act* a été remplacé en juin 2015 par le *Freedom Act*, que Rand Paul critique également.

Pour sa part, le candidat démocrate Bernie Sanders, 74 ans, a été un militant pacifiste pendant la guerre du Viêt-nam. Il est l'un des rares sénateurs à avoir voté contre la guerre en Irak en 2002. Il est lui aussi obligé de tenir un discours plus nuancé aujourd'hui, puisqu'il brigue le poste de commandant en chef des forces armées. Il reste cependant opposé aux traités de libre-échange commerciaux, préférant le protectionnisme pour les classes moyennes du pays.

### *L'éventail des courants interventionnistes*

L'ensemble des autres candidats se réclame globalement du camp interventionniste. Selon eux, les États-Unis se doivent d'être actifs dans le monde. Cette prise de position recouvre cependant des courants très différents.

Les interventionnistes idéalistes pensent qu'améliorer la situation du plus grand nombre sur la planète est possible, et que les États-Unis sont particulièrement investis de cette mission — soit parce qu'ils ont été désignés pour cela par l'« Être suprême », soit parce que leur puissance leur confère cette responsabilité. Il leur faut au minimum garantir la paix, voire apporter la prospérité et la démocratie. Le président Woodrow Wilson, créateur de la Société des nations (SDN) et prix Nobel de la paix en 1919, est l'archétype d'un idéaliste dans sa version multilatéraliste : les États-Unis doivent exercer leur altruisme dans

le cadre du droit et des institutions internationales. Les diplomates du département d'État forment les contingents les plus importants de ce courant de pensée.

Certains idéalistes pensent cependant qu'il est inutile de soumettre l'action du pays aux difficultés de la diplomatie. Si les États-Unis sont investis d'une mission de bienfaisance universelle, ils sont légitimes à agir seuls plutôt qu'en accord avec des nations peut-être corrompues et incompétentes. Cette conception unilatéraliste de la démarche idéaliste américaine dessine les contours de la mouvance néoconservatrice, qui a si mauvaise presse depuis les mésaventures irakiennes de la présidence Bush <sup>8</sup>.

Partageant une vision du monde opposée à l'idéalisme (même si dans les faits, beaucoup des praticiens de la politique étrangère américaine appliquent un mélange des genres), les réalistes cherchent avant tout à défendre l'intérêt propre des États-Unis. Héritiers de la *Realpolitik* allemande, ils choisissent leurs alliances et leurs actions avec pragmatisme, en fonction des événements. Dans une version unilatéraliste, cette attitude produit le courant jacksonien, décrit par Walter Russel Mead dans un célèbre article de 1999 <sup>9</sup>. À l'instar du président Jackson (1829-1837), ses adeptes considèrent que la société internationale est naturellement violente et sans règles, semblable au monde à l'état de nature que décrit Thomas Hobbes dans le *Léviathan* (1651). Il n'y a rien à attendre. Les États-Unis doivent agir

8. VAÏSSE Justin, *Histoire du néoconservatisme aux États-Unis*, Paris : Odile Jacob, 2008.

9. MEAD Walter Russell, « The Jacksonian Tradition », *The National Interest*, hiver 1999-2000.

seuls et pour eux-mêmes. Selon le chercheur canadien Jean-Frédéric Légaré-Tremblay, c'est en réalité parce que les nationalistes jacksoniens l'ont emporté sur les néo-conservateurs au sein de l'administration Bush que la reconstruction économique et politique de l'Irak n'a pas été engagée après l'invasion de 2003<sup>10</sup>. Le chercheur britannique Anatol Lieven rend pour sa part ce courant responsable de l'image catastrophique des États-Unis à l'étranger dans les années qui ont suivi<sup>11</sup>.

Beaucoup de présidents américains ont pratiqué dans les faits une politique réaliste, mais en restant fermement ancrés dans le cadre de la diplomatie internationale. Ronald Reagan, George H. Bush et Bill Clinton, par exemple, sont généralement classés dans cette catégorie.

Les candidats pour 2016 se rattachent à certains de ces courants et / ou en proposent une synthèse. Les voici classés par ordre décroissant de foi interventionniste.

## **Marco Rubio, le « va-t-en-guerre »**

Lorsque Marco Rubio était membre de la chambre de Floride dans les années 2000, son approche de la politique étrangère était limitée aux enjeux des communautés juive et cubaine de l'État, c'est-à-dire

qu'il était principalement pro-Israël et antiCastro. Après son élection au Sénat des États-Unis en 2010, il est devenu membre de la Commission des affaires étrangères et de la Commission du renseignement, dans lesquelles il dit avoir énormément appris<sup>12</sup>. C'est donc au cours des années récentes que Marco Rubio a forgé son programme de politique étrangère. Voulant rétablir la prépondérance de son pays dans le monde, Marco Rubio est sans conteste le plus belliciste des candidats en lice actuellement, attitude dont il souligne régulièrement le fondement moral.

En ce qui concerne le traitement de la menace terroriste, Marco Rubio est tout d'abord favorable au maintien des prisonniers à Guantanamo et aux écoutes massives de la NSA (National Security Agency) telles que toujours prévues par le *Freedom Act*. Il considère ensuite que le retrait d'Irak, la volte-face de Barack Obama sur les frappes en Syrie en août 2013, ainsi que le chaos laissé en Libye offrent des terrains de développement pour l'État islamique et ses affidés. Il faut donc une présence politique et militaire des États-Unis sur place. Son plan pour la Syrie, tel que rapporté par le *New Yorker* fin octobre<sup>13</sup>, implique des frappes aériennes, l'action des forces spéciales, la formation et l'armement de troupes locales sunnites.

10. LÉGARÉ-TREMBLAY Jean-Frédéric, « Essor et déclin du néoconservatisme au sein de l'administration Bush », in Charles-Philippe DAVID et Julien TOURREILLE (sous la dir. de), *Le Conservatisme américain. Un mouvement qui a transformé les États-Unis*, Québec : Presses de l'université du Québec, 2007, p. 103-127.

11. LIEVEN Anatol, *America Right or Wrong: An Anatomy of American Nationalism*, New York : Oxford University Press, 2004 (rééd. 2012).

12. LIZZA Ryan, « What Would Jeb Do? », *The New Yorker*, 26 octobre 2015.

13. *Ibidem*.

L'envoi massif de troupes américaines sur place devra être décidé en fonction de la stratégie retenue par le gouvernement et du nombre d'hommes jugé nécessaire par le Pentagone pour la mettre en œuvre. Cette stratégie devra prendre en compte le long terme, et donc la reconstruction d'un État fonctionnel dans la région, incluant de préférence le départ du dictateur Bachar el-Assad. Le projet de Marco Rubio vise à la fois à stabiliser la région pour mieux assurer la sécurité des États-Unis, mais aussi à renouer avec la promotion de la démocratie — ce qui fait de lui un réaliste et un idéaliste à la fois.

De même, Marco Rubio défend une attitude ferme vis-à-vis de la Russie, de la Corée du Nord et de la Chine, notamment en ce qui concerne les violations des droits de l'homme commises dans ces pays<sup>14</sup>. Il s'oppose à tout accord avec l'Iran, déclarant vouloir maintenir les sanctions et n'excluant pas le recours à la force ; et reste opposé à la réconciliation avec Cuba.

Évidemment, le maintien des budgets de Défense constitue une priorité pour accomplir ces politiques ambitieuses. Marco Rubio, qui parle des dépenses militaires comme de l'obligation la plus importante du gouvernement fédéral, promet d'effacer les coupes budgétaires imposées au Pentagone pendant les années Obama, en reve-

nant au cours de son premier mandat au niveau du dernier budget de l'administration Bush<sup>15</sup>.

### **Hillary Clinton, entre opportunisme et idéalisme**

Au début de l'année 2016, la victoire d'Hillary Clinton lors des prochaines primaires démocrates semble probable et sa victoire à la présidentielle, en novembre, possible. Appuyé sur une expérience approfondie des dossiers, son projet de politique étrangère est parmi les plus élaborés de la campagne. En témoigne l'important discours qu'elle a prononcé début décembre 2015 lors du Saban Forum, l'événement annuel sur les relations entre États-Unis et Israël organisé par la Brookings Institution<sup>16</sup>.

Dans ce discours, Hillary Clinton détaille ses idées pour faire face à la crise en Syrie : armer les Kurdes et les sunnites irakiens, établir une zone d'exclusion aérienne, engager le gouvernement turc à ne plus bombarder les Kurdes syriens et à interdire le passage de sa frontière aux djihadistes, engager l'Arabie Saoudite et les États du Golfe à ne plus financer les radicaux. Ses propositions sont assez proches de celle de Marco Rubio, mais présentées dans un style plus mesuré et surtout fermement ancrées dans la pratique diplomatique. On voit mal

14. RUBIO Marco, « How My Presidency would Deal with China », *The Wall Street Journal*, 27 août 2015.

15. CARNEY Jordain, « Rubio, Cotton Want to Boost Defense Spending », *The Hill*, 24 mars 2015.

16. MALONEY Suzanne, « Toughness Triangulated: Hillary Clinton's Policy on the Middle East », Brookings, *Saban Forum Series*, 12 décembre 2015. URL : <http://www.brookings.edu/blogs/markaz/posts/2015/12/12-hillary-clinton-trump-terrorism-tough-triangulate-maloney>. Consulté le 25 janvier 2016.

en effet l'ancienne secrétaire d'État revenir sur ses habitudes pour agir sans consultations internationales.

Hillary Clinton se définit par ailleurs comme une hybride entre réalisme et idéalisme<sup>17</sup>. Ainsi, elle explique son choix de chasser en priorité Bachar el-Assad par des raisons morales mais aussi pratiques : c'est seulement avec le départ du dictateur que les forces rebelles modérées pourront être mobilisées aux côtés de l'Occident pour lutter contre Daech<sup>18</sup>.

Dans ce domaine comme dans d'autres, la candidate projette pourtant une image ambiguë. Si son combat pour les droits des femmes et des enfants est louable et reconnu, on lui reproche aussi un certain opportunisme tacticien. Elle a ainsi récemment critiqué le nouvel accord commercial avec l'Asie-Pacifique (TPP), bête noire des syndicats américains et des fans de Bernie Sanders, dont elle avait supervisé les négociations lorsqu'elle était secrétaire d'État.

## ***Jeb Bush, du pragmatisme du père à l'interventionnisme du frère***

Menant à la surprise générale une campagne très décevante, Jeb Bush

est aujourd'hui crédité de 6,8 % des intentions de vote chez les républicains<sup>19</sup>. Pour rester dans la course des primaires, il lui faut faire pièce aux outrances de Donald Trump et séduire la base radicale du parti. Il a ainsi droitisé son discours dans tous les domaines et notamment la politique étrangère.

Jeb avait commencé sa campagne en tentant de se démarquer des choix et du bilan de son frère (G.W.), proposant une ligne plus similaire à celle de son père G.H. Bush, artisan pragmatique de la normalisation postsoviétique des années 1990. Jusqu'en mai 2015, Jeb Bush affirmait ainsi qu'il n'aurait pas lancé l'invasion de l'Irak « si nous avions su ce que nous savons aujourd'hui sur l'état de ses programmes d'armement nucléaire, chimique et biologique<sup>20</sup> ». Mais en octobre, il déclare que le chaos au Moyen-Orient date du retrait des troupes ordonné par Barack Obama, et non de leur arrivée en 2003. Il va plus loin, affirmant que les prisonniers de Guantanamo ne pourront être ni libérés ni transférés<sup>21</sup>.

Sous la pression de ses financeurs, Jeb Bush a également dû prendre ses distances publiquement avec son conseiller, James Baker, ancien secrétaire d'État de son père, qui avait critiqué la dérive droitiste de

17. CLINTON Hillary, *Hard Choices: A Memoir*, New York : Simon & Schuster, 2014, p. 566.

18. « US Democratic Candidates Hillary Clinton, Bernie Sanders Clash over Syria in Third Debate », Reuters, 20 décembre 2015.

19. Sondages nationaux agrégés par le *Huffington Post*, 8 janvier 2016.

20. BARBARO Michael, « Asked Again, Bush Says No on Invasion of Iraq », *The New York Times*, 15 mai 2015.

21. « A Constitutional Conversation with gov. Jeb Bush », interview de Jeb Bush par Alan Wilson, dans le cadre du Conservative Leadership Project Presidential Forum, Greenville : Furman University (Caroline du Sud), 2 octobre 2015. URL : <http://www.clpforums.com/gov-jeb-bush/>. Consulté le 25 janvier 2016.

l'actuel gouvernement israélien. Beaucoup de ses conseillers sont désormais d'anciens des équipes de George W. Bush.

### **Ted Cruz, le pragmatisme de Reagan**

Le projet de politique étrangère de Ted Cruz constitue une surprise. En effet, s'il est l'un des candidats les plus intransigeants sur les questions de morale religieuse, il s'avère plus conciliant en matière de politique étrangère. Son modèle, en effet, est Ronald Reagan, dont il salue le pragmatisme tout au long des années 1980. Ted Cruz déclare vouloir représenter une troisième voie entre l'isolationnisme et l'interventionnisme, et se définit avant tout comme un réaliste <sup>22</sup>.

Le cinquième débat télévisé entre candidats républicains, le 15 décembre 2015, consacré à la politique étrangère, a illustré sa position. Rappelant les conséquences néfastes des départs de Saddam Hussein en Irak, de Kadhafi en Libye et de Moubarak en Égypte, Ted Cruz a affirmé qu'il fallait laisser les dictateurs en place si ces derniers garantissaient une stabilité politique dans la région, voire travailler avec eux pour avancer la sécurité de l'Amérique. Il a donc déclaré ne pas souhaiter mettre la priorité sur le départ de Bachar el-Assad en Syrie.

Il faut sans doute surveiller ce candidat qui, en ce début d'année, monte dans les sondages derrière Donald Trump, creusant l'écart avec

les autres candidats républicains, au premier rang desquels l'autre prétendant d'origine cubaine, Marco Rubio.

### **Donald Trump, la politique étrangère d'un businessman**

Donald Trump est à bien des égards un candidat fascinant, qu'il est difficile de cerner. En première analyse, on est arrêté par la violence de ses propos, le caractère fantaisiste de certaines de ses propositions. Ensuite, on ne sait si celles-ci font partie d'un programme cohérent et durable, ou si elles sont des déclarations spontanées sur lesquelles il aura changé d'avis le lendemain. Dès lors, la plupart des analystes dédaignent d'analyser sérieusement la politique étrangère de « The Donald ». Dans *Foreign Policy*, le chercheur Alex Ward tente cependant l'exercice <sup>23</sup>. Sur la base des déclarations de Donald Trump, il explique que ce dernier se situe dans l'école de pensée traditionnelle de l'*establishment* GOP : le pragmatisme internationaliste. Les États-Unis doivent agir dans leur intérêt propre, sans vaines ambitions et dans le cadre des institutions internationales.

Donald Trump considère par exemple que l'Europe doit se prendre en main pour assurer sa défense et gérer les crises telles que celle de l'Ukraine, laissant les États-Unis dans un rôle de soutien. « Ça ne me dérange pas d'être juste derrière eux » a-t-il déclaré au journaliste

22. LIZZA Ryan, *op. cit.*

23. WARD Alex, « Why Donald Trump should Be Taken Seriously on Foreign Policy », *Foreign Policy*, 27 octobre 2015.

Chuck Todd dans l'émission « Meet the Press », reprenant ainsi l'expression « *leading from behind* », qui a été tant reprochée à l'administration Obama <sup>24</sup>. Il en va de même pour la Corée du Sud, dont Donald Trump déclare qu'elle devrait mieux rétribuer les États-Unis pour la défense qu'ils lui assurent depuis 1954 contre la Corée du Nord. C'est en somme l'attitude d'un homme d'affaires attentif à son bilan comptable et non aux grands idéaux. De même, l'hostilité régulièrement exprimée par Donald Trump vis-à-vis de la Chine porte sur la concurrence économique et financière que celle-ci représente pour les États-Unis, et non sur ses atteintes aux droits de l'homme ou aux principes de la démocratie.

Le pragmatisme de Donald Trump le conduit naturellement à mettre la priorité sur la lutte contre Daech plutôt que sur le départ du dictateur syrien. La région serait plus stable si Saddam Hussein était encore en place, ajoute-t-il, regrettant l'intervention américaine en Irak de 2003 <sup>25</sup>.

### ***Un débat dynamique dans le cadre de courants non renouvelés***

Dans l'état actuel du débat, on peut déplorer que les échanges se situent dans le cadre des courants

de pensée traditionnels. Les descripteurs employés — interventionnisme, réalisme, idéalisme... —, circulent depuis longtemps ; les références aux modèles du passé, qu'il s'agisse de Reagan ou des présidents Bush, sont centrales. Ainsi, 2016 ne sera pas l'année du renouvellement des fondements de la politique étrangère américaine.

Pour autant, les candidats mènent un débat pour l'essentiel riche et dynamique. L'écoute des interviews et la lecture des discours des républicains comme des démocrates montre des individus passionnés et sincères, malgré le rôle sans doute important de leurs nombreux conseillers. Un aspect intéressant de leurs prises de position tient à la possibilité qu'ils se réservent manifestement de mêler les traditions théoriques en fonction de leur appréciation des situations. Ainsi tous proposent un alliage différemment dosé entre réalisme et idéalisme, action et prudence.

S'opposant au cartésianisme perçu comme dogmatique, le pragmatisme est après tout une doctrine philosophique née aux États-Unis. Fondé sur le retour d'expérience, il exerce, depuis plus d'un siècle, une influence majeure dans la pensée américaine. Le débat de politique étrangère de 2016 en est la preuve. ■

24. CILLIZZA Chris, « Donald Trump on "Meet the Press," Annotated », *The Washington Post*, 17 août 2015. URL : <https://www.washingtonpost.com/news/the-fix/wp/2015/08/17/donald-trump-on-meet-the-press-annotated/>. Consulté le 25 janvier 2016.

25. Émission « Meet the Press », avec Chuck Todd, *NBC News*, 20 décembre 2015. URL : <http://www.nbcnews.com/meet-the-press/meet-press-december-20-2015-n483421>. Consulté le 25 janvier 2016.

# La scène internationale dans la tourmente

À PARTIR D'UNE INTERVENTION DE BERTRAND BADIE <sup>1</sup>

*Après plus de trois siècles d'un système international fondé sur des relations de puissance entre États, et tournant pour l'essentiel autour du « vase clos » européen, la situation a radicalement changé à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, avec l'effondrement de l'Union soviétique, l'émergence de grands pays en développement et de nouveaux types d'acteurs, et l'accélération de la mondialisation. Dans ce contexte nettement plus complexe, quelle représentation peut-on se faire aujourd'hui du monde et des relations internationales, en particulier dans leur dynamique de long terme ?*

*C'est pour éclairer cette question que l'association Futuribles International a invité le professeur Bertrand Badie à intervenir, lors d'une table ronde, en septembre dernier. Cet article reprend les grandes lignes de cette conférence. Il présente notamment la nature des changements qui ont marqué les relations internationales ces dernières décennies, et les « rendez-vous manqués » par la communauté internationale depuis 1945. Il insiste aussi sur les défis à relever dans ce contexte, à savoir : éviter les humiliations, restaurer le dialogue entre les grands acteurs de la scène internationale, penser l'inclusion de tous, sur fond de solidarité. Ces défis sont immenses, mais sans aucun doute essentiels pour favoriser l'apaisement du jeu international. S.D. ■*

---

1. Bertrand Badie est professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po), enseignant-chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), auteur notamment de *Le Temps des humiliés. Pathologie des relations internationales* (Paris : Odile Jacob, 2014) et de *Nous ne sommes plus seuls au monde. Nouveau regard sur l'ordre international* (Paris : La Découverte, mars 2016). Cet article a été rédigé par Catherine Saumet pour *Futuribles*, à partir de l'intervention de Bertrand Badie à la table ronde organisée par Futuribles International le 14 septembre 2015.

**P**our débiter cette analyse de la scène internationale actuelle, il faut en préciser le contexte qui n'a désormais plus rien à voir avec celui de la guerre froide. Nous assistons en effet à une prolifération d'acteurs. Par conséquent, nous ne pouvons plus nous contenter de décrypter le monde au travers du seul jeu des États. Nous sommes face à un monde tourmenté échappant aux grilles d'analyse classiques, notamment occidentales, qu'il convient donc de repenser.



Bertrand Badie - © Futuribles 2015

## ***Un système international westphalien dépassé***

Les Européens sont piégés par leur propre histoire, l'Europe a inventé le concept du système international, qu'il serait préférable de nommer l'inter-stato-national : un système dans lequel il se crée un jeu de rapports entre États-nations, des États-nations eux-mêmes construits, inventés par les Européens au sortir du Moyen-Âge et dans le contexte de la Renaissance. Cela ne veut pas dire que les Européens ont inventé le politique — qui existait déjà d'une façon totalement différente en Afrique, en Chine, dans les empires musulmans ou bien encore dans l'Empire ottoman — mais ils ont inventé le système international ; un système international que les experts de domaines variés s'accordent à qualifier de « westphalien ».

Cette dénomination fait référence à la signature des traités de Westphalie, en 1648, qui entérinaient, pour la première fois de l'histoire de l'humanité, l'invention de relations entre des États souverains et territorialisés. Ces États souverains possédaient toutefois une importante particularité, en cela qu'ils se trouvaient sur le même continent mais surtout qu'ils avaient tendance à s'équilibrer. En effet, ce système mettait en scène des États qui deviendront des États-nations souverains, de culture et de niveau de développement économique et social tout à fait comparables, et dont les *leaders* furent souvent liés par des relations de parenté extrêmement fortes. Nous avons donc une forme d'homogénéité entre ces États, créant un système westphalien plutôt équilibré, égalitaire et compétitif. Si cela n'a pas empêché l'éclatement de nombreux conflits, le système a tout de même pu fonctionner, et ce même en restant en vase clos. Ainsi la vie internationale, de 1648 à 1989, c'est en réalité l'Europe en vase clos, même s'il convient aussi de souligner que les Américains y sont entrés à partir de la conférence de Berlin de 1885 — mais ils l'ont fait plus en tant qu'acteur d'un jeu européen qu'en tant que réel acteur mondialisé.

De ce fait, la culture diplomatique et internationale actuelle, tout du moins occidentale, est celle d'acteurs, de penseurs, d'analystes qui considèrent toujours que ce système westphalien a toutes les chances de se pérenniser. C'est

une vision en total décalage avec les réalités du monde actuel et comportant un point faible non négligeable, celui d'ignorer totalement l'altérité. Cette vision qui consiste à considérer que l'autre n'existe seulement que quand il est à notre image est plus que contestable. C'est en cela que réside le défaut majeur de la conception actuelle des relations internationales et des pratiques politiques, diplomatiques et militaires occidentales. C'est pourquoi la politique et la pratique trop courante de l'ingérence est totalement contre-productive.

## **Trois rendez-vous internationaux manqués**

En raison de cette vision westphalienne, la communauté internationale, autrement dit l'Occident, a depuis 1945 manqué trois rendez-vous internationaux d'importance. Ces manquements ont débouché sur un défaut d'altérité qui se révèle constituer une importante source de conflits, de tensions et de violences dans le monde.

La victoire de 1945 a illustré le triomphalisme de la puissance sur le mal. Ce n'est ainsi pas un hasard si la naissance de l'école dite réaliste intervient seulement trois ans plus tard aux États-Unis. Cette école est menée par Hans Morgenthau qui, au travers de son ouvrage *Politics Among Nations*<sup>2</sup>, reprendra l'idée de la puissance vainqueur du mal et notamment du nazisme. C'était une affirmation évidente dans le contexte de l'époque et cela a donné lieu à la constitution de la théorie du *power politics*, la politique internationale reposant de ce fait sur la puissance. Cette idée est encore aujourd'hui largement relayée dans les ouvrages de science politique et de relations internationales. Mais la puissance est devenue impuissante et a fait manquer à la communauté internationale (l'Occident) trois rendez-vous majeurs : la décolonisation, la mondialisation et la fin de la polarité.

## **La décolonisation**

Le premier grand rendez-vous manqué est celui de la décolonisation qui représente un véritable échec envers l'altérité, et par-là, envers la découverte d'autres histoires et d'une autre temporalité. Prisonnier de son histoire, l'Occident pense le temps en fonction de l'ère chrétienne ; or, beaucoup d'autres temporalités existent. C'est en cela que réside la difficile appréhension de politiques, de sociétés évoluant à un rythme différent. L'Occident a naïvement cru qu'il suffisait d'exporter le modèle d'État occidental pour faire vivre politiquement ces sociétés. Or, construire à l'image du colonisateur est synonyme d'échecs : des échecs aboutissant à de nombreuses crises, dans de nombreux pays que les Américains n'ont pas tardé à étiqueter comme étant des États « faillis ». Et des échecs bien visibles quand on sait que la quasi-totalité des conflits actuels dérivent de l'effondrement d'un État ou

2. MORGENTHAU HANS, *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York : Knopf, 1948.

simili d'État. Ce rendez-vous manqué de la décolonisation est aussi illustré par la difficulté d'insertion, dans le jeu international, du mouvement des non-alignés issu de la conférence de Bandung (1955). Ainsi, personne, ni parmi les États participant à cette conférence ni dans les autres pays, n'a pensé à saisir cette opportunité pour construire un nouveau système international qui aurait permis de créer les mécanismes nécessaires à la régulation des conflits périphériques.

## **La mondialisation**

Le deuxième rendez-vous manqué par les Occidentaux est celui de la mondialisation. La mondialisation est un OPNI, un « objet politique non identifié », non définissable mais dont les symptômes sont en revanche bien connus. Ainsi les experts s'accordent-ils sur trois symptômes : l'inclusion, l'interdépendance et la mobilité.

Tout d'abord, le symptôme de l'inclusion : pour la première fois, toute l'humanité est réunie sur une même scène, à quelques exceptions près (telle la Palestine). La mondialisation représente à cet égard une rupture totale avec le système international en vase clos européen des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En conséquence, les enjeux internationaux s'en trouvent complètement modifiés. Auparavant, le système international était limité à des États de même taille et de mêmes capacités, les relations se basaient donc sur des rapports de puissance. Désormais, du fait de cette inclusion, la principale caractéristique des relations internationales n'est plus la puissance mais bien l'inégalité, et en premier lieu les inégalités socio-économiques. De ce fait, en passant du système international westphalien à la mondialisation, les enjeux stratégiques ont régressé au profit des enjeux sociaux. La crise des réfugiés que connaissent actuellement les pays européens émane de cette pathologie sociale qui frappe la mondialisation et crée ces phénomènes de mobilité.

Le deuxième symptôme de la mondialisation est l'interdépendance, en d'autres termes le contraire de la souveraineté pour les Européens, alors même que celle-ci constituait la pierre angulaire du système westphalien. C'est ce que l'on nomme communément la théorie du maillon faible. Le faible dépend du fort, mais désormais le fort dépend aussi du faible, à l'image de la Grèce qui est apparue bien plus déterminante pour l'Union européenne que ne pouvait l'être l'Allemagne. La puissance est de ce fait impuissante.

Cette logique d'interdépendance a d'autres effets que la réévaluation du faible. En effet, le jeu de l'interdépendance appuie désormais le concept de *win-win* (si tu gagnes, je gagne ; si tu perds, je perds). L'exemple chinois est en cela très parlant : la Chine a besoin de l'économie occidentale qui elle-même a besoin d'un marché pour écouler sa propre production, elle est donc complètement dans une logique de *win-win* avec l'Occident. Ainsi, alors que de son côté, l'Occident reste obsédé par la puissance chinoise, les Chinois ont, eux, joué le jeu inverse et profité de la mondialisation pour devenir incontournables sur la scène internationale. Contrairement aux Occidentaux, les Chinois ne pensent pas en termes de stratégie militaire mais en termes

d'apports des flux générés par la mondialisation. En cela, la Chine est probablement le premier pays qui a réellement compris ce qu'est la mondialisation. En effet, un conflit frontal ne débouche sur rien, alors que l'insertion dans les jeux d'échanges et d'interdépendance crée des opportunités.

Un dernier effet de l'interdépendance consiste en la perte de monopole par les États. Désormais, les relations internationales ne comptent plus un seul type d'acteurs (les États) mais trois : les États ; tous les acteurs associatifs, des entreprises jusqu'aux organisations non gouvernementales (ONG) ; et les acteurs communautaires fondant leur marché sur l'identité. La montée de ces deux dernières catégories d'acteurs a fortement perturbé le jeu international, car ces différents acteurs ont des difficultés pour mener à bien des relations durables entre eux, et ce même si, dorénavant, aucun de ces trois groupes d'acteurs ne peut plus gouverner seul. En effet, ils doivent s'associer, à deux voire à trois, pour tenter de rééquilibrer le jeu international. Et c'est avec les entrepreneurs identitaires que l'association se révèle sans doute la plus délicate, mais c'est aussi avec eux qu'elle est le plus nécessaire ; c'est pourquoi les acteurs étatiques devraient davantage s'y atteler.

Le troisième symptôme de la mondialisation est la mobilité qui, au travers de l'établissement de la communication généralisée, rend les frontières ultraperméables et abolit les distances. Le monde compte à présent sept milliards d'acteurs potentiels affaiblissant considérablement la capacité médiatrice du politique. C'est de là que découlent toutes les difficultés rencontrées par les États qui font face aux transgressions, à la déterritorialisation et à la fin des frontières. Cette nouvelle logique donne à la communication un ascendant sur le territoire, faisant ainsi souffrir le politique marié au territoire (traités de Westphalie). Cette mobilité va d'abord affecter les marchandises, les images, les idées, mais aussi les êtres humains. L'être humain voyant ses possibilités de survie limitées sur un territoire n'hésitera pas à aller là où les possibilités sont plus importantes. Dans les 20 ans à venir, la population active européenne va baisser de 14 millions alors même qu'elle augmentera de 445 millions dans les pays du Sud. Un jeune de ces pays, notamment en Afrique, n'a guère que deux possibilités, deux solutions rationnelles qui s'offrent à lui : devenir enfant soldat ou émigrer vers l'Europe. Ainsi, la volonté de différenciation entre réfugié politique et migrant économique n'a pas grand sens, la misère économique étant tout à fait comparable à la misère politique. Plutôt qu'essayer de lutter vainement contre cela, ce phénomène irréversible devrait être accompagné.

## **La fin de la bipolarité**

Enfin, le troisième rendez-vous manqué est celui de la fin de la bipolarité. L'évolution du jeu international a vu la disparition de la bipolarité et la création d'un nouvel ordre mondial, amenant à l'échec du modèle du *power politics* mis à mal par la chute de l'URSS. Le vainqueur, le camp occidental, tente alors d'agrandir son champ avec l'élargissement de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la marginalisation de la Russie. Cette stratégie est un échec, car la Russie n'a plus aucun intérêt stratégique à la

rivalité avec l'Occident. Cela marque l'effondrement d'un modèle diplomatique vieux de quatre siècles. Le jeu international ne passe pas d'un monde bipolaire à un monde unipolaire, mais bien à un monde globalisé sans pôles.

## **Éviter les humiliations, restaurer le dialogue et penser l'inclusion**

Pour faire face à l'avenir, il est désormais important de construire l'altérité et d'ôter les arriérés acquis envers tout ce qui est extraoccidental. Il faut prendre exemple sur le pragmatisme étonnant dont la Chine fait preuve dans sa gestion de la mondialisation, et ce malgré 200 ans d'arriérés d'humiliation (guerre de l'Opium<sup>3</sup>) — des arriérés entretenus au travers des politiques d'intervention, d'ingérence et du délaissement du multilatéralisme dont l'Occident subit actuellement les retours.

Quatre types d'humiliation sont reconnaissables : l'humiliation par rabaissement, par déni d'égalité, par relégation et par stigmatisation. Le premier consiste à rabaisser l'autre pour continuer à réévaluer son propre statut international, ce qui crée des diplomaties revanchardes et se révèle toujours facteur de conflits. L'humiliation par déni d'égalité résulte d'un jeu international reposant sur une inégalité structurante, à l'exemple du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, dont seuls certains membres sont permanents : cette situation suscite une fièvre souverainiste, réaction fébrile à cet excès de déni d'égalité, envahissant des pays comme le Brésil, l'Inde ou encore la Chine. L'humiliation par relégation est à l'image de ce qui s'est produit pour l'Éthiopie en 1935, lors de l'invasion italienne que la Société des nations n'a pu empêcher ; ce type d'humiliation dont l'effet est parfois considéré comme moindre n'en est pas moins excluante et opère bien une marginalisation du pays concerné. Enfin, reste l'humiliation par stigmatisation : certains acteurs considérant certaines cultures comme inférieures (islamophobie, arabophobie...) peuvent favoriser une diplomatie de déviance<sup>4</sup>, bien présente à l'heure actuelle.

En conséquence, le temps de la guerre frontale est révolu et le jeu international consiste désormais en une sorte de concurrence de statut où l'on s'affronte pour rester ou accéder aux meilleurs rangs. Ce jeu de concurrence dessine ainsi un système extraordinairement tendu.

Pour faire face à une telle situation, trois directions s'imposent. Premièrement, il faut restaurer le partenariat et le dialogue entre tous les acteurs (États, acteurs sociaux, économiques, religieux, ONG...). Établir une réelle

---

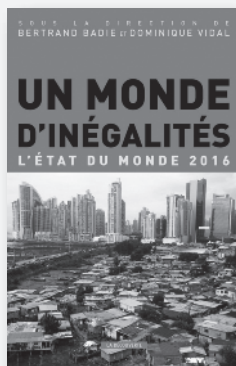
3. Conflit militaire (1839-1842) entre le Royaume-Uni et l'empire Qing, motivé par des raisons commerciales et considéré comme la première manifestation du déclin de l'empire de Chine (NDLR).

4. La diplomatie de déviance est l'art de gagner des avantages au sein du système international en transgressant les règles, les normes et les valeurs (voir *Le Temps des humiliés*, op. cit., p. 206).

## UN MONDE D'INÉGALITÉS

À propos de l'ouvrage coordonné par Bertrand Badie et Dominique Vidal, *Un monde d'inégalités. L'état du monde 2016* (Paris : La Découverte, septembre 2015, 256 p.)

Tous les ans depuis plus de 20 ans, Bertrand Badie et Dominique Vidal nous livrent une vision de l'« état du monde ». Chaque année, les auteurs abordent la situation géopolitique internationale sous un angle particulier : l'édition 2016 est consacrée aux inégalités. Devenues un thème d'actualité suite à la crise de 2008, les inégalités sont étudiées à différentes échelles (mondiale, régionale et nationale) par les chercheurs et journalistes qui ont contribué à cet ouvrage.



L'introduction, signée Bertrand Badie, dessine les différents contours des inégalités aujourd'hui. L'auteur indique qu'elles sont le résultat d'une situation inédite postguerre froide et qu'elles sont fortement liées à l'histoire coloniale. Toujours est-il qu'en 2015, 83,4 % des richesses sont détenues par 8,4 % de la population mondiale. La répartition de cette richesse est géographiquement inégale puisque Amérique du Nord et Europe totalisent les deux tiers du patrimoine monétaire mondial. Par ailleurs, ces inégalités augmentent : en 1960, les 20 % les plus riches gagnaient 30 fois plus que les 20 % les plus pauvres, contre 74 fois plus aujourd'hui. Cet accroissement des inégalités et leur élévation au rang de problème politique majeur est le résultat de trois facteurs, explique Bertrand Badie : l'explosion des richesses en haut de l'échelle, les progrès en termes de communication qui rendent la pauvreté plus visible, et la médiation politique qui renforce la nature conflictuelle de ces inégalités. En effet, les inégalités entraînent de nouvelles formes de conflits composées de nouveaux

acteurs et le risque pour les années à venir serait, selon l'auteur, de traiter l'inégal comme l'ennemi, comme une nouvelle « classe dangereuse », alors que la véritable solution repose sur l'intégration des populations marginalisées.

La première partie de l'ouvrage, assez générale, dresse un historique de la nature des inégalités au niveau mondial (Aurélien Boutaud), notamment à travers le prisme du culturalisme lié en grande partie à l'histoire coloniale des grandes puissances (Élise Huillery). Les auteurs abordent la question des inégalités entre les grandes régions du monde (Frédéric Charillon), ils reviennent également sur les théories économiques des inégalités (Gaël Giraud) et particulièrement sur les théories libérales de la mondialisation (Jacques Le Cacheux). La violence politique engendrée par ces inégalités (Laurent Gayer) et les mobilisations mondiales qui se mettent en place pour lutter contre les inégalités (Nicolas Haeringer) font l'objet des deux dernières parties de ce chapitre.

Dans un deuxième temps, les auteurs s'attachent à présenter la situation par grandes entrées. Ainsi, après avoir dressé un bilan contrasté du rôle des organisations internationales dans la lutte contre les inégalités (Franck Petiteville) et après avoir rappelé la définition du développement et son évolution au fil du contexte international (Gilbert Rist), les auteurs se livrent, tour à tour, à l'étude des inégalités dans le domaine de l'alimentation (Bruno Parmentier) et de la santé (Auriane Guilbaud). Sont également passées en

revue les inégalités hommes-femmes (Jules Falquet), la situation des migrants (Catherine Wihtol de Wenden), les inégalités liées à l'urbanisation non maîtrisée (Laurent Fourchard) et au changement climatique (Lucile Maertens). Le chapitre se termine par une réflexion sur la création d'une hyperbourgeoisie globalisée qui se caractériserait par un niveau de richesse inégalé, son ubiquité transnationale et sa culture spécifique (Bruno Cousin et Sébastien Chauvin), et sur les nouvelles formes de domination notamment liées à l'accès à l'éducation et au niveau de diplôme des individus (Anne-Catherine Wagner).

Enfin, le dernier chapitre est consacré aux inégalités régionales et nationales. Ainsi sont successivement évoquées les inégalités en Amérique latine (Suniva Labarthe), en Europe (Ettore Recchi), en Écosse et au Royaume-Uni (Stéphane Paquin), au Luxembourg (Christian Chavagneux), en Inde (Jean-Luc Racine), en Chine (Martine Bulard), en Irak (Pierre-Jean Luizard), en Israël (Dominique Vidal), au Sahel (Mohamed-Mahmoud Ould Mohamedou) et en République démocratique du Congo (Colette Braeckman).

Laurie Grzesiak,  
*Futuribles*

diplomatie dans le sens « *how to manage separateness* », en d'autres termes gérer les séparations et faire de la diplomatie, y compris et surtout avec ceux avec lesquels les désaccords sont les plus importants. Dialoguer ne signifie pas forcément flatter, légitimer ou encenser, mais plutôt transiger, éventuellement menacer et essayer d'imaginer des points de passage, des solutions.

Deuxièmement, il faut penser l'inclusion. Personne ne doit rester à l'extérieur du navire. Une exclusion pourrait entraîner de la violence et de la déviance. Cette inclusion ne peut se faire qu'à partir d'un jeu d'assemblage et non de ressemblance. Le partenariat et l'inclusion, c'est fondamental, cela va jusqu'à la reconnaissance des autres acteurs. C'est tout un travail que les diplomates français effectuent déjà, mais pour lequel les décideurs politiques auraient encore beaucoup de progrès à faire.

Enfin, la solidarité est essentielle : le jeu social ne peut se faire sans solidarité. Une solidarité qui n'est pas de l'éthique, ni de la morale, mais de l'utilité. Durkheim disait que si l'on veut éviter la catastrophe, c'est-à-dire la révolution et la démolition de la société, il faut créer de la solidarité. Sans lien social, on ne peut rien faire. Créer des solidarités, de l'intégration sociale internationale permet d'établir des relations internationales pacifiques. Une intégration sociale matérielle (la sécurité humaine, alimentaire, environnementale, sanitaire...) et une intégration sociale symbolique (le respect et la dignité) sont nécessaires pour générer des partenariats de confiance et ainsi créer les conditions d'une société (internationale).

Éviter les humiliations, restaurer le dialogue, penser l'inclusion et développer la solidarité : telles sont aujourd'hui les clefs essentielles pour permettre à l'Occident de renouer avec ce jeu international si tourmenté. ■

# Pour une géopolitique de l'éducation

LES RIVALITÉS ÉDUCATIVES  
SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

PAR HUGUES MOUSSY <sup>1</sup>

*Le 25 septembre 2015, les États membres de l'Organisation des Nations unies ont adopté un nouveau programme de développement durable reposant sur 17 objectifs mondiaux (les ODD, Objectifs de développement durable) à atteindre à l'horizon 2030. Parmi eux, le quatrième objectif, garantir à tous l'accès à une éducation de qualité, trouve un écho particulier alors que ces dernières années ont été marquées par de vives attaques à l'encontre de l'institution éducative, notamment dans des régions marquées par la présence de mouvements islamistes radicaux (Afghanistan, Pakistan, Nigeria...).*

*L'éducation a toujours constitué un enjeu de progrès et de développement, et à la faveur de l'alphabétisation croissante des populations et du rôle central du savoir dans le développement économique et social des pays, elle devient, comme le montre ici Hugues Moussy, de plus en plus un enjeu géopolitique qu'il conviendrait de traiter comme tel. Après avoir rappelé le poids de l'éducation dans les rivalités internationales (participant à la fois au hard et au soft power), cet article souligne les enjeux symboliques des attaques perpétrées ces dernières années, dans divers pays, contre l'École. Il revient aussi sur la place qu'occupe aujourd'hui l'éducation au cœur de la mondialisation, qui montre bien la nécessité de développer une géopolitique de l'éducation, visant notamment à en garantir l'accès et à mieux se préparer aux conflits mondiaux qui, de près ou de loin, la concernent ou la concerneront. S.D. ■*

---

1. Ancien élève de l'École normale supérieure (Ulm), agrégé et docteur en histoire, spécialiste de politique éducative dans une organisation internationale.

Deux événements intervenus au cours de ces dernières années, qui ont eu un large écho médiatique international, nous invitent à engager une réflexion approfondie sur le rôle que joue désormais l'éducation dans les rapports de puissance que les acteurs internationaux entretiennent entre eux. Le 9 octobre 2012, à Mingora, dans le nord-ouest du Pakistan, une jeune fille de 15 ans, Malala Yousafzai, a fait l'objet d'une tentative d'assassinat dans le bus qui la conduisait à l'école, pour s'être illustrée en défendant le droit des jeunes filles à l'éducation dans sa région natale, la vallée du Swat, alors occupée par les talibans qui avaient, par un édit publié en 2008, interdit aux filles de se rendre à l'école. Cette tentative d'assassinat a soulevé une vague d'indignation à travers le monde : Malala est devenue en quelques mois le symbole même du droit à l'éducation et, à travers l'exercice de ce droit contre ceux qui voulaient l'interdire, le symbole du combat contre l'obscurantisme. Elle a reçu le prix Nobel de la paix en octobre 2014 pour son « combat en faveur du droit de tous les enfants à l'éducation ».

Quelques mois plus tôt, en avril de la même année, le groupe islamiste Boko Haram avait enlevé plus de 200 lycéennes dans la ville de Chibok, dans l'État de Borno, au nord-est du Nigeria. Là encore, l'événement a connu un retentissement international de grande ampleur. Les chefs d'État des principales puissances se sont vigoureusement élevés contre ce qui a été décrit comme une atteinte intolérable, non seulement à la liberté et à la dignité des jeunes filles, mais encore et surtout à leur droit d'être scolarisées. L'ancienne secrétaire d'État américaine Hillary Clinton, après avoir déclaré sur la chaîne ABC que cet enlèvement était « abominable », « criminel » et qu'il s'agissait d'un « acte de terrorisme », a soutenu une grande campagne internationale, sous le slogan « Rendez-nous nos filles » (« *Bring back our girls* »), pour sauver les lycéennes nigérianes. Elle en présentait ainsi le propos sur Twitter : « L'accès à l'éducation est un droit fondamental et une raison aberrante pour s'en prendre à des filles innocentes. »

L'attention politique et médiatique internationale qui a accompagné ces faits divers tragiques ne peut se comprendre qu'à la lumière du statut inédit que l'École a acquis au cours des 15 dernières années dans les relations internationales. Ce n'est pas, en effet, la violence exercée à l'encontre d'une jeune fille ni l'enlèvement massif de plusieurs d'entre elles qui ont conduit à ces vigoureuses campagnes internationales : les nombreux cas de violences répétées, d'assassinats ou d'enlèvements recensés ailleurs dans le monde, à commencer par les atrocités commises au Mexique, à Ciudad Juárez, dans les années 2000, n'avaient auparavant jamais soulevé une indignation de cette nature. De la même façon, ce n'est pas la question des exactions commises dans le nord du Nigeria par des groupes islamistes qui a déclenché une telle vague de protestations. Les assassinats se sont comptés par milliers dans cette région depuis une dizaine d'années sans que la communauté internationale ne s'en émeuve avec cette force-là.

L'élément déclencheur de ces deux campagnes internationales repose bel et bien sur le caractère éducatif de l'événement. C'est le droit à l'éducation qui a été bafoué et c'est dans ce droit que les jeunes filles doivent, selon la

communauté internationale, être restaurées. Boko Haram est, de ce point de vue, un ennemi transparent et, pour ainsi dire, paradigmatique : son nom seul est en soi un programme, puisqu'il signifierait « école interdite » ou « l'école est un péché ». Si l'on veut analyser ces événements et en comprendre tous les enjeux, il convient de les resituer dans le cadre élargi de ce que l'on pourrait appeler une géopolitique de l'éducation.

## ***L'éducation, lieu de rivalités internationales***

Il n'est guère difficile de voir en quoi l'École prend sa part aux relations internationales et aux questions de rivalité entre États. Pour reprendre des catégories devenues classiques (quoique toujours sujettes à débat) depuis les premiers travaux de Joseph Nye au début des années 1990<sup>2</sup>, l'éducation participe pleinement tant du *hard power* que du *soft power* par le biais desquels les États se jaugent et exercent leur influence les uns sur les autres.

En matière de *hard power*, le rôle déterminant de la technologie dans la construction et le développement des matériels militaires impose aux États, soit d'entretenir un système éducatif suffisamment performant pour former les chercheurs, les ingénieurs et les techniciens dont ils ont besoin pour développer des armes de pointe, soit d'attirer à eux les meilleurs produits des systèmes éducatifs étrangers afin de conserver, comme le font les États-Unis, ou de rattraper, comme tente de le faire la Chine, un avantage technologique considéré comme crucial. Il en est de même, toujours en matière de *hard power*, pour ce qui relève de la puissance économique : l'éducation est considérée comme essentielle dans la construction des économies modernes, au point qu'a été inventé le concept d'économie du savoir ou de la connaissance, qui exprime sans doute moins une réalité nouvelle des structures économiques réelles qu'il ne souligne la place qu'ont prise le savoir et la connaissance, et donc, de manière ultime et fondatrice, l'éducation, dans le discours idéologique dominant. Posséder un système d'éducation performant est considéré comme un gage de croissance, et donc de puissance, réelle ou à venir.

Sous l'effet du triomphe de la théorie du capital humain, une discipline nouvelle s'est ainsi imposée au cours des 40 dernières années, l'économie de l'éducation, dont l'objet est d'englober l'éducation dans le champ de la pensée économique, en l'inscrivant dans la perspective d'un investissement rationalisé qui doit produire de la rentabilité, pour les États comme pour les particuliers. La conclusion paradigmatique de cette école de pensée consiste à affirmer qu'il existe un lien étroit entre éducation et croissance du produit intérieur brut (PIB). Les études PISA (*Program for International Student Assessment*) élaborées par l'Organisation de coopération et de développement

2. NYE Joseph Jr., *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York : Basic Books, 1990 ; voir aussi NYE Joseph Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York : Public Affairs, 2004.

économiques (OCDE) pour mesurer les acquis des élèves de collège dans différents blocs de disciplines, et dont les premiers résultats sont parus en 2000, ainsi que les enquêtes de l'université Jiao Tong de Shanghai sur la qualité des établissements universitaires mondiaux, qui datent de 2003, apparaissent symptomatiques d'un tel mouvement : les classements qu'ils produisent participent de la mise en compétition économique des États.

En matière de *soft power*, le tableau est plus probant encore. On sait depuis Gramsci que les victoires politiques se préparent très en amont sur le terrain des idées et des perceptions, dans la sphère complexe de ce que le philosophe italien a appelé « l'hégémonie culturelle », qui incorpore dans le champ du pouvoir des croyances, des systèmes explicatifs, des valeurs et des comportements en vue de faire passer pour naturel ce qui n'est que le fruit de la construction idéologique des groupes dominants. L'éducation est ici déterminante. Les formes et les modalités les plus fines de l'influence douce des États ou d'autres acteurs internationaux et transnationaux (comme les multinationales) se construisent en effet au sein des systèmes éducatifs qui forment en particulier les acteurs de l'industrie culturelle et du divertissement (même si le *soft power* ne saurait se réduire à ce secteur), et de tous les services qui leur sont associés, comme le *marketing*, la communication ou la publicité.

## ÉDUCATION ET *SOFT POWER*

Depuis 2010, la fondation indépendante britannique Institute for Government, associée au magazine *Monocle*, propose un classement des pays en fonction de leur *soft power*. Chaque pays se voit attribuer une note fondée sur une combinaison « de données statistiques objectives et de données subjectives pour créer un indice composite de la puissance douce internationale. L'indice comprend cinq sous-indices objectifs : gouvernement, culture, diplomatie, éducation, *business* / innovation ; et sept indicateurs subjectifs. » Ces sept indicateurs subjectifs sont : le rôle international, la production culturelle, le *leadership* mondial, les icônes de renommée internationale, la qualité de la cuisine, la réputation des compagnies aériennes et des aéroports internationaux, et la renommée des marques nationales.

Le sous-indice « éducation » prend en compte quatre éléments : la qualité de l'enseignement primaire et secondaire telle qu'elle est mesurée par les tests PISA, la qualité de l'enseignement supérieur en fonction du nombre d'universités que compte un pays dans le classement du *Times Higher Education Supplement*, le nombre d'étudiants étrangers qu'un pays accueille, et enfin le nombre d'articles publiés par des nationaux dans les revues savantes internationales.

En 2011, lors de la deuxième édition de ce classement, la France a obtenu la troisième place derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. Elle était classée cinquième lors de la dernière édition, 2015-2016.

H.M.

Source : McCLORY Jonathan, *The New Persuaders II: A 2011 Global Ranking of Soft Power*, Londres : Institute for Government, 2011. URL : [http://www.instituteforgovernment.org.uk/sites/default/files/publications/The New PersuadersII\\_0.pdf](http://www.instituteforgovernment.org.uk/sites/default/files/publications/The%20New%20PersuadersII_0.pdf). Consulté le 18 janvier 2016.

Ce qui compte de ce point de vue, ce n'est pas tant la nature des parcours individuels (qui peuvent éventuellement se faire pour une part en dehors de l'école), que la formation de masses critiques, c'est-à-dire de réseaux serrés d'acteurs économiques qui jouissent d'une reconnaissance et d'une visibilité internationales qui leur permettent de s'imposer sur les marchés décisifs en matière de *soft power*, et d'y exercer une influence qui apporte un surplus de pouvoir à la nation dont ils sont les produits et dont ils deviennent, à leur façon, les représentants et les emblèmes. Ce n'est à cet égard pas un hasard si le classement des puissances qui disposent le plus de *soft power* se trouve étroitement corrélé aux classements éducatifs (cf. encadré ci-contre) : non seulement parce que l'éducation elle-même entre dans la définition de ce qui assure la puissance douce, mais aussi parce qu'elle se trouve au fondement de tous les autres secteurs qui entrent dans cette définition. L'éducation constitue ainsi un élément essentiel de la puissance des États, qui s'affrontent sur le terrain scolaire : performance comparée des systèmes éducatifs nationaux, extension des réseaux d'écoles dites internationales à travers le monde, langues d'enseignement, mais aussi contenus des programmes et modalités pédagogiques entrent dans le champ de cette confrontation. Former les compétences utiles et modeler les esprits à sa manière, c'est préparer les victoires économiques et politiques de demain.

Mais à cette rivalité culturelle et économique sont venus plus récemment se superposer des conflits violents et ouverts qui se jouent sur le terrain éducatif et qui engagent, précisément, à définir et à penser une véritable géopolitique de l'éducation.

## « Education under Attack »

Depuis une quinzaine d'années, nombre d'observateurs de la vie internationale ont attiré l'attention sur le fait que l'éducation était devenue la cible d'attaques violentes et, d'une manière générale, un lieu de tensions et de conflictualité. En 2014, la Coalition mondiale pour protéger l'éducation contre les attaques (Global Coalition to Protect Education from Attack, GCPEA), organisation non gouvernementale (ONG) créée en 2010 et soutenue par le système onusien comme par d'influents ONG anglo-saxonnes, a publié un rapport intitulé *Education Under Attack* (L'éducation sous le feu)<sup>3</sup>. Le rapport recense plusieurs milliers d'attaques qui ont visé des établissements d'enseignement, du primaire au supérieur, entre 2009 et 2013, et / ou ciblé des élèves, des étudiants et des enseignants au cours de la même période. Trente pays sont concernés. Six sont considérés comme très lourdement affectés : l'Afghanistan, la Colombie, le Pakistan, la Somalie, le Soudan et la Syrie. Plus de mille cas d'attaques contre des établissements scolaires et / ou des élèves et des personnels d'éducation (toutes catégories confondues) y ont été documentés au cours de la période concernée.

3. RICHMOND Mark (sous la dir. de), *Education Under Attack 2014*, New York : GCPEA, 2014.  
URL : [http://protectingeducation.org/sites/default/files/documents/eua\\_2014\\_full\\_o.pdf](http://protectingeducation.org/sites/default/files/documents/eua_2014_full_o.pdf).  
Consulté le 18 janvier 2016.

Ces données agglomèrent des faits de nature différente qui reposent sur une variété de motifs (cf. encadré ci-contre). La nature des attaques (destruction d'écoles, enlèvement d'élèves ou d'enseignants, assassinats de masse ou ciblés) peut être répartie en deux catégories. D'une part, certaines attaques contre l'École peuvent être considérées comme des actes secondaires contre l'éducation, c'est-à-dire comme des actes qui ne visent pas les institutions éducatives en tant que telles, comme lieux d'enseignement et de transmission de certaines valeurs, mais en tant que ces institutions possèdent d'autres attributs et / ou d'autres ressources que leurs attributs ou leurs ressources strictement éducatives. Sur les 10 motifs mis en évidence par les auteurs du rapport pour expliquer les violences dont les institutions éducatives, les élèves et les enseignants sont les victimes, six relèvent de cette catégorie, parmi lesquels « détruire les symboles d'un gouvernement ou affirmer le contrôle d'éléments antigouvernementaux sur une zone particulière », « saisir des bâtiments scolaires ou universitaires pour les utiliser comme casernes, bases ou positions de tir, ou les attaquer parce qu'ils sont utilisés à ces fins par des forces opposées », ou encore « enlever des enfants pour les utiliser comme combattants, esclaves sexuels ou comme soutien logistique pour des opérations militaires ».

Mais, par ailleurs, un grand nombre d'attaques contre l'École doivent être qualifiées d'actes primaires contre l'éducation (la seconde catégorie), c'est-à-dire d'actes qui visent prioritairement et délibérément les institutions éducatives en tant qu'elles promeuvent et diffusent un corpus de valeurs, et qui ne pourraient ainsi pas se porter contre d'autres types d'institutions sans modifier la nature même du message que veulent transmettre les assaillants. Quatre des motifs allégués pour expliquer de tels actes illustrent cette catégorisation : « entraver l'éducation, perçue comme imposant des valeurs religieuses et culturelles étrangères », « s'opposer à des programmes perçus comme diffusant les valeurs de l'élite ou du groupe majoritaire, ou dépeignant certains groupes minoritaires d'une manière subalterne ou hostile », « empêcher l'école d'enseigner une langue, une religion, une culture ou une histoire étrangères à un groupe spécifique », et pour finir « entraver l'éducation des filles <sup>4</sup> ».

En Afghanistan, les Nations unies ont recensé 613 attaques contre des bâtiments scolaires de janvier à novembre 2009, contre 348 en 2008. Si certains de ces actes ont pu être le fait de forces gouvernementales ou internationales (comme des dommages collatéraux de bombardements opérés par la coalition menée par les États-Unis), la vaste majorité d'entre eux a été le fait des groupes insurgés contre le gouvernement de Kaboul, et notamment des différentes factions talibanes très actives dans le pays, selon la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA). Les motivations invoquées dans le rapport pour expliquer ces destructions se rapportent pour la plupart à ce que l'on a appelé plus haut des actes primaires contre l'éducation : « Les raisons des attaques par des groupes armés non

---

4. *Ibidem.*

## LES MOTIFS D'ATTAQUES CONTRE L'ÉDUCATION

Selon la Global Coalition to Protect Education from Attack (GCPEA), dans son rapport publié en 2014 <sup>1</sup>, 10 motifs principaux expliquent les attaques contre les personnels enseignants, les élèves et les étudiants, et / ou les bâtiments scolaires à travers le monde :

- entraver l'éducation, perçue comme imposant des valeurs religieuses et culturelles étrangères ;
- s'opposer à des programmes perçus comme diffusant les valeurs de l'élite ou du groupe majoritaire, ou dépeignant certains groupes minoritaires d'une manière subalterne ou hostile ;
- empêcher l'école d'enseigner une langue, une religion, une culture ou une histoire étrangères à un groupe spécifique ;
- entraver l'éducation des filles ;

- détruire les symboles d'un gouvernement ou affirmer le contrôle d'éléments antigouvernementaux sur une zone particulière ;

- saisir des bâtiments scolaires ou universitaires pour les utiliser comme casernes, bases ou positions de tir, ou les attaquer parce qu'ils sont utilisés à ces fins par des forces opposées ;

- restreindre l'activité syndicale des enseignants et la liberté académique ;

- menacer un groupe ethnique spécifique ;

- enlever des enfants pour les utiliser comme combattants, esclaves sexuels ou comme soutien logistique pour des opérations militaires ;

- récupérer de l'argent par extorsion de fonds ou rançon.

H.M.

1. RICHMOND Mark (sous la dir. de), *Education Under Attack 2014*, New York : GCPEA, 2014. URL : [http://protectingeducation.org/sites/default/files/documents/eua\\_2014\\_full\\_0.pdf](http://protectingeducation.org/sites/default/files/documents/eua_2014_full_0.pdf) ; et site Internet de la GCPEA : <http://www.protectingeducation.org/>. Consultés le 18 janvier 2016.

étatiques comprennent l'opposition à des programmes perçus comme "occidentaux" ou "non islamiques", [...] le rôle supposé des forces occidentales dans la reconstruction de certaines écoles, l'éducation des filles en général, ou toute opération du gouvernement central <sup>5</sup> ».

À la suite de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes de la coalition menée par les Américains en 2001, les nouveaux acteurs politiques ont tenté de réinstaurer, après la parenthèse talibane de 1996 à 2001, un cursus conforme aux exigences éducatives internationales. Mais l'instabilité politique et militaire du pays, associée à la très vive hostilité que ces réformes ont suscitée de la part des groupes talibans, a conduit à une vague de violence sans précédent contre les institutions éducatives entre 2006 et 2009. Plusieurs centaines d'écoles sont alors attaquées annuellement dans le pays au cours de cette période. Loin d'être une addition de faits spontanés, cette vague de violence présente la particularité d'avoir été, sinon entièrement planifiée, du moins codifiée par les principaux groupes talibans. Selon Antonio Giustozzi et Claudio Franco, en décembre 2006, « les dirigeants

5. *Ibidem*.

talibans ont inclus dans leur *layeha*, le code de conduite destiné aux commandants sur le terrain, des instructions pour attaquer les écoles qui ne respectaient pas les règles établies par l'état-major ; ce qui couvrait l'interdiction des programmes d'après 2001, les nouveaux manuels progressivement adoptés et l'éducation des filles. D'après ce que l'on peut en savoir, les chefs talibans ont pris cette décision à la suite d'un grand débat sur le sujet mené au cours des mois précédents<sup>6</sup>. »

Deux points sont ici essentiels. Tout d'abord, le combat politique et militaire des talibans inclut explicitement une composante scolaire, les écoles devenant des cibles spécifiques et privilégiées, au point même que le code de conduite des talibans précise les formes d'engagement qui doivent être celles des commandants locaux pour les attaquer. Ensuite, le combat a bien une valeur culturelle puisqu'il porte à la fois sur les programmes qui doivent être suivis et sur le public habilité à recevoir un enseignement (en l'occurrence les garçons et non les filles). Guerre politique, combat pour l'hégémonie culturelle : les deux sont ici intrinsèquement liés, l'éducation se situant à la pointe avancée de cette dernière et donc tout près de l'épicentre du conflit. Il est à cet égard intéressant de noter que si les actes de violence à l'encontre des écoles diminuent nettement en Afghanistan à partir de la fin de l'année 2009 (197 actes hostiles en 2010, 167 en 2012), cette situation nouvelle est due à une stratégie de recentrage politique des chefs talibans, qui tout à la fois s'inquiètent des résistances des populations locales à leurs agressions répétées contre l'École, et qui ont su négocier avec le gouvernement de Kaboul des aménagements sur la nature même des contenus scolaires qui permettent, à partir de 2011, d'établir un relatif *statu quo* sur la question éducative<sup>7</sup>.

## École et mondialisation

Le cas afghan, ou plus largement le cas taliban, nous permet de mieux saisir la nature de certains conflits qui traversent le monde actuel. La confrontation ouverte autour des questions éducatives nous paraît en effet se situer au point de convergence entre un agenda international en faveur de la scolarisation primaire universelle et la réalité d'acteurs locaux qui vivent la pression exercée par les États et les instances internationales sur la scolarisation de leurs enfants comme une atteinte à leur identité culturelle et à leurs modes de vie.

En 1990 d'abord, lors de la conférence de Jomtien, puis en 2000 lors du forum de Dakar, la communauté internationale a exprimé sa volonté de parvenir à la scolarisation primaire universelle, c'est-à-dire à ce que tous les enfants du monde, filles et garçons, achèvent un cycle primaire d'éducation,

---

6. GIUSTOZZI Antonio et FRANCO Claudio, *The Battle for the Schools: The Taleban and State Education*, Afghanistan Analysts Network, 2011. URL : <http://www.afghanistan-analysts.org/wp-content/uploads/downloads/2012/10/2011TalebanEducation.pdf>. Consulté le 18 janvier 2016.

7. *Ibidem*.

condition d'une alphabétisation pérenne. Cette volonté a été institutionnalisée lors du sommet du Millénaire qui s'est tenu à New York en septembre 2000, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours duquel l'objectif d'« éducation pour tous » a été promu comme une priorité politique mondiale, sous la forme de deux des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui devaient couvrir la période allant de 2000 à 2015<sup>8</sup>.

Si l'objectif d'éducation pour tous est loin d'avoir été atteint, il n'en demeure pas moins que des progrès substantiels ont été accomplis dans ce domaine<sup>9</sup> : entre 1999 et 2011, le nombre d'enfants non scolarisés dans le monde a presque diminué de moitié, passant de 107 à 57 millions, alors même que le nombre d'enfants scolarisables avait nettement augmenté du fait de la croissance démographique. Le taux net de scolarisation dans le primaire a crû au cours de la même période de 84 % à 91 %. Si les disparités régionales sont importantes, tant entre grands sous-ensembles internationaux, notamment entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne, qu'entre sous-ensembles nationaux, la poussée éducative constitue une réalité tangible dans de nombreux pays. Ainsi, au Pakistan, le taux net de scolarisation est-il passé entre 1999 et 2011 de 58 % à 72 % : si le pays compte encore plus de cinq millions d'enfants non scolarisés, les progrès effectués n'en demeurent pas moins réels et significatifs. Les dépenses en matière d'éducation ont parallèlement augmenté : la dépense mondiale d'éducation est passée de 4,6 % à 5,1 % du PIB mondial et la part de l'éducation dans les budgets des États est passée en moyenne de 15 % à 15,5 % entre 1999 et 2011. Là encore, les disparités sont importantes, mais la tendance s'avère symptomatique d'un engagement global en faveur de l'École.

Au-delà de ces données, la communauté internationale a élaboré un discours sur l'éducation qui fonctionne comme un puissant *stimulus* pour contraindre les États à augmenter la part du budget national qu'ils consacrent à l'éducation, et plus encore pour les pousser à inscrire l'éducation au centre de leur projet politique. Ce discours, élaboré à partir de la conférence de Jomtien et fortement structuré depuis 2000, est très largement orienté vers la rationalité économique<sup>10</sup>. Tous les pays sont ainsi invités à investir dans l'éducation, en

8. Quinze ans après avoir défini en septembre 2000, à New York, lors du sommet du Millénaire, huit OMD, les pays membres de l'Organisation des Nations unies ont renouvelé leur engagement pour le développement l'année dernière. En septembre 2015, ils ont en effet adopté un nouveau programme de développement durable, articulé autour de 17 Objectifs de développement durable (ODD). Le quatrième objectif, consacré à l'éducation, vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » d'ici à 2030. Concrètement, d'ici 15 ans, tout enfant devra achever dans son pays une scolarité gratuite d'au moins six années.

9. *Teaching and Learning: Achieving Quality for All*, Paris : UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), EFA (*Education For All*) *Global Monitoring Report*, 2014.

10. *Education for All: Is the World on Track?*, Paris : UNESCO, EFA *Global Monitoring Report*, 2002 ; *Learning for All: Investing in People's Knowledge and Skills to Promote Development*, Washington, D.C. : Banque mondiale, *World Bank Group Education Strategy 2020*, 2011.

particulier les pays en développement pour lesquels les OMD ont été conçus. La poussée éducative qui a été enregistrée au cours des 15 dernières années, quand bien même elle peut être considérée comme insuffisante, s'ancre dans ce discours à la fois incitatif et prescriptif. La pression politique internationale sur l'éducation est forte et se répercute, avec un coefficient de déperdition différent selon les pays, à l'échelle des politiques nationales. Or l'effort de scolarisation fonctionne de telle façon que plus il se poursuit, plus il doit se renforcer, dans la mesure où les populations non encore scolarisées sont aussi, pour plusieurs raisons qui peuvent se cumuler, les plus difficiles à atteindre : populations pauvres pour lesquelles le coût d'opportunité de scolarisation des enfants est impossible à assumer, populations culturellement marginalisées pour lesquelles les biais culturels supposés du système éducatif dominant peuvent être rédhibitoires, minorités exclues des courants majoritaires et donc rétives à en accepter les contraintes, etc. Plus un pays scolarise, plus le coût d'achèvement de la scolarisation s'avère élevé, soit financièrement, soit politiquement.

C'est sur ces marges-là, auprès des populations les plus éloignées de l'École, que les fronts de résistance à la scolarisation peuvent apparaître et dégénérer en conflits plus ou moins ouverts. Il n'est de ce point de vue guère surprenant que la carte des attaques contre les écoles, en Afghanistan, recoupe largement celle des plus faibles taux d'alphabétisation. Cette superposition s'explique par le fait qu'il est plus difficile de scolariser des enfants dont les parents sont analphabètes : les résistances à l'École augmentent en toute probabilité là où elle ne s'est jamais implantée, et cela d'autant plus qu'à cet obstacle culturel à la scolarisation s'en ajoutent d'autres, comme des obstacles économiques, sociaux ou politiques.

Qu'un mouvement dissident et violemment hostile à la scolarisation (en particulier des filles) comme Boko Haram soit apparu dans le nord-est du Nigeria ne doit de ce point de vue guère surprendre : l'État de Borno, fief historique de la secte, fait partie de ceux dans lesquels le taux de scolarisation est le plus faible, et qui associe à cette situation éducative des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne du pays, ainsi que des rapports tendus et sécessionnistes avec le pouvoir central du fait d'un fort sentiment identitaire, fondé sur des différences tout à la fois ethniques et religieuses<sup>11</sup>. Toutes les conditions, culturelles, politiques et sociales, étaient ainsi réunies pour que l'École y fasse l'objet d'un désaccord fondamental avec le pouvoir central. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que la pression éducative internationale, plus ou moins relayée selon les contextes nationaux (et sans doute moins que plus dans un pays comme le Nigeria), peut expliquer à elle seule la naissance d'un mouvement rebelle comme Boko Haram : les origines d'un tel mouvement sont multiples et complexes. Mais, quoi qu'il en soit du rôle de cette pression comme facteur déclenchant, il n'en convient pas moins de remarquer que Boko Haram, à travers son nom comme dans ses actes, a fait de

---

11. FALOLA Toyin et HEATON Matthew M., *A History of Nigeria*, New York : Cambridge University Press, 2008.

l'École l'une de ses cibles principales, ce qui nous apparaît particulièrement significatif du rôle désormais joué par l'éducation dans les rivalités politiques et territoriales sur la scène internationale.

Les conflits qui se jouent autour de l'éducation au niveau local constituent autant de résistances à la définition de plus en plus homogène qui tend à être donnée de l'École au niveau mondial. En ce sens, l'éducation s'inscrit parfaitement dans le concept de « glocalisation » qui a émergé dans les années 1990, et qui a en particulier été défini et popularisé par le sociologue britannique Roland Robertson. Selon cet auteur <sup>12</sup>, la mondialisation (*globalization*) ne saurait être considérée comme un processus linéaire d'intégration de toutes les cultures dans une culture commune et uniforme, mais bien plutôt comme la dialectique qui unit les perspectives mondiales aux réalités locales : le global n'existe ainsi jamais, en actes, que sous des formes locales, tandis que ce qui est considéré comme local est le plus souvent constitué de concepts globaux, à l'instar de la nation.

L'École ressortit parfaitement de cette dialectique : son concept global ne s'actualise que dans des réalités locales, mais inversement, l'idée que l'on s'en fait localement est toujours déjà informée par le concept global qui s'en est imposé. De là les conflits parfois violents qu'elle peut susciter, et qui doivent être compris comme l'ensemble des ajustements que suppose la mise en œuvre de la poussée éducative au niveau local. Ou, pour le dire autrement, comme le passage du concept au réel, le concept étant ici admis localement comme une donnée globale, au corps défendant de ceux qui lui opposent une résistance farouche (et souvent meurtrière), croyant imposer, comme le font les talibans, un concept local d'éducation au concept global qu'ils combattent, alors qu'en réalité ils ne font qu'ajuster le concept global qu'ils ont en quelque sorte intériorisé à leurs réalités locales. C'est là que réside le caractère contemporain des rivalités qui se jouent autour de l'éducation, leur nouveauté spécifique, et c'est en cela que s'impose la construction d'une géopolitique de l'École.




Nul ne doute que l'éducation constitue un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle. La réussite comparée des systèmes éducatifs à l'échelle internationale recompose d'ores et déjà le champ de la puissance économique, et donc de la prépondérance politique. Toutefois, à trop appréhender l'éducation sous l'angle rassurant des déclarations d'intention, dans le droit fil d'un progressisme linéaire dont autrefois Condorcet avait construit le paradigme dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1795), ou en

---

12. ROBERTSON Roland, *Globalization: Social Theory and Global Culture*, Londres : Sage, 1992 ; et « Glocalization: Time-Space and Homogeneity-Heterogeneity », in Mike FEATHERSTONE, Scott LASH et Roland ROBERTSON (sous la dir. de), *Global Modernities*, Londres : Sage, 1995, p. 25-44.

se fiant trop candidement à la théorie du capital humain, on court le risque de ne pas voir en quoi le champ éducatif est aussi porteur de rivalités et de déséquilibres. Rivalités symboliques, rivalités culturelles, rivalités politiques : l'intérêt de construire une véritable géopolitique de l'éducation consiste tout à la fois à rendre à l'éducation toute la complexité qui est la sienne, en y ré-introduisant les tensions qui se jouent en son sein et dont elle est la source, et en unifiant dans une problématique commune des éléments dont la dispersion oblitère la vigueur explicative.

À cette dimension proprement heuristique, la géopolitique de l'éducation mêle également une dimension prospective. Tracer la carte fine, à l'échelle non seulement des nations, mais aussi des régions et des ensembles infra-régionaux, des espaces scolairement dominés, c'est se donner les moyens de lire en dynamique, sur une génération, les tensions de toute nature, depuis les crispations identitaires jusqu'aux plus grandes violences, que le monde porte potentiellement en lui. Les risques sont ici d'autant plus grands que les pays sont fragiles. La mise en œuvre de l'agenda international en matière d'éducation, tel qu'il a été récemment renouvelé dans le cadre des Objectifs du développement durable, et qui associe un cadre d'action qui exerce une influence sur les relations que les États et les acteurs internationaux entretiennent entre eux (en particulier au regard de l'aide au développement qui structure pour partie les relations Nord-Sud), et un ensemble de normes et de valeurs qui doivent à terme irriguer et structurer les pratiques et les contenus éducatifs à travers le monde, ne peut en effet manquer de susciter des ajustements plus ou moins sévères localement. S'il n'est pas ici question de remettre en cause la valeur de l'éducation et de sombrer dans un relativisme de mauvais augure, la géopolitique de l'éducation que nous appelons de nos vœux doit nous permettre de mieux nous préparer aux conflits, ouverts ou feutrés, qui s'annoncent. ■



**Dossier spécial Éducation et formation dans le numéro 410 (janvier-février 2016), toujours en vente**

- Éducation : le poids croissant des standards internationaux
- Élitisme républicain ou république élitiste
- La formation continue en France

**Informations :** [bprivey@futuribles.com](mailto:bprivey@futuribles.com)  
Tél. + 33 (0)1 53 63 37 73 • [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

# Vers de nouveaux indicateurs de développement

ENJEUX ET DÉFIS À TRAVERS LE CAS  
DE L'UNION EUROPÉENNE

PAR LAURA BRIMONT, DAMIEN DEMAILLY ET LUCAS CHANCEL <sup>1</sup>

*« La richesse est la chose la plus incertaine du monde » affirmait le poète grec Ménandre au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Pour autant, cela fait des siècles que l'homme s'efforce de la mesurer et des lustres qu'il le fait à partir d'indicateurs quasi exclusivement monétaires et économiques, à l'instar du produit intérieur brut (le PIB). Bien que ce choix d'indicateurs ait été régulièrement contesté, y compris dans les colonnes de Futuribles, il a fallu attendre la décennie 2000 pour que d'autres éléments (environnementaux et sociaux en particulier) soient pris en compte par les instances nationales et internationales pour mesurer la richesse et le développement des sociétés. Laura Brimont, Damien Demailly et Lucas Chancel rappellent ici comment ces nouveaux indicateurs ont émergé et quels usages peuvent en être faits. Ils montrent ensuite comment ils s'institutionnalisent à l'échelle européenne et intègrent les stratégies de moyen-long terme de l'Union — par exemple via l'initiative « Au-delà du PIB » ou la stratégie Europe 2020. Ils soulignent enfin les enjeux inhérents à la mise en place de tels indicateurs, en termes à la fois symboliques, d'harmonisation politico-économique et d'évolution des priorités politiques européennes ; tout en déplorant une certaine déconnexion entre les instances d'élaboration scientifique de ces nouveaux indicateurs, et les acteurs (politiques, citoyens) censés les utiliser. S.D. ■*

---

1. Laura Brimont et Lucas Chancel sont chercheurs, et Damien Demailly, coordinateur, du programme Nouvelle prospérité à l'IDDRI (Institut de développement durable et des relations internationales) ; Lucas Chancel est également coordinateur du *World Inequality Report* à la Paris School of Economics.

Voilà plusieurs décennies que les systèmes de comptabilité nationaux sont l'objet de critiques. Bertrand de Jouvenel en 1968 dénonçait ainsi les limites d'une comptabilité limitée aux seules transactions monétaires, ne prenant pas en compte les services rendus à titre gratuit, ni les atteintes portées à l'environnement <sup>2</sup>. En 1971, c'était au tour de Jacques Delors de souligner la nécessité de recourir à des instruments de mesure autres que les seuls indicateurs économiques pour apprécier l'évolution de nos sociétés <sup>3</sup>. Le gouvernement français commence à réfléchir dès 1978 à la possibilité de mettre en œuvre un système de compte du patrimoine naturel à travers la Commission interministérielle des comptes du patrimoine naturel. Aujourd'hui, les critiques se concentrent sur le produit intérieur brut (PIB), indicateur phare de la comptabilité nationale et sorte de baromètre du progrès des sociétés occidentales depuis l'après-Seconde Guerre mondiale. Trois problématiques nourrissent la critique du PIB : 1) l'accroissement des inégalités depuis la fin des années 1990, dû à une répartition de plus en plus déséquilibrée des fruits de la croissance entre capital et travail à partir du milieu des années 1970 ; 2) le décrochage entre l'accroissement du PIB et les mesures subjectives de la satisfaction de la vie ; et 3) l'absence de prise en compte des atteintes portées à l'environnement.

Considérés au départ comme marginaux, ces courants critiques se sont progressivement institutionnalisés au cours des décennies 1990 et 2000, portant avec eux des propositions d'indicateurs alternatifs ou complémentaires au PIB. La question des « nouveaux indicateurs de richesse » est ainsi peu à peu devenue une question politique pour les collectivités territoriales <sup>4</sup>, les États <sup>5</sup> mais aussi les organisations internationales <sup>6</sup>.

L'Union européenne (UE) s'inscrit pleinement dans cette dynamique : de nombreux indicateurs sociaux et environnementaux ont été développés dans le cadre de la mise en œuvre de politiques sectorielles et de stratégie générale. Ainsi, la Stratégie en faveur du développement durable (SDD), adoptée par le Conseil européen en 2001 et renouvelée en 2006, est basée sur 12 indicateurs économiques, sociaux et environnementaux, sur la base desquels Eurostat produit un rapport d'évaluation tous les deux ans. La stratégie de croissance de l'UE pour la période 2010-2020 (dite « stratégie Europe 2020 ») est quant à elle basée sur huit indicateurs économiques, sociaux et environnementaux et qui sont également à la base des rapports d'évaluation

---

2. JOUVENEL Bertrand (de), *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, Paris : SÉDÉIS (Société d'étude et de documentation économique, industrielle et sociale) (coll. *Futuribles*), 1968 (rééd. Gallimard, 2002).

3. DELORS Jacques, *Les Indicateurs sociaux*, Paris : SÉDÉIS (coll. *Futuribles*), 1971.

4. Pour des exemples voir BRAINPOoL (Bringing Alternative Indicators into Policy), URL : <http://www.brainpoolproject.eu/case-studies/>

5. CHANCEL Lucas, THIRY Géraldine, DEMAILLY Damien, *Les Nouveaux Indicateurs de prospérité : pour quoi faire ? Enseignements de six expériences nationales*, Paris : IDDRI (Study), septembre 2014.

6. Voir par exemple l'initiative *Better Life Index* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), URL : <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr>.

annuelle de cette stratégie produits par la Commission européenne (voir tableau 2, *infra*, pour la liste des indicateurs de la SDD et de la stratégie Europe 2020). La Commission européenne a en outre lancé en 2007 une initiative baptisée « Au-delà du PIB », visant à développer de nouveaux indicateurs de richesse destinés à être utilisés dans la gouvernance européenne. Les nouveaux indicateurs de richesse ont donc fait leur apparition dans les politiques européennes. Quel est leur rôle dans la gouvernance de l'UE, et quels enjeux leurs usages suscitent-ils ?

## À quoi servent les indicateurs ?

On peut distinguer trois types d'usage des indicateurs dans la prise de décision collective. Tout d'abord, la reprise généralisée de certains indicateurs dans le discours politique ou dans les médias leur a conféré un statut symbolique : celui d'allégorie du progrès ou de la richesse. Combien de fois n'a-t-on pas entendu : « Bonne nouvelle, aujourd'hui, la croissance française a gagné 0,1 point au dernier semestre » ? La métonymie qui consiste à désigner la croissance du PIB par le simple terme de « croissance » est significative de cette dimension symbolique acquise par le PIB<sup>7</sup>. En imposant à la société un référentiel normatif commun, définissant ce qui est bon (tout ce qui contribue à l'augmentation du PIB) et ce qui ne l'est pas (tout ce qui ne contribue pas à son augmentation), le PIB définit les cadres cognitifs et d'action des différents acteurs, que ce soit les responsables politiques, les médias ou les citoyens.

Deuxièmement, les indicateurs peuvent être utilisés en tant qu'outils de pilotage de l'action publique, à tous les stades de l'élaboration des politiques publiques, que ce soit en amont pour légitimer et institutionnaliser un phénomène, suivre son évolution, éventuellement fixer des objectifs, ou en aval pour évaluer les résultats d'une stratégie politique. Cette évaluation peut être faite par les gouvernants eux-mêmes, en interne en quelque sorte, tout comme par des acteurs externes, comme la société civile ou les représentants de l'opposition politique. Le taux de chômage, par exemple, permet de donner un poids politique à l'enjeu du chômage, conduit les responsables politiques à s'engager plus ou moins explicitement à faire baisser cet indicateur, et permet d'évaluer le succès ou l'échec des politiques publiques relatives à l'emploi. Notons que les indicateurs peuvent servir au pilotage aussi bien de stratégies politiques générales que de politiques sectorielles (voir notamment l'utilisation des indicateurs dans les études d'impact).

Troisièmement, la puissance symbolique de certains indicateurs, tout comme l'importance donnée aux indicateurs dans le pilotage de l'action politique, leur confère un rôle dans le débat politique : les indicateurs sont mobilisés dans les discours de tous les acteurs, société civile incluse, pour légitimer ou au contraire délégitimer des enjeux. Ainsi, en générant de l'in-

7. Conduisant ainsi beaucoup de nos concitoyens à ne même plus savoir de quelle croissance il s'agit...

**Tableau 1 — Les différents usages des indicateurs de richesse**

Type d'usage	Définition
Symbolique	Certains indicateurs sont le support d'un référentiel commun en mouvement, d'une vision du progrès commune à l'ensemble de la société.
Pilotage de l'action publique	Les indicateurs sont des instruments pour élaborer et piloter les politiques publiques, et en particulier pour évaluer l'efficacité de stratégies politiques comme des mesures sectorielles.
Débat politique	Les indicateurs sont utilisés pour légitimer ou délégitimer des enjeux, par de nombreux acteurs qui tentent dès lors d'inscrire « leurs » indicateurs dans le pilotage de l'action publique et une nouvelle vision du progrès.

formation supplémentaire sur des problématiques environnementales et sociales (indicateur d'émission de CO<sub>2</sub> ou d'inégalités de revenus), les nouveaux indicateurs sont autant de « munitions » dans le débat politique européen pour les décideurs et les associations qui veulent réorienter les discussions budgétaires vers ces autres dimensions de la crise de l'UE. Alternativement, l'indicateur PIB peut être mobilisé pour légitimer ou délégitimer des enjeux environnementaux et sociaux. En résumé, les nouveaux indicateurs de richesse peuvent avoir trois types d'usage, résumés dans le tableau 1.

Il est important de remarquer que la nature des indicateurs (indicateur agrégé / désagrégé, uni- ou multidimensionnel, indicateurs synthétiques vs tableau de bord, etc.) est plus ou moins pertinente selon les usages qu'on entend leur assigner. Ainsi, pour avoir une portée symbolique, un indicateur doit être facilement compréhensible par les non-statisticiens et communicable aux médias et aux citoyens. L'acquisition d'un statut symbolique passe également par l'opérationnalisation de l'indicateur dans les institutions publiques comme privées. Ainsi, le PIB est utilisé comme référentiel dans le dialogue social (que ce soit à l'intérieur d'une entreprise, ou entre le ministère et des secteurs d'activité) pour négocier les conditions de distribution de la richesse produite — ou non — : montant des salaires, conditions d'octroi des pensions de retraite, niveau des prélèvements sociaux, etc. L'usage du PIB se matérialise donc au niveau individuel, contrairement à d'autres indicateurs synthétiques de progrès tels que l'indice de développement humain (IDH), qui est peu perceptible dans l'expérience individuelle. Le pilotage de l'action publique par les indicateurs implique aussi des enjeux de communication, puisqu'ils doivent être connus de l'ensemble de la classe politique, voire des citoyens. Mais parce qu'ils doivent permettre d'évaluer *ex ante* ou *ex post* l'efficacité d'une certaine stratégie politique sur le phénomène représenté, ils gagnent à être plus désagregés.

L'usage symbolique d'un indicateur soulève également un enjeu de temporalité : pour qu'un indicateur accède à un statut de symbole, il doit s'inscrire dans la durée et donc perdurer dans le temps. Si le PIB est porteur d'un message de progrès, c'est aussi parce qu'il s'est imposé dans la comptabilité nationale dès les années 1930, et qu'il survit à des changements de méthodologie réguliers.

## **Les nouveaux indicateurs de richesse dans les politiques européennes**

### **Une dynamique d'institutionnalisation des nouveaux indicateurs**

L'UE s'inscrit dans une dynamique d'institutionnalisation du débat sur les nouveaux indicateurs de richesse au sein des organisations internationales. On peut citer par exemple l'initiative du vivre mieux (*Better Life*) lancée en 2011 par l'OCDE, qui a conduit au développement d'une batterie d'indicateurs du bien-être sur 11 thématiques clefs (logement, revenu, emploi, liens sociaux, éducation, environnement, engagement civique, santé, satisfaction, sécurité et équilibre travail-vie). Ces indicateurs sont régulièrement actualisés, et leur évolution est analysée chaque année dans un rapport annuel par pays membre. L'initiative a aussi donné lieu au développement d'une application interactive en ligne qui permet de comparer les pays membres en fonction de l'importance accordée à différents critères du bien-être. Enfin, l'initiative développe des projets méthodologiques et de recherche afin d'aider à comprendre les évolutions en matière de bien-être et les facteurs sous-jacents.

L'initiative WAVES (*Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Service*) de la Banque mondiale a quant à elle pour but de promouvoir la prise en compte du capital naturel dans les documents de planification et de développer la comptabilité environnementale dans huit pays en voie de développement<sup>8</sup>.

Dernier exemple de cette institutionnalisation des nouveaux indicateurs de richesse, les Nations unies ont adopté en septembre 2015 les Objectifs de développement durable (ODD), comprenant 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.

Depuis 2001, l'UE s'est dotée d'une Stratégie en faveur du développement durable (SDD), qui énumère une série d'objectifs opérationnels et de mesures concrètes pour lutter contre les tendances non durables au sein de l'Union. La SDD a été complétée en 2006 par 12 indicateurs du développement durable (tableau 2). En 2010, l'UE a adopté la stratégie Europe 2020, sorte de feuille de route pour favoriser une « croissance intelligente, durable et inclusive » au sein de l'Union pour la période 2010-2020. Cette stratégie de politique globale repose sur huit indicateurs, dont six indicateurs environnementaux et sociaux. Les indicateurs utilisés dans la SDD et dans la stratégie Europe 2020 sont toutefois différents (tableau 2, page suivante).

8. Il s'agit du Botswana, de Madagascar, du Rwanda, de la Colombie, du Costa Rica, du Guatemala, de l'Indonésie, et des Philippines.

**Tableau 2 — Tableau comparatif des indicateurs de développement durable et des indicateurs Europe 2020**

Type d'indicateurs	SDD (12 indicateurs)	Stratégie Europe 2020 (8 indicateurs)
Économique	Taux de croissance du PIB par habitant	Taux d'emploi
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommation intérieure de matières et PIB à prix constants</li> <li>• Part de l'aide publique au développement dans le revenu national brut</li> </ul>	Part de la dépense intérieure brute de R&D dans le PIB
Environnemental	Total des émissions de gaz à effet de serre	Objectifs de réduction des émissions de CO <sub>2</sub> (en % par rapport au niveau de 1990)
	Consommation intérieure brute d'énergie, par combustible	Part des énergies renouvelables
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution de la population d'oiseaux des champs</li> <li>• Prises de poissons sur les stocks en dehors des « limites biologiques de sécurité »</li> <li>• Consommation d'énergie des transports et PIB à prix constants</li> </ul>	Réduction de la consommation énergétique (en millions de tonnes équivalent pétrole)
Social	Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux	Part des jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation
	Taux de dépendance vieillesse actuelle et projetée	Part des 30-34 ans ayant un niveau d'études supérieur
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espérance de vie en bonne santé à la naissance, par sexe</li> <li>• Niveau de confiance des citoyens dans les institutions de l'UE</li> </ul>	Nombre d'individus menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale

## L'initiative « Au-delà du PIB »

L'initiative « Au-delà du PIB » est lancée en 2007 avec l'organisation conjointe d'une conférence par la Commission européenne et le Parlement, mais n'est formalisée qu'en 2009 à travers une communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen intitulée « Le PIB et au-delà : mesurer le progrès dans un monde en mutation ». Le renversement sémantique opéré entre cet intitulé et celui de la conférence de 2007 (« Au-delà du PIB : mesurer le progrès, la véritable richesse et le bien-être des nations ») apparaît comme un réalignement des ambitions de l'initiative avec celles de la Commission, telles qu'énoncées dans le discours d'ouverture de la conférence de 2007 : il ne s'agit pas de remplacer le PIB ou de l'adapter, mais de le compléter.

La communication de 2009 énonce cinq actions à mettre en œuvre, que l'on peut classer en deux catégories d'intervention. La première concerne

l'amélioration des cadres de comptabilité existants, que ce soit à travers l'actualisation plus fréquente des données environnementales et sociales, ou via l'harmonisation des cadres comptables nationaux avec les prescriptions onusiennes. La deuxième catégorie d'intervention est la création de nouveaux indicateurs.

## ► Améliorer les cadres de comptabilité

Dans le cadre de l'initiative « Au-delà du PIB », différentes mesures ont été mises en œuvre pour améliorer l'actualisation des indicateurs sociaux et environnementaux, bien moins fréquente que celle des indicateurs économiques et financiers. À titre d'illustration, les données sociales et environnementales ont respectivement un décalage temporel d'environ deux ans et demi et un an et demi, tandis que pour le PIB, ce décalage n'excède pas trois mois <sup>9</sup>. Ces efforts ont par exemple permis d'améliorer l'actualisation des données sur les émissions de gaz à effet de serre.

L'autre piste pour améliorer les cadres de comptabilité concernait l'harmonisation de la comptabilité sociale et environnementale des États membres. Cet objectif s'inscrit notamment dans les efforts réalisés à l'échelle des Nations unies pour développer un cadre statistique *standard* définissant les principales règles de comptabilité environnementales (concepts statistiques, définition, classification, etc.) nécessaires pour produire des statistiques sur l'environnement et sur ses liens avec l'économie comparables entre tous les pays. Ce cadre, appelé *System of Environmental Economic Accounting* (SEEA), reprend la structure des systèmes de compte nationaux pour faciliter l'intégration de cette comptabilité environnementale unifiée dans la comptabilité nationale.

**Le PIB et au-delà : mesurer le progrès dans un monde en mutation**

Sur ce point, l'initiative a apporté des évolutions substantielles puisqu'elle a participé à l'adoption par le Parlement et le Conseil de deux règlements <sup>10</sup> contraignant les États membres à intégrer six modules du SEEA dans leur système de comptabilité : émissions des gaz à effet de serre, taxes environnementales, flux de matières, dépenses de protection de l'environnement, secteur des biens et des services environnementaux, et comptes des flux physiques d'énergie. Sur les questions sociales, les progrès réalisés sont moindres, même si les systèmes de comptabilité nationaux contenaient déjà certains indicateurs.

9. *Source* : entretiens. Les estimations du PIB données l'année même ne sont cependant que des estimations provisoires, qui sont affinées au fur et à mesure du temps. L'estimation définitive n'intervient ainsi qu'en année  $n + 3$  en France (*source* : calendrier des comptes nationaux, INSEE [Institut national de la statistique et des études économiques], URL : [http://www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/default.asp?page=base\\_2010/calendrier\\_comptes-nat.htm](http://www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/default.asp?page=base_2010/calendrier_comptes-nat.htm). Consulté le 11 janvier 2016).

10. Règlements 691/2011 et 538/2014, adoptés par le Parlement et le Conseil européen.

## ► Construire de nouveaux indicateurs de richesse

Afin de mieux informer la politique de cohésion européenne<sup>11</sup> et réduire les disparités socio-économiques entre les 227 régions de l'UE et entre les catégories sociales, l'initiative s'est attachée à développer des indicateurs désagrégés permettant de mesurer plus finement la distribution des richesses et des inégalités. Cette ambition s'est traduite par le développement d'indices sur la pauvreté et le développement calculés pour chacune des régions européennes. Différents indicateurs ont également été développés pour renseigner les inégalités socio-économiques au niveau européen, tels que le taux de personnes « sous la menace de pauvreté »<sup>12</sup> ou l'indicateur de comparaison entre les plus hauts et les plus bas revenus<sup>13</sup>.

L'autre objectif de l'initiative en matière de création d'indicateurs était la mise au point de deux indicateurs synthétiques censés compléter le PIB : un indice environnemental et un indice de bien-être. Cet objectif n'a toutefois pas été rempli. Deux indicateurs environnementaux synthétiques ont été développés — un indicateur des pressions environnementales générées sur le territoire européen, et un autre indicateur intégrant les pressions environnementales générées via les importations —, mais ils sont restés au stade pilote. Concernant le bien-être, aucun indicateur agrégé n'a été développé.

Enfin, le dernier objectif en matière de création d'indicateurs consistait à développer un tableau de bord du développement durable européen. En effet, les indicateurs développés dans le cadre de la SDD souffrent d'un problème de mise à jour des données et d'un déficit communicationnel. « L'objectif du tableau de bord du développement durable est de compléter les indicateurs de développement durable existants au sein de l'UE. Ces indicateurs sont destinés à piloter dans le détail les objectifs et les actions en matière de développement durable, mais pas à communiquer sur les réalisations générales et les défis en matière de développement durable<sup>14</sup>. » L'enjeu du tableau de bord du développement durable était de dépasser l'usage des indicateurs de développement durable comme outils de pilotage de l'action publique, pour leur donner une portée symbolique. Cet objectif n'a toutefois pas abouti.

---

11. La politique de cohésion européenne est la principale politique d'investissement de l'Union. Elle cible les villes et les régions afin de soutenir la dynamique économique, le développement durable et la qualité de vie des citoyens.

12. Part des personnes du foyer vivant avec un revenu égal à moins de 60 % du revenu médian national.

13. Rapport du plus haut et du plus bas quintile de revenu.

14. Traduction des auteurs, phrase originale : « *The aim of the SD [Sustainable Development] Scoreboard is to complement the existing EU set of SD Indicators (SDIs). The SDIs are for monitoring the objectives and actions of the SD strategy in detail, but not for communicating overall achievements and challenges in the area of SD* », in *Commission Staff Working Document: Progress on "GDP and Beyond" Actions*, Bruxelles : Commission européenne, août 2013, p. 24.

## **Utiliser les nouveaux indicateurs, quels enjeux ?**

### **À la recherche de l'usage symbolique**

Les indicateurs synthétiques et les tableaux de bord restreints peuvent avoir une portée symbolique, en reflétant une vision commune du progrès. Cependant, comme nous venons de le voir, l'UE a échoué à produire de tels indicateurs / tableaux de bord. Pourquoi ? Au-delà des enjeux méthodologiques que pose la construction de ces indicateurs, il semble que ce soit plutôt des enjeux politiques qui aient contraint cet objectif. Les indicateurs synthétiques et les tableaux de bord impliquent en effet un consensus politique sur ce qui est susceptible d'être mesuré et donc valorisé, ou en d'autres termes une vision commune sur ce qu'est le développement durable, ou sur ce qu'est le bien-être social et environnemental. Or, une telle vision commune est loin d'exister au sein des institutions de l'Union <sup>15</sup>.

### **La question de l'harmonisation**

L'enjeu de l'harmonisation des nouveaux indicateurs de richesse européens se pose à deux niveaux. Le premier concerne la cohérence interne des politiques de l'UE. La création des nouveaux indicateurs de richesse au sein de l'UE se fait en ordre dispersé et sans grande visibilité : chaque politique ou stratégie utilise son propre jeu d'indicateurs, malgré leurs recouvrements en termes d'objectifs. Si la stratégie Europe 2020 rejoint les objectifs de la SDD, les indicateurs environnementaux et sociaux mobilisés dans les deux stratégies sont différents.

De plus, se pose la question de la cohérence des indicateurs développés à l'échelon européen avec ceux développés à d'autres échelons, notamment l'échelon des États membres et l'échelon international. En France par exemple, la loi Sas votée en avril 2015 rend obligatoire la publication d'un rapport sur l'évolution de 10 indicateurs de bien-être et de soutenabilité au moment du projet de loi de finances annuel <sup>16</sup>. Ces indicateurs ont été proposés par France Stratégie et le Conseil économique, social et environnemental (CESE) après une consultation citoyenne en ligne ; ils sont les sui-

15. SÉBASTIEN Léa et BAULER Tom, « Use and Influence of Composite Indicators for Sustainable Development at the EU-Level », *Ecological Indicators*, vol. 35, décembre 2013, p. 3-12.

16. Loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. Elle stipule, notamment : « Le gouvernement remet annuellement au Parlement, le premier mardi d'octobre, un rapport présentant l'évolution, sur les années passées, de nouveaux indicateurs de richesse, tels que des indicateurs d'inégalités, de qualité de vie et de développement durable, ainsi qu'une évaluation qualitative ou quantitative de l'impact des principales réformes engagées l'année précédente et l'année en cours et de celles envisagées pour l'année suivante, notamment dans le cadre des lois de finances, au regard de ces indicateurs et de l'évolution du produit intérieur brut. Ce rapport peut faire l'objet d'un débat devant le Parlement. »

vants : taux d'emploi, patrimoine productif, dette publique et privée, espérance de vie en bonne santé, bien-être subjectif, inégalités de revenu, part des diplômés du supérieur, empreinte carbone, abondance des oiseaux et taux de recyclage des déchets. Ces 10 indicateurs ont toutefois été définis sans souci de cohérence avec les indicateurs de la SDD ou de la stratégie Europe 2020. Cette question de la cohérence entre les différentes échelles de gouvernance se pose également par rapport aux ODD adoptés par les Nations unies. L'articulation entre les ODD et les indicateurs développés et utilisés à l'échelon européen est sans nul doute un des enjeux majeurs de la réforme de la stratégie de croissance européenne 2020-2030.

## ***Faire bouger les lignes du débat politique européen***

Sans avoir remis en cause de manière radicale le cadre de référence qu'est le PIB, on peut penser que les indicateurs sociaux et environnementaux, et les débats liés à l'initiative « Au-delà du PIB » ont fourni à la cause environnementale et sociale de nouvelles armes politiques. En générant de l'information supplémentaire sur les problématiques associées à ces deux dimensions du développement humain, les nouveaux indicateurs sont autant de « munitions » dans le débat politique européen pour légitimer ces mêmes dimensions.

Les débats sur la réforme du « semestre européen », qui est un dispositif institutionnel de coordination des politiques économiques et budgétaires au sein de l'Union <sup>17</sup>, en fournit une illustration intéressante. La crise a révélé une augmentation des inégalités dans la répartition des richesses et des revenus, ce qui a poussé la Commission à intégrer un nouveau tableau de bord d'indicateurs clefs en matière sociale et d'emploi dans le semestre <sup>18</sup>. Sur le plan environnemental, il est intéressant de constater que le Parlement européen et le Conseil reprennent l'argumentaire clef de l'initiative — nécessité de compléter le PIB par d'autres indicateurs afin d'apprécier la durabilité des progrès — et appellent à l'intégration d'indicateurs environnementaux dans le semestre européen <sup>19</sup>. Les lignes politiques sont donc amenées à bouger, comme le montre l'initiative en cours de « verdissement »

---

17. Instauré depuis 2011, le semestre européen a été rénové en 2015 afin de mieux prendre en compte les progrès réalisés en matière d'emploi et dans le domaine social, d'améliorer le dialogue démocratique, d'encourager la convergence en appliquant des critères comparatifs et des bonnes pratiques, et de soutenir les réformes en recourant aux Fonds structurels et d'investissement européens ainsi qu'à l'assistance technique. *Source* : « Réussir le changement : le semestre européen », Europe 2020 (Commission européenne). URL : [http://ec.europa.eu/europe2020/making-it-happen/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/making-it-happen/index_fr.htm). Consulté le 11 janvier 2016.

18. *État des lieux de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive*, Bruxelles : communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, 5 mars 2014.

19. Décision n° 1386/2013/UE du Parlement Européen et du Conseil du 20 novembre 2013 relative à un programme d'action général de l'Union pour l'environnement à l'horizon 2020 « Bien vivre, dans les limites de notre planète », *Journal officiel de l'Union européenne*, 28 décembre 2013.

du semestre <sup>20</sup>. Les nouveaux indicateurs de richesse ont donc bien un usage dans le débat politique, ce qui leur permet d'être ensuite éventuellement utilisés dans le pilotage de certaines politiques de l'Union.



Voilà donc plus d'une décennie que les politiques et stratégies européennes intègrent des indicateurs environnementaux et sociaux. L'agenda des indicateurs alternatifs au PIB a toutefois fortement gagné en visibilité à partir de 2007 et du lancement de ce qui a été appelée l'initiative « Au-delà du PIB ». L'initiative a permis des avancées notables sur le plan comptable : amélioration de la collecte des données socio-environnementales, extension des systèmes de comptabilité aux enjeux environnementaux et sociaux. Elle a donc créé les bases pour de nouveaux indicateurs, mais a échoué à produire des indicateurs synthétiques ou des tableaux de bord facilement communicables, indispensables à un usage « symbolique » des nouveaux indicateurs de richesse par l'UE. L'initiative a quand même, on peut le supposer, eu une influence sur le jeu politique européen, notamment à travers l'argumentaire développé autour des limites du PIB.

Pour conclure, notons que dans son document de travail sur les avancées de l'initiative de 2013, la Commission reconnaît que la question des usages des nouveaux indicateurs reste problématique, et identifie un certain nombre de défis, pour la plupart de nature technique ou méthodologique, à relever en ce sens : mise au point d'indicateurs de haut niveau capables de compléter le PIB ; promotion des méthodologies d'actualisation plus fréquente des indicateurs ; et développement de données monétaires de comptabilisation du capital naturel. En somme donc, la Commission fait l'hypothèse que plus on améliorera la qualité scientifique des indicateurs, plus ils seront à même d'être utilisés.

Cette hypothèse est toutefois radicalement remise en cause par les travaux de sciences sociales qui s'intéressent aux usages des indicateurs en politique. Ainsi, selon Léa Sébastien et Tom Bauler, ce n'est pas tant la qualité scientifique de l'indicateur qui détermine son usage dans le jeu politique, mais plutôt les cadres cognitifs des utilisateurs, ainsi que le contexte politique général dans lequel les indicateurs sont développés et utilisés <sup>21</sup>. Les auteurs soulignent les limites de l'exercice qui consiste à laisser aux experts le soin de la définition des indicateurs, excluant de fait les acteurs qui sont susceptibles de les utiliser, notamment les responsables politiques, mais aussi les citoyens.

La déconnexion entre les réflexions scientifiques sur les nouveaux indicateurs et leur utilisation dans la sphère politique est également soulignée

20. Voir « About Greening the European Semester », Commission européenne, 2015. URL : [http://ec.europa.eu/environment/integration/green\\_semester/about\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/integration/green_semester/about_en.htm). Consulté le 11 janvier 2016.

21. SÉBASTIEN Léa et BAULER Tom, *op. cit.*

dans les rapports et les avis du Parlement européen et des instances consultatives <sup>22</sup>. Intégrer les représentants politiques, voire les citoyens, dans les procédures de définition des indicateurs — notamment des indicateurs synthétiques à portée symbolique — n'est pas chose aisée, dans la mesure où cela rendrait beaucoup plus visibles les clivages idéologiques contenus dans les choix méthodologiques pour mesurer ce qui compte vraiment. Cependant, le développement des nouveaux indicateurs de richesse à l'échelle européenne aurait sans doute autant à gagner d'une démocratisation des procédures de leur sélection que d'un renforcement de leur qualité scientifique intrinsèque. ■

22. ROSBACH Anna (rapporteur, Committee on the Environment, Public Health and Food Safety), *Report on GDP and Beyond: Measuring Progress in a Changing World*, Bruxelles : Parlement européen, 2011 ; « Le PIB et au-delà. L'implication de la société civile dans le processus de sélection d'indicateurs complémentaires », Avis du Comité économique et social européen, *Journal officiel de l'Union européenne*, 21 juin 2012.



**RIS** LA REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE NUMÉRO 100 MARS 2015

**LA FRANCE, LE MONDE**  
avec la direction de Pascal BONIFACE

Laurent Fabius  
François Fillon  
François Bayrou  
Jean-Luc Mélenchon  
Nicolas Dupont-Aignan

Hélène Carrère d'Encausse / Nicole Gnesotto  
Pierre Hassner / Jean-Luc Domenach / Alain Rouquié  
Philippe Higon / Jean-Paul Chagnollaud  
François Godement

NUMÉRO SPÉCIAL

**CHAQUE TRIMESTRE, L'INTERNATIONAL EN DÉBAT**

Disponible en librairie et sur [www.iris-france.org](http://www.iris-france.org)

**IRIS** éditions 

# Le secteur français de la défense

ÉTAT DES LIEUX ET AVENIR

PAR GEORGES DAW <sup>I</sup>

*Dans un contexte économique national plus que morose depuis la crise de 2007-2008, le secteur de la défense, en France, fait figure d'exception : entre 2010 et 2015, le volume annuel de commandes d'armement français a quasiment triplé, passant d'environ 5 milliards d'euros à près de 15 milliards d'euros. Bien que très encadrées par le gouvernement, les exportations d'armes françaises « explosent », profitant d'un contexte international particulièrement tendu. Comme le montre Georges Daw dans cet état des lieux, le secteur de la défense se porte plutôt bien en France, même si le budget Défense du pays est souvent difficile à boucler. Il recouvre de nombreux enjeux à la fois économiques, scientifiques et politiques — en particulier à l'échelle européenne. Mais il suscite aussi de nombreuses questions compte tenu des tensions internationales croissantes et de la multiplication des violences émanant de groupes terroristes qui utilisent des armes qui, pour la plupart d'entre elles, à un moment ou un autre, ont été mises sur le marché selon des circuits licites. Par-delà les intérêts économiques inhérents au secteur de la défense qu'il met ici en évidence, cet article incite à penser que des réflexions de plus long terme s'imposent désormais concernant les possibles modifications des équilibres de rapports de forces entre la France et les destinataires de ses ventes d'armement. S.D. ■*

---

1. Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne ; Centre d'économie de la Sorbonne. Cet article a été fini de rédiger mi-janvier 2016 (NDLR).

Une commande de 24 avions *Rafale*, d'une frégate multimites et de missiles au fabricant français Dassault Aviation, émanant de l'Égypte et évaluée à 5,2 milliards d'euros — soit pratiquement le total des exportations de l'industrie de l'armement en 2013 —, a été conclue en février 2015. Des discussions sont en cours avec l'Inde pour une commande de 36 *Rafale*<sup>2</sup>. Nonobstant la récente volte-face sur les contrats de deux bâtiments de projection et de commandement *Mistral* entre la France et la Russie en raison de la crise ukrainienne, l'industrie française de l'armement est sur une dynamique positive. Elle a compté pour un quart des exportations totales de la France en moyenne sur la période 2010-2013 et emploie directement de larges effectifs — sans tenir compte de ses effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Le budget de la Défense qui était lui autour de 31 milliards d'euros en 2013 et 2014, est actuellement de 31,5 milliards en 2015 et devrait atteindre 32 milliards d'euros en 2016. Il est sollicité non seulement pour les dépenses intérieures des personnels, de renseignement, de cyber-défense, de l'armement et de l'armée, ou pour la nécessité d'équiper l'armée française sur les théâtres d'opération où la France est ou sera engagée, mais aussi pour alimenter les budgets de recherche<sup>3</sup> publique, voire ceux des acteurs privés français dans un secteur stratégique dont l'environnement économique est de plus en plus concurrentiel. Selon le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute)<sup>4</sup>, la France se positionne à la cinquième place mondiale en termes de budget Défense en 2014.

L'enjeu général en économie de la défense porte principalement sur l'utilisation des ressources financières publiques allouées à la défense (budget de la Défense), ainsi que sur la régulation de l'industrie de la défense à travers la politique industrielle, qui a aujourd'hui vocation à être au service d'une Europe de la défense.

Dans un contexte sécuritaire international à tensions réelles et potentielles, liées entre autres à l'expansion de l'État islamique où la France est en première ligne à la fois comme cible et en termes de présence sur les divers théâtres d'opération, mais aussi de croissance économique très faible, de contrainte financière et de chômage persistant, la problématique centrale est la suivante : dans quelle mesure le secteur de la défense est-il en capacité de participer à ces enjeux tout en conservant à la France un système d'armes (avions de combat, de transport, véhicules blindés, chars, hélicoptères, porte-avions, sous-marins, missiles, drones...) performant et convenablement proportionné en matière d'études et recherches de défense, entre l'autonomie et la coopération en Europe et avec le monde ? L'analyse de cette problématique passe par un

---

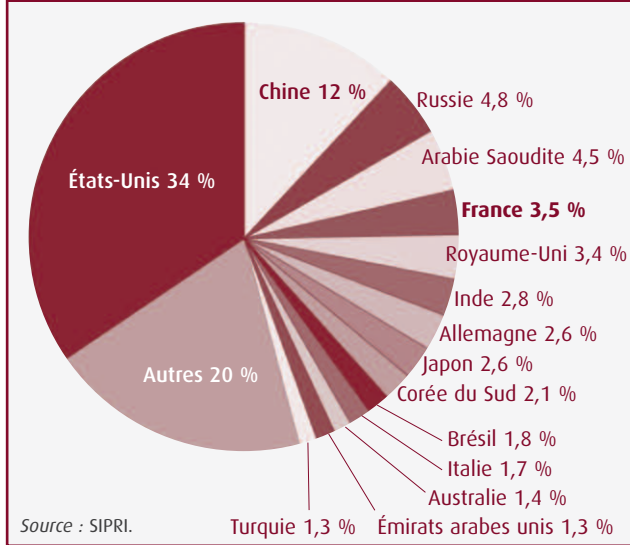
2. « *Rafale* : nouvelles discussions entre l'Inde et la France », *Challenges.fr*, 29 septembre 2015. URL : <http://www.challenges.fr/entreprise/defense/20150929.CHA9906/rafale-nouvelles-discussions-entre-l-inde-et-la-france.html>. Consulté le 11 janvier 2016.

3. Voir encadré *infra*, p. 55.

4. Voir « The Share of World Military Expenditure of the 15 States with the Highest Expenditure in 2014 », SIPRI, 2014. URL : [http://www.sipri.org/research/armaments/milex/milex-graphs-for-data-launch-2015/The share of world military expenditure of the 15 states with the highest expenditure in 2014.png](http://www.sipri.org/research/armaments/milex/milex-graphs-for-data-launch-2015/The%20share%20of%20world%20military%20expenditure%20of%20the%2015%20states%20with%20the%20highest%20expenditure%20in%202014.png). Consulté le 11 janvier 2016.

état des lieux décryptant les caractéristiques de la Défense française. En regard de ces défis, celui-ci a vocation à jeter un regard récent, situant les moyens dont dispose le pays à travers le budget de la Défense, mais également à travers le poids économique de cette industrie. Dans le même esprit, un examen des enjeux et stratégies économique-politiques du secteur de la défense sera présenté.

**Graphique 1 — Part des dépenses militaires mondiales : les 15 États ayant les dépenses les plus élevées en 2014**



## Les caractéristiques de la Défense française

### Un budget Défense parmi les plus élevés au monde, mais difficile à boucler

Parmi les trois pays de l'Union européenne (UE) disposant du budget Défense le plus important (Royaume-Uni, France, Allemagne), c'est la France qui avait réduit le plus le sien depuis 2008 (de 4 % contre 1,4 % et 0,6 % en Allemagne et au Royaume-Uni, respectivement). Celui-ci se redresse depuis 2015. Les États-Unis, loin devant la Chine, elle-même loin devant la Russie forment le tiers mondial en matière de budget Défense. La France est en cinquième position. En 2013 et 2014, le budget français était autour de 31 milliards d'euros, ce qui en fait un des trois postes majeurs de dépenses publiques avec l'Éducation nationale et les engagements financiers des administrations publiques. En 2014, il représentait 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) français alors qu'il est d'environ 3,5 % du PIB aux États-Unis et de 4,5 % en Russie, par exemple.

Pour se maintenir à des niveaux comparables à ce qu'il était en 2014, l'exécution complète de la Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019 comptait sur des recettes exceptionnelles de 2,3 milliards d'euros, issues notamment de la vente aux enchères de fréquences hertziennes alors utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT). Cette recette apparaissait comme

risquée et le calendrier de sa validation ne concordait pas avec les impératifs du bouclage budgétaire. Des scénarios alternatifs afin d'éviter tout défaut de paiement de l'État et surtout l'un d'entre eux proposé par le ministre Le Drian consistèrent en la création de sociétés de projets, les *Special Purpose Vehicles* (SPV). Il s'agissait de créer une ou plusieurs sociétés (peut-être par type d'équipement) dont les capitaux proviendraient de la vente de participations de l'État ou bien des investisseurs étrangers achetant du matériel aux armées puis le leur louant. L'intérêt de cette manœuvre était que l'État qui vend son matériel à une SPV touche immédiatement les fonds dont il a besoin puis se met à payer progressivement la location de celui-ci ainsi que la rémunération de la société. Cette solution appelait à la fois une adaptation législative autorisant l'État à vendre des matériels en service à des SPV, la nécessité que celles-ci fussent opérationnelles dès juin-juillet pour toucher ces recettes exceptionnelles avant la fin 2015, et des conditions de vente et de location favorables à l'État. Elle traduisait le contexte d'austérité financière qui pesait sur un budget Défense important, mais dont le maintien voire la croissance souhaitée se bouclaient laborieusement.

Pour 2016 (budget autour de 32 milliards d'euros), le projet des SPV ayant été abandonné en raison des incertitudes sur son effectivité — les abondements interministériels ayant en partie pris le relais pour compenser — et les recettes exceptionnelles se limitant selon le Sénat<sup>5</sup> aux produits de cession de biens immobiliers et de matériels militaires (ayant eux augmenté), il ressort que la part des recettes exceptionnelles ne devrait pas dépasser 0,8 % des ressources totales de la mission Défense, sur la période 2015-2019 soit 250 millions d'euros environ<sup>6</sup>.

## ***L'industrie de la défense, un secteur majeur soutenu par l'État et très dynamique***

L'industrie de la défense, avec un chiffre d'affaires autour de 17 milliards d'euros en 2014 (soit plus de 15 % du chiffre d'affaires de l'industrie européenne de défense), est un des principaux secteurs industriels du pays. Si l'on considère les exportations militaires mais aussi civiles, elle a compté pour un quart des exportations totales de la France en moyenne sur la période 2010-2013 selon le ministère de la Défense. Les commandes nouvelles avaient par exemple augmenté de 43 %<sup>7</sup> en 2013, reflétant dans le même temps la mobilisation des services de l'État dans l'accompagnement des entreprises. Avec près de deux milliards d'euros de contrats entrés en vigueur en

5. *Source* : projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense. URL : <http://www.senat.fr/rap/14-547/14-5473.html>. Consulté le 11 janvier 2016.

6. CABIROI Michel, « Ce que va commander la Défense en 2016 », *La Tribune.fr*, 1<sup>er</sup> octobre 2015. URL : <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/que-va-commander-la-defense-en-2016-509649.html>. Consulté le 11 janvier 2016.

7. « France : l'industrie de l'armement confirme son dynamisme à l'exportation », *La Voix du Nord*, 9 septembre 2014.

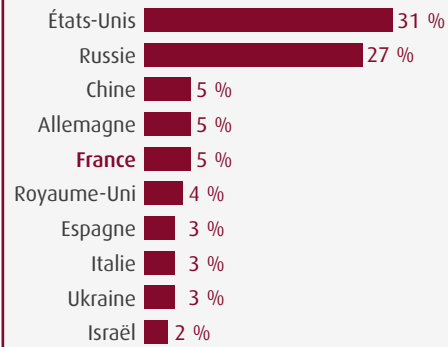
2013, l'Arabie Saoudite est un client de premier plan, de même que le Qatar et de manière générale les pays du Golfe. L'Afrique (Égypte et Maroc notamment), l'Inde, le Brésil, l'Indonésie ou encore la Pologne sont aussi partenaires commerciaux. Selon le ministre de la Défense, les opérations militaires « nombreuses et difficiles » dans lesquelles la France est engagée, en particulier en Afrique, comptent dans la bonne dynamique de l'industrie tout en reflétant « la puissance et la fiabilité » de sa production.

Eurosatory, très grand salon international de la défense et de la sécurité terrestre et aéroterrestre qui se tient tous les deux ans à Paris (Villepinte), est l'occasion de faire découvrir à plusieurs pays (88 pays étaient représentés en 2014) les innovations dans le secteur. Le ministère y voit un « signe fort » dans la mesure où le marché français ne suffit plus à la croissance de l'industrie de la défense.

Les années 2015-2016 pourraient confirmer la vitalité du secteur. Outre le contrat *Rafale* avec l'Égypte évoqué en introduction et celui avec l'Inde plus en avant, un autre portant sur 24 appareils *Rafale* vient d'être conclu avec le Qatar fin décembre 2015, par Dassault Aviation, pour un montant de 6,3 milliards d'euros. À côté des gros contrats, il importe de pérenniser ceux qui sont inférieurs à 200 millions d'euros, mais en croissance en 2013<sup>8</sup>, illustrant là encore la variété et l'importance de la demande mondiale adressée à l'industrie française. Les États-Unis, l'Allemagne, la Chine, la Bolivie, les Émirats arabes unis, le Liban (via un financement saoudien)... se sont déjà adressés aux groupes Airbus, Thales, MBDA (Missiles, Bombs & Deadly Ammunitions), Nexter, Dassault Aviation, Eurocopter... Les industriels français espèrent plusieurs commandes portant, entre autres, sur des appareils tels le *Rafale* de Dassault, le *NH90* d'Eurocopter, le véhicule blindé de combat de Nexter, le missile *Aster 30* d'Eurosam...

En Pologne aussi, les attentes portaient en avril 2015 sur 70 hélicoptères de transport (Airbus Helicopters), trois sous-marins (DCNS, Direction des constructions navales services, qui est le concepteur du *Charles de Gaulle*,

**Graphique 2 — Les principaux pays vendeurs d'armes dans le monde (en % des ventes mondiales entre 2010 et 2014)**



Source : ministère français de la Défense et SIPRI.

8. CABIROI Michel, « Armement : 2014, l'année du pactole pour la France en matière d'exportations ? », *La Tribune.fr*, 3 février 2014. URL : <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20140203tribo00813300/armement-2014-l-annee-du-pactole-pour-la-france-en-matiere-d-exportations-.html>. Consulté le 11 janvier 2016.



L'examen des caractéristiques de l'industrie de la défense (mais aussi du budget de la Défense) montre un dynamisme affirmé et un accompagnement continu des services de l'État. Elles valent à la France d'une part une présence parfois solitaire mais régulière sur les théâtres d'opération, qui peut en elle-même générer des rétro-effets d'apprentissage sur ses capacités opérationnelles de combat même si, en contrepartie, un prix à payer en vies humaines existe hélas, et d'autre part une présence croissante et variée dans les échanges internationaux, favorable à sa croissance et ses emplois.

Il importe à présent d'examiner les enjeux économiques et politiques qui justifient l'importance et le soutien apporté à cette industrie, afin de maintenir à la France un système d'armes performant et convenablement proportionné en matière d'études et recherches de défense, entre l'autonomie et la coopération européenne et mondiale.

## ***Les enjeux du secteur de la défense pour la France***

### ***Les enjeux économiques***

Les liens État-industrie sont structurants pour le secteur de la défense, qui contribue incontestablement mais pas indispensablement à la croissance économique et à l'emploi du pays. Tout d'abord, le ministère emploie lui-même environ 278 000 personnes civiles et militaires (terre, air, marine) en 2014, hors gendarmerie nationale qui était autour de 98 000 personnels en 2011 selon le ministère de l'Intérieur. Il faut y ajouter environ 20 000 personnes au titre des forces stationnées hors métropole pour divers types de missions. Dans son audition du 30 septembre 2015 devant l'Assemblée nationale<sup>13</sup>, le ministre affirme que la Défense « bénéficiera en 2016, pour la première fois depuis de nombreuses années, d'un solde positif de créations nettes de 2 300 emplois civils et militaires ».

Ensuite, l'industrie de la défense à proprement parler a un poids économique important. En 2013, dans une note remise par les industriels de l'armement au gouvernement, il apparaît que plus de 90 % des achats de l'industrie sont effectués en France, que 30 % à 40 % de leur production est exportée, contribuant à un excédent du solde commercial de ce secteur de 2,7 milliards d'euros<sup>14</sup> pour 2012. Près de 4 000 entreprises sont ainsi mobilisées sur l'ensemble du territoire et 165 000 emplois<sup>15</sup> y sont directement

13. LE DRIAN Jean-Yves, Audition sur le projet de loi de finances 2016 devant la Commission de la Défense nationale et des forces armées, Paris : Assemblée nationale, Compte rendu n° 80, 30 septembre 2015.

14. GUISEL Jean, « Les industriels de l'armement entendus à l'Élysée », *LePoint.fr*, 16 avril 2013. URL : [http://www.lepoint.fr/editos-du-point/jean-guisnel/les-industriels-de-l-armement-entendus-a-l-elysee-16-04-2013-1655466\\_53.php](http://www.lepoint.fr/editos-du-point/jean-guisnel/les-industriels-de-l-armement-entendus-a-l-elysee-16-04-2013-1655466_53.php). Consulté le 11 janvier 2016.

15. *Ibidem*.

rattachés dans les domaines technologique, civil et militaire. Selon une étude d'impact réalisée par le ministère de la Défense, le Conseil des industries de défense (CIDEF) et le cabinet de conseil McKinsey & Co <sup>16</sup>, l'industrie de la défense aurait, sur la période 2008-2013, atténué l'ampleur du déficit global de la balance commerciale française, de cinq à huit points de pourcentage selon l'année considérée.

Les industriels plaident pour une augmentation du budget de la Défense non seulement pour soutenir et coordonner leur activité domestique et à l'exportation, mais également pour les bénéfices escomptés des travaux en recherche de la défense (voir ci-contre). En effet les performances actuelles de l'industrie sont la résultante d'investissements en recherche essentiellement réalisés dans les années 1980. En euros constants de 2014, le budget de la Défense avait fortement chuté, de près de 20 % entre 1990 et 2014 ; il se redresse en 2015 et 2016 à la faveur d'un environnement mondial tendu et malgré un contexte financier interne serré, tout en faisant de la recherche de défense une priorité au cours de la LPM 2014-2019.

La performance de l'industrie est corrélée à l'utilisation croissante de dépenses publiques. Le capital de certains industriels est en outre totalement détenu par l'État (cas de Nexter). Ce constat amène à questionner la taille optimale du périmètre financier de cette industrie. Arguant d'une donne politique internationale préoccupante, l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) préconise une norme budgétaire de 2 % du PIB. Les États-Unis, par exemple, en font à hauteur de 4,7 %. La majorité des pays de l'UE sont au-dessus de ces 2 % (alors que le déficit public français est de 4 % du PIB en 2014). Les budgets de la Défense, même s'ils ont décélééré aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, restent relativement conséquents. Les budgets européens de la Défense représentent 20 % des dépenses mondiales de défense alors que la population européenne compte pour 7 % de la population mondiale <sup>17</sup>. Il y a une corrélation en chaîne entre contexte sécuritaire, dépenses publiques, distribution de licences d'exportation d'armes, donc réarmement international, voire crise des finances publiques. À ce dernier titre, une enquête « Campagne contre le commerce militaire <sup>18</sup> » aux Pays-Bas révèle que les dépenses militaires élevées ont contribué à la crise de la dette au Portugal, en Grèce (3,2 % du PIB pour le budget de la Défense en 2009) et à Chypre. L'Allemagne et la France, qui exigent des efforts dans la dépense publique grecque, sont les mêmes à se féliciter lorsqu'ils paraphent des contrats militaires avec ce pays.

---

16. *Les Exportations françaises d'armement : 40 000 emplois dans nos régions*, étude d'impact social, économique et technologique réalisée par le ministère de la Défense et le CIDEF avec le support de McKinsey & Company, septembre 2014. URL : [http://www.defense.gouv.fr/content/download/305424/4080182/file/Etude\\_impact\\_export\\_armements\\_-\\_Sept\\_2014\\_-\\_MINDEF.pdf](http://www.defense.gouv.fr/content/download/305424/4080182/file/Etude_impact_export_armements_-_Sept_2014_-_MINDEF.pdf). Consulté le 11 janvier 2016.

17. DE BRABANDER Ludo, « Crise économique... mais l'industrie de l'armement se porte bien », *Avanti*, 27 mai 2013. URL : <http://www.avanti4.be/analyses/article/crise-economique-mais-l-industrie-de-l-armement>. Consulté le 11 janvier 2016.

18. *Ibidem*.

## LE BUDGET DE RECHERCHE DE LA DÉFENSE : R&amp;T, S&amp;T, R&amp;D

Depuis 2010, la recherche et développement (R&D) de défense représente, selon les années, environ 10 % de la R&D totale du pays. Son financement, lorsqu'il est public, émane pour une part écrasante du ministère de la Défense. Il ne faut pas pour autant minorer la R&D sur fonds privés des entreprises lorsque l'on sait qu'elles ne souhaitent pas toujours communiquer sur les montants alloués à la R&D défense ou ne sont pas, pour des raisons techniques (notamment de séparation entre recherche civile et militaire), en mesure de le faire.

Pour le court terme, seule compte réellement l'augmentation, le maintien ou la diminution du budget global de la Défense. Lorsque les préoccupations sont de moyen et long termes, il faut regarder l'évolution du budget recherche de la Défense, mais plus en détail : l'évolution de ses composantes, notamment les crédits budgétaires à la R&D. Voici ce qui en ressort.

La recherche et technologie (R&T) *stricto sensu* concerne les « études amont » soit les activités de recherches et études appliquées du ministère exécutées par les grandes, moyennes ou petites entreprises du secteur de la défense, et celles appliquées ou fondamentales menées sur subventions au sein d'organismes d'études comme l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)... Le budget R&T 2015 est de 864 millions d'euros.

Le ministère utilise le sigle S&T, « science, recherche, technologie et innovation de défense », qui couvre un périmètre plus large puisque, outre la R&T, elle inclut les travaux en recherche duale (voir *infra*) y compris lorsqu'ils sont subventionnés. La S&T

2015 représente plus d'un milliard d'euros. D'autres dépenses de recherche (études stratégiques et prospectives, études à caractère opérationnel et technico-opérationnel / EOTO, voir encadré suivant) sont également additionnées, amenant l'ensemble dit « Études de défense » à un total de 1,587 milliard d'euros en 2015 soit 5,5 % du budget de la Défense.

Les travaux de S&T correspondent à l'expertise scientifique et technique qui a vocation à emmener les technologies de défense à un niveau suffisamment élevé de maturité — sur la base d'un référentiel international dit *Technology Readiness Level* (TRL) — qui permette d'abord leur développement exploratoire, comme la création et la mise en place de démonstrateurs, d'essais industriels. Lorsqu'on prend en considération l'aspect « développement », on obtient la R&D usuelle. Formulé autrement : S&T + développement = R&D. La R&D équivaut en général à environ quatre fois la S&T. La production en série arrive ultérieurement à la S&T et à la R&D, mais pas avant des échéances typiquement entre 2 et 15 ans après le début des travaux de S&T.

La S&T regroupe plusieurs agrégats qui sont exhaustivement : le soutien à l'innovation ; l'aéronautique de combat, les hélicoptères de combat et aéronefs de transport ; les compétences transverses ; la défense nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique de l'individu et sa santé pendant et post-combat ; la cybersécurité ; les communications et réseaux, et les systèmes d'information ; le renseignement et la surveillance ; les systèmes terrestres et munitions ; le combat naval et la lutte sous mer, les sous-marins et propulsions nucléaires ; les missiles balistiques, les missiles et bombes.

G.D.

Source : auteur à partir de : Document de présentation de l'orientation de la S&T. Période 2014-2019, Paris : ministère de la Défense, DGA (Direction générale de l'armement), 2015. URL : [http://www.defense.gouv.fr/content/download/386179/5724961/file/plaquette\\_post.pdf](http://www.defense.gouv.fr/content/download/386179/5724961/file/plaquette_post.pdf). Consulté le 11 janvier 2016.

Plus généralement, alors que la croissance économique de l'Europe et singulièrement de la France est timide, le secteur de la défense continue de mobiliser une portion considérable des dépenses publiques, elles-mêmes soumises aux plafonds de Maastricht. Dans une perspective plus irénique quoique hypothétique, en ramenant les budgets par exemple au niveau de celui de l'Irlande qui n'est pas dans l'OTAN, vers 0,6 % du PIB<sup>19</sup>, des fonds pourraient être libérés pour être réinvestis dans d'autres secteurs économiques et sociaux autrement plus urgents et moins générateurs d'externalités<sup>20</sup> négatives. Cela permettrait de créer autant voire plus de croissance économique et d'emplois que l'industrie de la défense, tout en décélérant le rythme de la prolifération incontrôlée des armes dans le monde qui fait le lit des terrorismes. La relation entre dépenses d'armement, croissance économique et emploi est mécaniquement positive, mais pas forcément optimale en raison justement de ces externalités.

## ***Enjeux politiques***

### **► Entre volonté de renforcer la base industrielle et technologique européenne...**

En 2014, lors de l'Université de la défense à Bordeaux, le ministre parlait de « résultats exceptionnels » démontrant une « puissance et une fiabilité du matériel » de l'industrie conduite par une « équipe de France des exportations ». Le président de Dassault Aviation y évoquait la « crédibilité » à l'exportation et le savoir-faire des industriels français. L'emploi dans ce secteur occupe des personnes de haute qualification. Ces attributs servent le rayonnement international du pays et lui apportent des points en commerce et en croissance.

Cet aspect « compétitivité » est néanmoins dilué aujourd'hui dans l'UE. La problématique de l'autonomie stratégique dans la sécurité intérieure et internationale, ensembles fort imbriqués, s'entend dans le cadre de l'UE. La Commission européenne exprimait, en juillet 2014, la volonté de disposer d'une industrie européenne de défense compétitive et efficiente. En chute de près de 25 % (de 200 milliards à environ 150 milliards d'euros), les dépenses des pays de l'UE sont en régression alors que celles des États-Unis, des émergents et des pays asiatiques sont en hausse.

Pour répondre à cette problématique sans forcément solliciter plus de dépenses, il s'avère nécessaire d'engager ces pays à se doter d'une base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE). Celle-ci devra être complétée par un marché européen de l'armement mieux intégré. Dans l'esprit du Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE), cela veut dire plus

---

19. *Ibidem*.

20. Une externalité désigne la conséquence positive (ou négative) que l'activité d'un agent entraîne sur un ou plusieurs autres sans que cette conséquence ne soit rétribuée (ou pénalisée) financièrement.

concurrentiel donc plus compétitif vis-à-vis du reste du monde, avec une plus grande transparence dans la passation de marchés publics et leur mise en œuvre, et avec une coopération dans les travaux de recherche de défense. Dans cette logique, depuis 2004, la politique industrielle dans le secteur de la défense s'appuie sur l'Agence européenne de défense (AED)<sup>21</sup> dont les principales missions recouvrent le développement des capacités de défense, le renforcement de la BITDE, la compétitivité et l'efficacité du marché européen de l'armement — qui passe aussi par des règles de concurrence intra-européenne équitable et surveillée par la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne —, la promotion de la coopération dans la recherche en matière de défense ou encore la recherche duale. Le Parlement européen invite la Commission européenne à une coopération étroite avec l'AED pour les missions listées. De façon générale, cette coopération peut s'inscrire dans l'esprit d'une gestion équilibrée entre la politique d'acquisition d'armement visant à doter les forces opérationnelles des meilleurs équipements au meilleur coût possible au regard de ce que sont les contraintes budgétaires actuelles, et la politique industrielle de défense, notamment la promotion de la BITDE dont l'apport économique et en emplois a déjà été souligné et qui conforterait le savoir-faire technologique en armement, donc une autonomie de décision en cas de menace future. Cette orientation politique participe plus généralement du processus de reconfiguration de l'équilibre mondial des forces, actuellement dominé par les États-Unis, mais avec une progression notable des pays émergents et de la prolifération des armes.

Cette orientation se fonde sur le constat d'une industrie européenne qui reste morcelée (contre cette fragmentation, le Parlement souhaite que les pays membres appliquent la directive 2009/81/CE du « paquet défense ») en dépit de quelques rapprochements sectoriels (dans l'aviation militaire, l'électronique ou les missiles...) pour des questions de souveraineté et d'emploi. L'essentiel de cette industrie est par ailleurs du ressort de quelques pays dont la France (mais également le Royaume-Uni avec lequel Paris a signé en 2010 les accords de coopération industrielle de Lancaster House, l'Allemagne, la Suède, l'Italie et l'Espagne). Près de 80 % des allocations budgétaires de recherche sont utilisés sur un plan domestique<sup>22</sup>. Dans l'ensemble des domaines possibles de coopération, des rapprochements entre industries, organismes de recherche..., sont encouragés en espérant des gains de synergie.

### **► ...en promouvant la coopération européenne en matière d'études de défense et volonté d'indépendance nationale, d'une part**

En outre, dans un domaine où l'anticipation et donc la réflexion stratégique est primordiale, en France, la nouvelle réorganisation du ministère de la

21. GOUARDÈRES Frédéric, « L'industrie de la défense », fiche technique du Parlement européen, octobre 2015. URL : [http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/displayFtu.html?ftuid=FTU\\_5.9.5.html](http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/displayFtu.html?ftuid=FTU_5.9.5.html). Consulté le 11 janvier 2016.

22. ZANDEE Dick, *The Future of European Defence Industry*, La Haye : Clingendael Institute, 2014.

Défense qui a conduit à la mise en place, fin 2014, de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), succédant à la Direction des affaires stratégiques (DAS), au ministère de la Défense, promeut la recherche de nature prospective mais aussi le renseignement. Sa mission générale, en y associant l'état-major des armées, la Direction générale de l'armement (DGA) et le Secrétariat général pour l'administration (SGA), est d'élaborer et de mettre en œuvre de façon encore plus unifiée et cohérente la politique internationale, dans l'esprit du *Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale* (2013) et donc, entre autres objectifs, de piloter les travaux de pros-

### **COOPÉRATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE PROSPECTIVE, D'ÉTUDES À CARACTÈRE OPÉRATIONNEL OU TECHNICO-OPÉRATIONNEL, DE RECHERCHE ET DE TECHNOLOGIE**

La coopération européenne est envisagée dans l'esprit fédérateur d'une démarche prospective : analyse géopolitique et son prolongement géostratégique, soit les études prospectives à proprement parler, analyse technico-opérationnelle soit les EOTO (études à caractère opérationnel et technico-opérationnel), analyse des capacités technologiques et industrielles nécessaires à l'outil de défense, soit la R&T.

Le taux de coopération européenne sert à mesurer la performance atteinte dans l'objectif numéro un (plus des trois quarts des dépenses du Programme 144 « Environnement et prospective de la défense ») de la DGRIS. Cet objectif porte sur le « renforcement d'une démarche prospective européenne en matière de sécurité et de défense en promouvant une démarche prospective commune ». Les études prospectives à proprement parler restent encore le fait de quelques pays et sont réalisées de façon indépendante. En conséquence, le taux de coopération européenne en matière de prospective, d'EOTO, de recherche et de technologie, est appréhendé à travers deux sous-indicateurs (et non trois).

Les EOTO évoqués dans l'encadré précédent font partie des études de défense, mais pas de la S&T. Elles ont vocation à aider, aux plans opérationnel, technique ou économique, au choix en matière d'équipements ou d'utilisation

d'équipements existants. Sans entrer dans le détail, ces études peuvent porter par exemple sur l'interopérabilité des drones dont la palette d'applications est prometteuse, sur l'embarquement naval de drones de combat ou encore sur les missiles de croisière améliorés...

Le taux de coopération européenne en EOTO est le rapport entre d'une part, le montant des travaux (en cours ou achevés durant l'année de partage) sur une problématique commune, en coopération européenne ou dans un cadre national avec échange et partage des résultats avec les partenaires, et d'autre part, le montant total des travaux EOTO (en cours ou achevés durant l'année de partage).

La cible de 10 % pour 2017 pourrait augmenter si les facteurs structurels comme la souveraineté nationale (nucléaire, dissuasion, renseignement, sécurité des informations...), sources de renoncements *a minima*, convergeaient entre partenaires. Aussi, les niveaux disparates de maîtrise des systèmes d'armes n'encouragent pas les coopérations multilatérales (dans le cadre de l'AED), mais bi- ou trilatérales (franco-britannique, anglo-franco-allemande...). Le travail de prospective opérationnelle et technique qui fait partie des études de défense pourrait y contribuer si la démarche s'europeanisait beaucoup plus qu'elle ne l'est.

pective stratégique. En cette matière aussi, ce pilotage est appelé à s'inscrire, dans la mesure du possible, dans une optique européenne (voir encadré).

Dans un contexte de restrictions budgétaires et pour résister à la concurrence mondiale, la mutualisation européenne de la recherche et de la production constitue une issue. En effet, des économies de ressources liées à une production moins fragmentée entre pays et des externalités à la fois de recherche, de transferts technologiques, de renforcement des relations interindustrielles pourraient en résulter.

#### Taux de coopération européenne en EOTO et R&T, 2012-2017 (%)

	2012 (réalisation)	2013 (réalisation)	2014 (prévision actualisée)	2015 (prévision)	2017 (cible)
EOTO	10,7	11,18	10	10	10
R&T	15,8	15,2	15,6	15	15

Source : projet de loi de finances 2015.

La R&T a été évoquée et fait également partie des études de défense et de la S&T. Elle concerne *a contrario* les travaux visant l'émergence, le développement et la maîtrise scientifique des technologies futures de défense (voir le premier encadré).

Le taux de coopération européenne en R&T est le rapport entre d'une part le montant annualisé des contributions financières françaises, et d'autre part le montant total annualisé des travaux R&T. La cible de 15 % pour 2017 se fonde sur l'hypothèse d'un ralentissement du lancement de nouvelles coopérations dans un contexte européen financièrement contraint. Ici encore, hormis les thématiques de souveraineté nationale, la coopération européenne est une voie privilégiée. Aussi, les niveaux disparates d'investissement

en R&T et dans le degré atteint de maîtrise des technologies ne favorisent pas une coopération européenne. De même, les travaux stratégiques et prospectifs (par exemple sur les menaces futures, la nature de l'équilibre des puissances ou encore les avantages / inconvénients de la mise en réseau de la recherche...), pourraient améliorer la coopération, notamment si leurs conclusions reflétaient des convergences d'intérêts.

Enfin, un ordre de grandeur sur la mutualisation en Europe : en 2010, la part de dépenses de R&T mutualisée (246 millions d'euros) dans les dépenses totales (environ 2 milliards d'euros) des membres de l'AED est d'environ 12 %<sup>1</sup> alors que l'objectif est de 20 %.

G.D.

Source : auteur à partir du Projet de loi de finances 2015, extrait du bleu budgétaire de la mission Défense ; Programme 144 Environnement et prospective de la politique de défense. URL : [http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance\\_publique/files/farandole/ressources/2015/pap/pdf/DBGPGMPGM144.pdf](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2015/pap/pdf/DBGPGMPGM144.pdf). Consulté le 11 janvier 2016.

1. MAULNY Jean-Pierre, MATELLE Sylvie et LIBERTI Fabio, *Mutualisation de la R&D dans le domaine de la défense en Europe*, Paris : IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques), EPS (Étude prospective et stratégique) 2012-21, rapport final, mars 2013.

Dans cet esprit, la Commission européenne veut l'ouverture progressive du marché de la défense et la formation d'alliances intrasectorielles, par exemple entre la France et le Royaume-Uni, pour développer un missile anti-navires porté par hélicoptère ; ou entre France et Allemagne s'agissant de la construction navale... Elle souhaite également spécialement cofinancer l'exploration de pistes prometteuses dans les technologies dites duales, c'est-à-dire à double usage civil et militaire (cybersécurité, observation, surveillance des frontières, surveillance maritime, sécurité énergétique, transport militaire et civil, protection de l'environnement...). Dans la surveillance maritime, par exemple, l'Agence européenne pour la sécurité maritime fournit des données maritimes à l'opération antipiraterie Atalante de l'UE<sup>23</sup>. De même, Frontex, l'agence du contrôle aux frontières de l'UE, utilise les bâtiments militaires de la marine européenne<sup>24</sup>. En matière d'observation, les drones originellement utilisés durant la guerre du Viêt-nam par les États-Unis dans la détection de rampes de lancement de missiles sol-air, l'ont été par la France lors de la recherche de l'épave du vol Paris-Alger en 2014. Dans le transport militaire et civil, Dassault produit le *Rafale*, avion de combat, mais aussi le *Falcon* pour les voyages d'affaires. Le groupe Airbus, c'est le transport militaire avec *Eurofighter*, mais ce sont aussi les *Airbus*...

### ► ...et entre continentalisme et atlantisme, rendant incertaine l'Europe de la défense, d'autre part

En dépit de ces orientations, les pays européens ne sont pas encore nettement prêts à engager ce mouvement de consolidation industrielle. Or, il s'agit d'une étape à franchir, qui sera réitérée lors des conseils européens. Faute de quoi, le projet de BITDE serait compromis et affecterait la compétitivité de l'industrie et la crédibilité de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). L'Europe de la défense n'est naturellement pas indépendante d'un fédéralisme européen encore inabouti. Cela tient aux facteurs structurels propres au champ de la défense vus précédemment, mais aussi, et cela va de pair, aux positions divergentes entre Européens atlantistes et Européens continentalistes, voire à leur alignement généralisé sur l'OTAN.

Sur le plan diplomatique, depuis 2003 et le discours autonome du ministre français des Affaires étrangères à l'Organisation des Nations unies à propos de la guerre d'Irak, la réintégration de la France en 2009 dans le commandement de l'OTAN amène à des simulacres de discours d'autonomie et à la pratique coalisée d'un *soft power*<sup>25</sup> incertain, comme dans la crise ukrainienne. Cela opacifie le réel poids militaire respectif des puissances dans le déclenchement et la gestion des dossiers. C'est le cas dans le durable conflit israélo-palestinien ou sur les dossiers syrien, toujours d'actualité — tranchant au passage avec la géométrie variable du cas libyen —, ou

---

23. *Ibidem*.

24. *Ibidem*.

25. Désigne la panoplie d'actions non militaires pouvant ou non se poursuivre par l'action militaire : sanctions économiques et financières, gel des avoirs des dirigeants, gel diplomatique...

encore ukrainien, avec l'échec du protocole de Minsk en 2014, la très grande fragilité de l'accord de Minsk II en février 2015, et la situation économique et sociale si préoccupante que Moscou prédisait à la Russie et à l'Ukraine « un avenir commun ».

De manière générale et pas seulement pour la France, dans un contexte de montée des incertitudes, en particulier sur la stabilité orientale et méridionale actuelle de l'Europe, la vente d'armements à des pays de ces régions participe également du flou artistique. La théorie du passager clandestin trouve ici une application intéressante : les ventes d'armes à des pays dont l'instabilité pourrait générer en retour des coûts humains et financiers pour les exportateurs devraient en pure logique se réduire, mais l'efficacité théorique de la manœuvre est conditionnée à l'absence de pays (les passagers clandestins) qui violeraient le principe. Pourtant, l'arbitrage en faveur des parts de marché dans le commerce international et au détriment des risques de prolifération encourus continue à prévaloir. Du coup, l'ensemble n'est ni efficace — surtout si les conséquences post-interventions sont incluses —, ni autonome, ni véritablement coordonné ou partenarial. C'est tout à la fois et donc ambigu.

Dans chaque dossier majeur, l'UE n'a pas été en première ligne alors qu'il s'agit bien du cadre censé réunir la masse critique de moyens pour agir. Sans budget dédié à la PSDC, ni donc d'armée européenne attirée, la compétence en matière de défense reste quasi exclusivement nationale. Les actions militaires communes reposent pour le moment sur le dispositif Athena. Conçu en 2004 pour financer les coûts communs nécessaires à la conduite des interventions européennes (Ukraine, Mali, République centrafricaine, Afghanistan, Territoires palestiniens...), sa contribution par opération demeure très faible (autour de 10 % dont environ 16 % de contribution française, proportionnelle à son poids économique), le reliquat de dépenses effectuées incombant à chaque pays participant aux diverses opérations. L'amplification de ce mécanisme afin d'augmenter la partie contributive par opération au-delà de son très faible niveau actuel, mais aussi le nombre de participants aux opérations, tous deux très peu incitatifs à l'action commune, est sollicitée par la France qui en est deuxième contributeur après l'Allemagne. Elle se heurte néanmoins aux réticences des euro-atlantistes préférant éviter le double emploi et donc mener ces opérations sous la bannière de l'OTAN<sup>26</sup>. Dans ces conditions, une position française et européenne la plus homogène possible devant le rouleau compresseur atlantiste n'apparaît pas raisonnablement en incohérence avec le projet d'une Europe de la défense améliorée et, de ce fait, avec un futur équilibre des puissances mieux réparti. ■

26. La France, membre fondateur de l'OTAN en 1949, s'en était retirée en 1966 tout en restant solidaire des forces de l'Alliance. Elle la réintègre en 2009. En 2014, elle est le troisième contributeur (derrière États-Unis et Allemagne) au budget de l'OTAN avec 217,2 millions d'euros.

# FUTURS DE VILLES

## CONTINUITÉS ET CHANGEMENTS DE PARADIGME

Session de formation • 17 et 18 mars 2016  
Futuribles International • Paris

### Intervenants

Isabelle Baraud-Serfaty, économiste et urbaniste, directrice d'Ibicity, structure de conseil et expertise en économie urbaine.

Philippe Gasser, ingénieur transport et urbaniste, directeur associé de Citec, bureau d'études international spécialisé dans les questions de mobilité.

Jean Haëntjens, économiste et urbaniste, auteur notamment d'*Éco-urbanisme* (Écosociété, 2015).

Catherine Mangeney, démographe urbaniste à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France.

Michel Micheau, professeur d'urbanisme émérite, Sciences Po Paris.

Morgan Poulizac, enseignant à Sciences Po Paris et HEC, directeur d'études à Plein Sens.

Jean-Claude Prager, directeur des affaires économiques de la Société du Grand Paris.

Setsuko Saya, directrice de l'unité de développement urbain, OCDE, coordinatrice du rapport *Ageing in Cities* (Paris : OCDE, 2015).

Martin Vanier, géographe, professeur à l'Institut de géographie alpine de l'université Joseph Fourier de Grenoble, membre de la coopérative Acadie.

### Objectifs

Cette formation vise à entrer dans la définition, l'analyse et la caractérisation de certains des enjeux structurants de la ville de demain. Il s'agit de clarifier des débats encombrés de jargon et d'idées anciennes, mais aussi de les aborder en partant de cas concrets, d'expérimentations en cours ici ou là. La formation propose ainsi des interventions visant à rappeler le cadrage conceptuel et des interventions basées sur l'exposé de cas pratiques, mis en débat. Cette session traitera deux questions centrales dans l'articulation entre les stratégies d'urbanisation et les politiques publiques : la redéfinition des échelles territoriales et les nouvelles valeurs économiques des territoires.

### Programme

- **LA PROBLÉMATIQUE DES ÉCHELLES TERRITORIALES** / Métamorphoses urbaines : les grilles de lecture de demain / La métropolisation ou la fin des territoires ? / Les territoires vécus, les bassins de vie / Une ville à courte distance / Les échelles des territoires
- **LES VILLES AU CŒUR DE LA CRÉATION DE RICHESSE** / La dynamique économique des métropoles / La valeur dans les projets d'aménagement / Les nouveaux modèles économiques de la ville / Le paradigme du *care* comme nouvelle forme d'organisation des villes

### Prix

Les frais de participation sont de 1320 euros HT (1584 euros TTC, TVA à 20 % incluse)\*, payables lors de l'inscription à Futuribles International (déclaré organisme de formation). Ils comprennent la participation à l'ensemble de la formation, les déjeuners et le dossier de base remis aux participants.

### Renseignements complémentaires

Programme détaillé consultable sur le site Internet <https://www.futuribles.com/fr/formation/> ou envoyé sur demande auprès de Corinne Roëls, Futuribles International - 47, rue de Babylone - F-75007 Paris • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax + 33 (0)1 42 22 65 54 • E-mail : [croels@futuribles.com](mailto:croels@futuribles.com)

\*Remise de 10 % en cas d'inscription multiple dès la deuxième participation, dispense de frais pour les membres partenaires de Futuribles International (valable pour une personne par formation).

# La prévision : une simple question de probabilités ?

À PROPOS DU LIVRE DE PHILIP TETLOCK  
ET DAN GARDNER, *SUPERFORECASTING: THE ART  
AND SCIENCE OF PREDICTION* <sup>1</sup>

PAR CHARLES DU GRANRUT <sup>2</sup>

*Être capable d'anticiper les événements majeurs et plus généralement de formuler des prévisions aussi correctes que possible est un défi permanent pour les décideurs, tant politiques qu'économiques. Diverses techniques, divers modèles existent voire évoluent depuis des lustres afin d'y parvenir. Néanmoins, la survenue d'événements qui n'avaient été envisagés par quasiment personne ces dernières années — à l'instar des attentats du 11 septembre 2001 — a relancé la recherche en la matière. Le livre de Philip Tetlock et Dan Gardner ici présenté par Charles du Granrut fait partie de ces travaux de recherche en matière de prévision. Basé sur un programme intitulé le Good Judgment Project et sur les résultats d'un tournoi de prévisions organisé par une agence dépendant des services de renseignement des États-Unis (dont il présente les principaux enseignements), il permet de cerner le profil et les méthodes des meilleurs prévisionnistes (les superforecasters), et propose un certain nombre de règles visant à affiner au maximum la qualité des prévisions. Charles du Granrut résume ici l'essentiel de ces éléments, tout en soulignant quelques limites liées notamment au domaine étudié (la géopolitique), à l'horizon temporel court et au libellé assez simple des énoncés (appelant des réponses binaires). S.D. ■*

---

1. TETLOCK Philip E. et GARDNER Dan, *Superforecasting: The Art and Science of Prediction*, New York : Crown, septembre 2015, 352 p.

2. Économiste, membre du comité de rédaction de *Futuribles* et conseiller scientifique de Futuribles International.

**A**u début du XXI<sup>e</sup> siècle, la communauté du renseignement américain a été profondément remise en cause, notamment après avoir affirmé sans l'ombre d'un doute que l'Irak détenait des armes de destruction massive, alors qu'il n'en avait aucune<sup>3</sup>. Après cet épisode, l'Intelligence Advanced Research Project Activity (IARPA)<sup>4</sup> a organisé une compétition pendant cinq ans afin de déterminer les facteurs permettant de réduire les biais et d'améliorer l'exactitude des prévisions probabilistes relatives à des événements géopolitiques.

Cet ouvrage présente les principaux enseignements tirés de ce tournoi et des expériences menées parallèlement par Philip Tetlock et son équipe. Tout d'abord, seront présentées la démarche et les principales conclusions. Ensuite, seront analysées et discutées les recommandations des auteurs de l'ouvrage.

## La démarche

Selon les auteurs, les scientifiques connaissent, de nos jours, beaucoup plus de choses qu'il y a un siècle et disposent de capacités beaucoup plus importantes pour

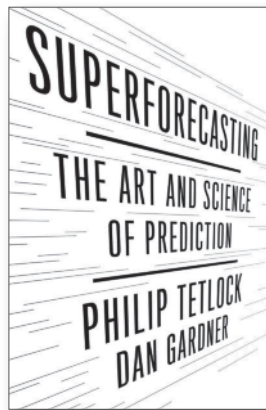
traiter des données. Pourtant, ils sont beaucoup moins confiants dans leur capacité à prédire avec certitude l'avenir. Le monde actuel voit le prévisible côtoyer l'imprévisible. Au regard de la complexité de la réalité, mener une analyse rigou-

reuse et pertinente est un effort constant, et les jugements peuvent être entachés d'erreurs.

Selon les auteurs, il est possible de distinguer deux types d'incertitude. D'une part, l'incertitude aléatoire qui est non seulement *a priori* inconnue, mais qui est aussi impossible à connaître. D'autre part, l'incertitude épistémique qui

est *a priori* inconnue, mais que l'on peut connaître.

Le programme *Active Contingent Estimation* (ACE) visait à rassembler des milliers de participants et de prédictions afin d'évaluer les critères d'efficacité. Les prédictions y ont pris la forme d'un tournoi auprès de milliers de participants, consistant pour chacun à donner sa prédiction sur des questions économiques et géopolitiques, à les mettre à jour si besoin et à comparer ses prévisions avec celles d'autres experts. Durant quatre ans, l'agence a posé environ 350 questions sur l'évolution politique du monde. Les



3. Voir *Iraq's Continuing Programs for Weapons of Mass Destruction*, Washington, D.C. : NIE (National Intelligence Estimate), 2002-16 HC, octobre 2002 ; JERVIS Robert L., *Why Intelligence Fails: Lessons from the Iranian Revolution and the Iraq War*, New York : Cornell University Press, 2011.

4. L'IARPA, qui a été créée en 2006 sur le modèle de la Defense Advanced Research Project Agency (DARPA), est rattachée à la direction de la National Intelligence. Sa mission est de mettre en place des projets de recherche dans le domaine du renseignement.

questions auxquelles les participants devaient répondre étaient souvent binaires, avec un horizon compris entre 3 et 418 jours (102 jours en moyenne) : l'économie de la Grèce allait-elle s'effondrer ? Bachar el-Assad allait-il être encore président de la Syrie le 31 décembre 2014 ? L'armée russe allait-elle entrer en Ukraine avant une date déterminée ? Etc.

Plusieurs groupes ont été constitués. Des groupes d'experts du renseignement américain, des groupes d'experts et des groupes d'amateurs. La performance des participants a été mesurée en utilisant le score de Brier qui est la somme du carré des différences entre la prévision et la réalité, et est compris entre 0 (excellent) et 2 (très mauvais)<sup>5</sup>. Un des groupes a été formé par Philip Tetlock, qui avait monté un programme de recherche intitulé le *Good Judgment Project* (GJP) et qui est l'un des auteurs du livre. Cette équipe, qui a présenté les meilleures performances, regroupait des individus résidant dans le monde entier et acceptant de travailler quelques heures par semaine. Réunissant environ 3 000 membres, c'est elle qui a remporté le concours. Philip Tetlock a réparti de manière aléatoire les participants dans plusieurs sous-groupes afin de tester diverses hypothèses et a déduit les conclusions suivantes. Certains participants recevaient une formation, d'autres jouaient en équipe, certains jouaient en vase clos et d'autres recevaient

des informations sur les prédictions d'autres groupes. Plus précisément, cinq équipes et une équipe de contrôle ont été constituées.

La formation permettant d'apprendre à attribuer une probabilité à une prévision est visiblement efficace et améliore durablement les prédictions des participants. Cette formation avait notamment pour objectif de faire comprendre l'importance des comparaisons pertinentes au début de l'analyse d'une question, à prendre en compte les tendances historiques et les modèles mathématiques quand ils existent, ou la moyenne des avis quand les experts sont en désaccord. En outre, elle présentait les biais de pensée afin de ne pas se laisser influencer par ses partis pris ni s'accrocher aux prévisions anciennes<sup>6</sup>. Quand une question difficile est soumise, il faut éviter de la remplacer de manière insidieuse par une question simple. Par ailleurs, les prévisions les plus justes provenaient d'équipes dans lesquelles les experts ont pu discuter et argumenter entre eux.

La probabilité estimée par un individu traduit, dans une certaine mesure, sa confiance dans son estimation de la probabilité de survenance de l'événement qui peut être déduite de l'information disponible. Ainsi, une probabilité de 60 % signifie en partie que l'événement devrait se produire avec un degré de confiance peu élevé. La probabilité pourrait être augmentée si l'in-

5. Supposons une question avec deux résultats possibles : le prévisionniste a prévu une probabilité de 0,75 pour l'événement qui est survenu et 0,25 pour celui qui ne s'est pas produit. Le score de Brier serait  $(1-0,75)^2 + (0-0,25)^2 = 0,125$  si l'événement s'est réellement produit ; il serait  $(0-0,75)^2 + (1-0,25)^2 = 0,625$  si l'événement ne s'est pas produit.

6. Voir à ce sujet GRANRUT Charles (du), « Penser lentement, penser sûrement. À propos du livre de Daniel Kahneman, *Thinking, Fast and Slow* », *Futuribles*, n° 390, novembre 2012, p. 25-34.

formation disponible était accrue <sup>7</sup>. Dans ce cadre, en fonction de leur estimation de l'information qui leur manque, les prévisionnistes ont tendance à réduire les valeurs extrêmes des chiffres de probabilité. Aussi, un traitement mathématique visant à rendre plus extrêmes les prévisions de probabilités de l'ensemble des prévisions améliore la justesse de ces prévisions.

Enfin, certains participants se sont révélés être des « superprévisionnistes » (*superforecasters*) capables de répondre aux questions posées sur les événements géopolitiques avec une réussite étonnante, et même d'améliorer leur performance avec le temps <sup>8</sup>. Ces superprévisionnistes, dont le nombre s'élevait à 60, ont été assignés de manière aléatoire dans cinq groupes de 12 membres.

## Les super-prévisionnistes

La performance des superprévisionnistes est le résultat d'un état d'esprit particulier, de méthodes spé-

cifiques de raisonner, de réunir l'information, et de réviser leurs analyses et leurs prédictions. Les superprévisionnistes, qui ont une vision agnostique du monde, considèrent que les événements surviennent de manière aléatoire et qu'ils appartiennent à une famille plus large d'événements aléatoires. Ils ne cherchent pas à attribuer une signification à ces événements.

Les superprévisionnistes ne sont pas dotés d'une intelligence exceptionnelle, mais sont humbles, ouverts et curieux. Ils ont la capacité de penser rapidement, de se souvenir de l'information, de l'analyser : ils ont une vision panoramique de la réalité car l'information est souvent très dispersée. Ils ont la capacité de raisonner et de résoudre les problèmes indépendamment des connaissances acquises et de leur idéologie. Sur la base de ces constats, les auteurs pensent que les superprévisionnistes sont, pour reprendre la catégorisation d'Isaiah Berlin, des « renards », c'est-à-dire des individus qui tirent parti d'une grande variété d'expériences et pour qui le monde ne peut pas être réduit à une idée simple <sup>9</sup>. Les

7. BARON Jonathan *et alii*, « Two Reasons to Make Aggregated Probability Forecasts More Extreme », *Decision Analysis*, vol. 11, n° 2, juin 2014, p. 133-145.

8. MELLERS Barbara *et alii*, « Identifying and Cultivating Superforecasters as a Method of Improving Probabilistic Predictions », *Perspectives on Psychological Science*, vol. 10, n° 3, mai 2015, p. 267-281.

9. « D'une part [il y a les hérissons] qui rapportent tout à une seule vision centrale, un seul système plus ou moins exprimé et cohérent, grâce auquel ils comprennent et sentent — un principe organisateur, unique et universel, en fonction duquel tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils disent a une signification —, et d'autre part [il y a les renards] qui poursuivent plusieurs fins, souvent sans aucun rapport entre elles, voire contradictoires, reliées (quand elles le sont) seulement *de facto* par quelque motif psychologique ou physiologique, et non par un principe moral ou esthétique. Ceux-ci vivent, agissent, réfléchissent de manière centrifuge plutôt que centripète ; leur pensée est éparpillée ou diffuse ; elle se meut à de nombreux niveaux, saisit l'essence d'une vaste gamme d'expérience et objets pour ce qu'ils sont en soi, sans chercher, ni consciemment ni inconsciemment, à les insérer dans une vision intérieure unitaire, immuable, totale, parfois contradictoire et incomplète, par moments fanatique, mais sans non plus chercher à les en exclure. » Isaiah Berlin, extrait de « Le hérisson et le renard. Essai sur le point de vue de l'histoire de Tolstoï », in *Les Penseurs russes*, Paris : Albin Michel, 1984 (première parution en anglais, 1953).

superprévisionnistes, qui ont l'esprit de compétition et aiment les défis intellectuels, ont une volonté de s'améliorer en permanence.

La méthode de prévision des superprévisionnistes a les caractéristiques principales suivantes. Ils décortiquent les questions en autant de sous-questions auxquelles il est possible de répondre en se fondant sur l'information disponible et des raisonnements simples, et ils distinguent le plus finement possible entre ce qui est connu et ce qui demeure inconnu. Ils étudient toutes les hypothèses relatives à la question posée, identifient dans la question ce qui relève, d'une part, d'un cas général afin de déterminer le point de départ de l'analyse, et traitent, d'autre part, la partie idiosyncratique (propre) de la question. Ils comparent leur approche avec celle développée par les autres et recueillent des informations fondant l'opinion générale. Ils effectuent la synthèse de toutes ces approches et traduisent leur analyse dans une probabilité aussi précise que possible.

Selon les auteurs, les individus sont généralement trop enclins à figer rapidement leurs opinions et trop lents à les changer en prenant en compte les faits nouveaux. Les individus recherchent rarement des faits remettant en cause leurs convictions. En outre, quand ces faits leur sont soumis, les individus cherchent à les contester. Or, toute analyse, qui est fondée sur l'information disponible au moment de son élaboration, doit être mise à jour en fonction de toute information nouvelle.

À cet égard, les superprévisionnistes suivent l'actualité avec beaucoup de soin et sont capables d'éva-

luer l'information nouvelle en la comparant avec l'ancienne information. Les superprévisionnistes, qui s'inscrivent dans la démarche initiée par le penseur Thomas Bayes (voir encadré page suivante), actualisent leur prédiction plus fréquemment mais dans des proportions plus faibles que les autres prévisionnistes engagés dans la compétition.

## **Les 10 commandements : la solution miracle ?**

Sur la base des constats précédents, les auteurs ont défini 10 « commandements » :

- Se concentrer sur les questions pour lesquelles la démarche de prévision est la plus pertinente et en évitant deux écueils : ne pas chercher à prédire ce qui est prévisible et chercher à prévoir ce qui est imprévisible.
- Diviser les problèmes *a priori* insolubles en des problèmes qu'il est possible d'analyser et réaliser des estimations fondées sur des hypothèses simples.
- Réaliser un équilibre juste entre l'analyse personnelle et les avis externes.
- Réévaluer en permanence les probabilités en intégrant de manière raisonnée les faits nouveaux.
- Rechercher les arguments contradictoires.
- Être aussi précis que possible dans l'évaluation de l'incertitude.
- Réaliser le juste équilibre entre le doute et la certitude, entre la prudence et la détermination.

## L'APPROCHE DE BAYES

Thomas Bayes (1702-1761) a énoncé un théorème qui porte sur le calcul de la probabilité d'un événement basé sur une connaissance *a priori*. Cette approche est à l'inverse de l'approche « fréquentiste » qui examine les situations sans tenir compte des connaissances préalables.

Bayes, qui cherche à estimer le degré de croyance que nous pouvons avoir dans la reproduction des phénomènes dans le futur, élabore une méthode consistant à prendre en compte une information incomplète relative à des événements observés. Plus précisément, le théorème de Bayes évalue la probabilité d'un événement si un autre événement se produit. Donc toute estimation initiale doit être réévaluée en fonction de l'apparition de nouvelles données.

Le théorème de Bayes montre que la probabilité qu'un événement A se produise si un événement B se produit est la plupart du temps différente de celle que l'événement B se produise si l'événement A survient. Ce constat conduit à adopter une grande prudence avant de tirer des conclusions sur la base des informations disponibles.

Plus généralement, selon Bayes, la réalité est régie par des lois qui ne sont que probables. Une loi scientifique mesure seulement le degré de confiance qu'une pratique pousse les hommes à donner aux choses. La vérité est contingente des informations disponibles au moment de son énoncé.

C.G.

— Analyser les causes des erreurs passées mais ne pas être prisonnier des enseignements tirés du passé.

— Savoir tirer le meilleur parti des autres et accepter l'aiguillon des autres.

— Privilégier la pratique au détriment de l'approche théorique.

Mais les auteurs affirment en conclusion qu'il ne faut pas considérer ces commandements comme des commandements... Or, ces 10 règles s'inscrivent dans la tradition intellectuelle occidentale et apparaissent difficilement contestables. Néanmoins, leur application, qui n'est pas aussi aisée qu'il y paraît à première vue, représente le véritable défi. Ainsi, puisque l'individu est souvent sous l'emprise inconsciente de biais de pensée, il éprouve beaucoup de difficultés à s'en libérer.

Sans prétendre proposer de recettes miracles pour rendre infailibles les prévisions, cet ouvrage fournit des pistes de réflexion pour éviter notamment les faux positifs (une conclusion positive alors que la réalité est négative), et les faux négatifs (une conclusion négative alors que l'existence est avérée *a posteriori*). La pertinence des conclusions tirées de ce tournoi de prévisions et des analyses menées à l'issue des différentes expériences conduites en parallèle, est liée à plusieurs hypothèses qu'il est possible de discuter.

Tout d'abord, cette pertinence suppose que la prévision du futur peut se limiter à des questions binaires qu'il est possible de définir *a priori*. Ceci signifie implicitement que les sujets des questions permettent de balayer le futur de ma-

## LA MÉTHODE DE DESCARTES

Selon René Descartes (1596-1650), les mathématiques offrent une méthode rigoureuse de pensée qu'il faut suivre dans tous les champs de la connaissance, notamment la philosophie. Plus précisément, il dégage les quatre règles suivantes.

Tout d'abord la règle de l'évidence, c'est-à-dire ne rien recevoir sans examen et n'admettre comme vrai que ce qui résiste au doute. Ensuite, la règle de l'analyse, c'est-à-dire que pour résoudre un problème, il convient de réduire la difficulté en décomposant un tout en ses éléments constitutifs s'il s'agit d'une chose, ou en idées simples s'il s'agit d'une idée complexe. La règle de la synthèse, c'est-à-dire qu'il faut partir des éléments simples découverts par l'analyse et qui, en dernier ressort, sont saisis intuitivement, pour déduire de ce simple le complexe. Enfin, la règle du dénombrement, c'est-à-dire s'assurer que dans le raisonnement rien n'a été oublié.

L'approche de Descartes suppose une identité entre les mathématiques et la philosophie. Or, le raisonnement mathématique traite de quantités clairement définies et utilise des opérations impliquant des mécanismes de vérification sans équivoque. *A contrario*, le raisonnement philosophique met en rapport des concepts souvent mal élucidés et s'efforce de dégager des lois qui sont souvent débattues.

En outre, ces règles se révèlent être plutôt des objectifs à atteindre que des préceptes aisés à suivre. En effet, l'individu peut croire de bonne foi les appliquer alors qu'il les viole aux yeux d'un observateur extérieur.

C.G.

nière satisfaisante et peuvent être identifiés. En outre, la formulation binaire des questions serait toujours une bonne approche.

Ce tournoi reposait sur des questions binaires avec un horizon de temps relativement court. Or il existe une grande différence entre une prévision avec un choix binaire (un événement se produit ou ne se produit pas) et une prévision inscrite dans univers de gains / pertes variables et continus. Dans le premier cas, la prévision peut faire l'objet d'un traitement mathématique exact et adapté. Dans le deuxième

cas, les événements extrêmes et les erreurs de modèle sont beaucoup plus fréquents<sup>10</sup>. Or les événements de la seconde catégorie, bien qu'ils puissent avoir une probabilité faible de se réaliser, sont susceptibles d'avoir un impact beaucoup plus important que ceux de la première catégorie.

En outre, au regard de la précision, du libellé et de l'horizon court des questions, il est possible de se demander si les enseignements tirés de cette analyse peuvent être étendus à des questions touchant à des problématiques plus larges et

10. GRANRUT Charles (du), « Comment penser l'imprévisible ? À propos du livre de Nassim Nicholas Taleb, *The Black Swan* », *Futuribles*, n° 336, décembre 2007, p. 5-13 ; voir aussi TALEB Nassim N. et TETLOCK Philip E., « On the Difference between Binary Prediction and True Exposure with Implications for Forecasting Tournaments and Decision Making Research. Decision Making Research », SSRN (Social Science Research Network), 27 novembre 2013. URL : <http://ssrn.com/abstract=2284964>. Consulté le 4 janvier 2016.

dont l'horizon temporel est plus étendu.

En conclusion, la démarche de cet ouvrage ne peut être ignorée car elle souligne que la méthode est plus importante qu'une connaissance approfondie des sujets pour effectuer des prévisions exactes. Elle fournit des pistes intéressantes pour améliorer les méthodes relatives à la prévision en mettant l'ac-

cent sur la rigueur à adopter pour analyser les problématiques géopolitiques ou socio-économiques. Mais les enseignements de cet ouvrage conduisent à penser que la compréhension des phénomènes géopolitiques ou socio-économiques peut s'appuyer sur des modèles relativement simples, l'identification de quelques variables et l'analyse du stock de connaissances disponible sur Internet. ■

## DEVENEZ MEMBRE DE *futuribles* ET PARTICIPEZ À SES ACTIVITÉS

INTERNATIONAL



L'association Futuribles International est un centre de réflexion et d'études prospectives qui vise une intégration optimale du temps long dans les décisions et les actions

## NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE

Plaquette de l'association et conditions d'adhésion  
<https://www.futuribles.com/media/uploads/PlaquetteAIF2016.pdf>

Informations / contact : Benjamin Privey • Futuribles International • 47 rue de Babylone, F-75007 Paris • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax + 33 (0)1 42 22 65 54 • E-mail [bprivey@futuribles.com](mailto:bprivey@futuribles.com)

# Contre l'anarchie mondiale, la démocratie

PAR ROBERT TOULEMON <sup>1</sup>

*Victorieuse des deux plus sanglants totalitarismes de son histoire, le nazisme et la dictature soviétique, l'Europe — et plus largement l'Occident — semblait, au début des années 1990, en mesure de promouvoir un nouvel ordre international fondé sur la défense des droits fondamentaux et des libertés humaines. Malheureusement, comme le souligne ici Robert Toulemon, c'est une forme d'anarchie mondiale qui s'en est suivie, dont les manifestations touchent, directement ou indirectement, la plupart des pays du monde.*

*Pourtant, l'objectif démocratique et de défense des libertés humaines semble de plus en plus en phase avec les revendications de la grande majorité des peuples de notre planète. C'est en fait au niveau de l'incapacité des puissances occidentales — à commencer par l'Union européenne — à s'accorder sur ce leitmotiv et à se donner les moyens de le défendre que le bât blesse. D'où l'appel ici formulé par Robert Toulemon à faire prévaloir la défense de ces valeurs et à bâtir « un ordre mondial démocratique », qui pourrait se concrétiser via une véritable politique étrangère et de sécurité européenne, digne de ce nom, mais aussi par la transformation de l'alliance Atlantique en une alliance plus politique que géographique. Un appel à une « révolution culturelle » et à un renouveau du multilatéralisme qui pourraient, selon son auteur, prendre pour nouveau terrain d'expérimentation le défi du changement climatique. S.D. ■*

---

1. Ancien directeur général à la Commission européenne, inspecteur général des Finances honoraire, auteur notamment d'*Aimer l'Europe* (Paris : Lignes de repères, 2007) et de *Carnet d'Europe. Souvenirs européens 1950-2005* (Lyon : Presse fédéraliste, 2012).

**F**ace au terrorisme islamiste, face au populisme nationaliste, la réponse militaire et diplomatique ne suffit pas. La bataille doit être menée sur le terrain des idées. Or il est une idée qui n'a rien perdu de sa puissance et sur laquelle s'appuyer. Cette idée n'est autre que l'aspiration universelle au respect des droits fondamentaux et à la démocratie.

Les déceptions des printemps arabes résultent sans doute pour partie d'un apprentissage difficile. Elles sont aussi dues à l'incapacité des Occidentaux à faire de leur victoire sur le totalitarisme un triomphe universel de la liberté. De la fin de la guerre froide aurait pu naître un ordre mondial fondé sur la généralisation de l'état de droit. Telle était la vision de Francis Fukuyama, annonciateur mieux inspiré qu'on ne l'a dit de la fin de l'Histoire<sup>2</sup>. Tandis que les Européens, incapables de fonder leur fédération sur les ruines du mur de Berlin, se privaient du rôle majeur qui aurait pu être le leur, la réponse inappropriée donnée en Irak par George Bush junior aux attaques du 11 septembre 2001 a dévalorisé toute politique se donnant pour objet d'étendre la démocratie.

Retourner cette situation suppose que d'oppressive, l'image de l'Occident devienne libératrice, notamment aux yeux des femmes et de la jeunesse. Ce devrait être le ressort d'une grande politique étrangère européenne que de contribuer à cette révolution culturelle d'un nouveau genre. D'un excès d'optimisme, les démocraties occidentales sont passées, comme il arrive souvent, à un pessimisme qui leur interdit de mesurer leurs chances de gagner la bataille des idées, la seule décisive dans le long terme. Renoncer à livrer cette bataille revient à se résigner à une anarchie universelle menaçant l'avenir du genre humain.

## *L'anarchie mondiale*

Les désordres résultant de l'absence d'ordre mondial se multiplient. Le djihadisme terroriste est devenu l'idéologie révolutionnaire à la mode. Déchiré depuis plus de 60 ans par le conflit Israël-Palestine, le Moyen-Orient subit une épreuve inattendue : l'apparition d'un califat réunissant sous une impitoyable dictature islamique le croissant fertile qu'Anglais et Français s'étaient partagé au lendemain de la Première Guerre mondiale.

En renonçant à sanctionner Bachar el-Assad après la violation de la ligne rouge que devait constituer l'usage d'armes chimiques par le dictateur syrien, Barack Obama n'a pas seulement porté une atteinte gravissime à la crédibilité des États-Unis comme puissance de dernier recours. Il a favorisé l'ascension des extrémistes au sein de la rébellion. Non loin de là, Vladimir Poutine, aspirant à une revanche géopolitique après la dislocation de l'Union soviétique et encouragé par les hésitations occidentales, veille à entretenir

---

2. FUKUYAMA Francis, *The End of History and the Last Man*, New York : The Free Press, 1992 (traduction française : *La Fin de l'Histoire et le dernier homme*, Paris : Flammarion [Histoire], 1992).

dans l'Est ukrainien un degré de troubles suffisant pour empêcher la consolidation d'un régime Porochenko associé à l'Union européenne (UE). La destruction d'un avion malaisien avec la probable complicité de la Russie a conduit l'UE à franchir un degré de plus dans l'échelle des sanctions.

Principal pays arabe, l'Égypte retrouve, après l'intermède des Frères musulmans, la dictature militaire. L'Afrique se divise entre zones où le calme revenu permet un décollage inattendu, largement fondé sur l'essor des communications, et pays livrés à une anarchie meurtrière qui, sous des formes diverses, exerce ses ravages en Libye, en Centrafrique, au Soudan, en Somalie, en Érythrée, au Burundi. Les États du Golfe, Arabie Saoudite et Qatar notamment, parviennent à combiner une garantie américaine à leur sécurité avec un soutien partout dispensé aux pires extrémistes, sans que l'on ait trop longtemps paru s'en émouvoir à Washington et dans les capitales européennes. L'accord péniblement obtenu sur le nucléaire iranien, loin de conduire à l'apaisement espéré, coïncide avec une intensification de l'antagonisme entre chiites et sunnites, auquel a aussi contribué l'avènement d'un souverain saoudien peu disposé au compromis. Le Yémen, Arabie heureuse des Anciens, est le théâtre d'un affrontement armé entre des rebelles soutenus par Téhéran et une coalition dirigée par les Saoudiens. Pour la Turquie de Recep Erdoğan glissant vers la dictature, l'ennemi principal n'est pas Daech mais les Kurdes.



© Davidhriak / Shutterstock

Que dans un pareil climat et moins d'un mois après les attentats de Paris de novembre 2015, la conférence de Paris sur le climat ait pu se tenir est un succès pour la diplomatie française. L'avenir dira la valeur des engagements souscrits par les États. Relever le défi climatique suppose un progrès de la gouvernance mondiale qui demeurera aléatoire aussi longtemps que n'auront pas été mises en place des procédures permettant de sanctionner les manquements.

## *Réfugiés et djihadistes*

Les conflits en cours en Afrique et au Moyen-Orient multiplient les demandeurs d'asile qui s'ajoutent aux traditionnels candidats à la migration. Les institutions et les gouvernements européens sont soumis aux exigences contraires du secours aux réfugiés et du refus de ce qui est ressenti par une fraction croissante de la population comme une invasion et une concurrence. Les débordements de la Saint-Sylvestre en Allemagne ont eu d'autant plus d'impact qu'on a tenté de les cacher. Le spectacle offert par les médias produit une sorte de mithridatisation<sup>3</sup>. À l'indifférence d'une majorité, répond le dégoût de ceux qui ne se résignent pas à l'état du monde.

3. Acquisition d'une immunité à l'égard d'une substance toxique par accoutumance progressive (NDLR).

L'effondrement de l'idéologie marxiste a laissé place à un millénarisme islamiste nourri par les humiliations de l'époque coloniale. La guerre civile, soigneusement entretenue en Syrie par l'appui de la Russie au régime de Bachar el-Assad, fonctionne comme un aspirateur drainant de jeunes volontaires rêvant de donner dans le *djihad* un sens à leur vie. Craignant le retour en Europe d'éléments formés au terrorisme, les gouvernements sont sur le qui-vive. Durement frappée en novembre 2015, la France vit sous l'état d'urgence. Face à la menace terroriste et à la pression migratoire, les Européens, absorbés par leurs problèmes internes et prisonniers de leurs intérêts à court terme, ont le plus grand mal à définir une stratégie commune. La constitution d'un axe nationaliste Orbán-Kaczyński<sup>4</sup> crée une cassure au sein de l'UE. Le durcissement des frontières menace d'anéantir une des plus remarquables réalisations de l'Europe. L'intergouvernementalisme révèle son incapacité à produire la moindre politique commune comme on le voit à propos de l'asile.

L'Occident a gagné la guerre froide mais, tel Hannibal, n'a pas su profiter de sa victoire. Une Amérique paralysée par le conflit entre un président en fin de mandat et un Congrès hostile, une Europe incapable, par allergie au fédéralisme, de donner un contenu aux textes annonçant une politique étrangère et de sécurité commune, se révèlent hors d'état de répondre à l'aspiration à la démocratie qui se manifeste sur tous les continents. Le moment n'est-il pas venu de concevoir une stratégie de rétablissement de l'ordre mondial qui, prenant appui sur ce besoin universel de liberté, soit en harmonie avec les valeurs et les intérêts occidentaux ?

## *L'Occident déboussolé*

Contrairement à la manière dont on présente habituellement son histoire, la guerre froide ne fut pas seulement une confrontation de puissances. En Europe, s'affrontaient un empire totalitaire et un ensemble de démocraties pratiquant toutes avec plus ou moins de bonheur la liberté politique, les élections libres et l'état de droit. Malgré la présence en France et en Italie de forts partis communistes, la majorité de la population refusait la perspective d'une éventuelle communisation favorisée par la présence de l'armée rouge, ainsi que cela s'était produit dans les pays qui allaient devenir, par une cynique antiphrase, les démocraties populaires. Il n'existait pas moins une contradiction entre les idéaux de liberté et de démocratie supposés défendus par l'Alliance atlantique, et le comportement des États membres de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord).

Au cours des 40 années qui séparent la signature du Pacte atlantique de la chute du mur de Berlin, les États-Unis et leurs alliés ne prirent aucun

---

4. Entre le Premier ministre hongrois, très conservateur, Viktor Orbán et Jaroslaw Kaczyński, le président du parti conservateur qui a remporté les élections législatives de l'automne 2015 en Pologne (NDR).

risque lors des révoltes récurrentes des peuples soumis à la tyrannie soviétique. Dans le même temps, Washington multipliait, au nom de la lutte contre le communisme, notamment en Amérique latine, des interventions favorables à des régimes cruellement tyranniques. L'engagement des États-Unis dans la péninsule indochinoise, prolongeant celui de la France, aboutit à un échec militaire sur le terrain. Entaché d'atrocités largement médiatisées, il eut aussi pour effet d'alimenter partout dans le monde, y compris dans la jeunesse occidentale, une puissante vague de réprobation politique et idéologique. La révélation au grand public des crimes de Staline par Soljenitsyne, puis par la direction soviétique elle-même, les répressions de l'ère Brejnev, l'invasion de l'Afghanistan permirent à l'Occident de redorer son blason avant même que la chute du mur de Berlin apparaisse comme une victoire inespérée après plus de 40 ans de guerre froide.

Pourquoi cette victoire du « monde libre » n'a-t-elle pas permis la construction d'un ordre mondial pacifique ? Les causes de ce fiasco sont multiples. À celles le plus souvent alléguées, le surgissement d'un terrorisme islamiste, avec le point d'orgue du 11 septembre 2001, la réponse aussi mal inspirée que mal exécutée par George Bush junior en Irak, le manque d'unité et de volonté des Européens, plus récemment, les hésitations de Barack Obama, s'en ajoute une autre, généralement ignorée bien que décisive : l'ignorance par l'ensemble des pays d'Occident (un Occident politique incluant évidemment le Japon) de l'aspiration sinon universelle du moins très largement partagée à la démocratie et à l'état de droit. Ignorance ne signifie pas absence de sympathie ou d'encouragements, notamment à travers les organisations non gouvernementales, mais incapacité à concevoir une stratégie fondée sur cet aspect nouveau et fondamental de la mondialisation, l'aspiration générale à la démocratie.

***Pourquoi cette victoire du « monde libre » n'a-t-elle pas permis la construction d'un ordre mondial pacifique ?***

Les responsabilités de cet échec sont partagées. La principale incombe aux États-Unis, à leur culte de la puissance, à leur attachement dogmatique à leur souveraineté. Celle des Européens est, faute de s'être donné les moyens d'une politique étrangère et de défense commune, autrement dit d'avoir franchi le pas d'une union politique d'inspiration fédérale, de ne pas s'être mis en mesure de proposer à leurs partenaires d'outre-Atlantique une réflexion stratégique sur l'avenir de l'Alliance après la fin de la guerre froide. En réalité, les gouvernements ne souhaitaient pas remettre en cause une architecture de sécurité à laquelle ils demeuraient attachés, sans avoir pour autant le courage d'adapter l'Alliance à un univers politique mondial profondément transformé. L'Union européenne, sans moyens militaires qui lui soient propres, alors que ses États membres réduisaient leurs propres capacités, se voyait confinée dans l'exercice d'un *soft power* non négligeable, mais pas à la mesure des nouveaux défis.

## *Un humanisme mondialisé*

Une stratégie visant à construire un ordre mondial n'aurait aucune chance de succès si elle ne prenait appui sur un ensemble de valeurs susceptibles de répondre aux aspirations des jeunes générations et d'être partagées par le plus grand nombre. La grande nouveauté du monde contemporain est la combinaison d'une information immédiate et globale sur les violations des droits fondamentaux, et d'un rejet général des diverses formes de domination. Nous n'avons pas réellement pris conscience du formidable succès historique que représente l'effondrement au XX<sup>e</sup> siècle des deux idéologies totalitaires rivales. Les horreurs des conflits du dernier siècle ont anéanti la croyance au progrès héritée des Lumières et ont en quelque sorte effacé ce miracle du triomphe universel d'un humanisme nouveau, seule base possible d'un ordre mondial.

La profusion d'atrocités que nous relatent chaque jour les médias peut paraître démentir l'hypothèse d'un nouvel humanisme. La condamnation des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, la création de tribunaux chargés de juger leurs auteurs sont des innovations de portée historique majeure, en dépit du refus de tout engagement de la part non seulement de la Russie et de la Chine mais également des États-Unis. Le contraste entre des États européens se faisant les promoteurs d'une protection universelle des droits fondamentaux et des États-Unis d'Amérique viscéralement opposés à toute contrainte supranationale est source de faiblesse pour l'Alliance atlantique. Les États africains observent, non sans raison, que la plupart des poursuites engagées pour crimes de guerre ou crimes contre l'humanité ont frappé des personnalités du tiers-monde, le plus souvent africaines. Une pareille discrimination ne saurait être durable. L'ordre public mondial est appelé à s'étendre ou à disparaître.

L'accroissement fantastique des inégalités est, en même temps que la régression de la pauvreté de masse, une conséquence de la mondialisation. L'ordre mondial n'en serait pas un s'il ne se donnait comme l'un de ses objectifs primordiaux une répartition mieux équilibrée de la richesse sur tous les continents. La négociation sur le dérèglement climatique offre une occasion d'aborder ce problème sur des bases nouvelles. À la revendication des pays moins avancés de poursuivre un rattrapage, parfois à peine entamé, avec l'aide des pays avancés devront répondre des engagements de bonne gouvernance.

## *Multilatéralisme et rapports de force*

L'histoire du dernier demi-siècle peut s'analyser comme un affrontement entre la prégnance persistante des rapports de force et la naissance de diverses formes de multilatéralisme. Des rapports de force relèvent la dissuasion nucléaire, l'affrontement de groupes d'États, telle la confrontation

Est-Ouest au temps de la guerre froide, les révoltes anticoloniales et leur répression, les abus de puissance des entreprises multinationales, à commencer par leur volonté et leur capacité d'échapper à l'impôt. Du multilatéralisme relèvent les Nations unies et leurs organes spécialisés, les groupes régionaux, dont l'Union européenne est le modèle le plus avancé, et les multiples conventions visant à rationaliser les rapports internationaux et à prévenir, et punir, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Bien entendu, les rapports de force ne sont pas absents des systèmes multilatéraux. Ceux-ci, parfois, en reconnaissent la pertinence dans leurs structures même. Le droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies sanctionne les rapports de puissance issus de la capitulation de l'Allemagne et du Japon.

Ayant perdu leur ancienne prééminence, les puissances européennes se sont faites les avocates du multilatéralisme, tout en se reposant sur les États-Unis pour assurer leur sécurité. Leur dépendance à l'égard des États-Unis, aggravée par la modicité de leurs budgets de Défense, leur interdisait d'exercer une réelle influence sur une politique américaine rebelle à toute contrainte supranationale. L'Alliance atlantique justifiée par la menace soviétique relevait à la fois d'un rapport de force et d'une défense collective de l'état de droit face à un empire totalitaire. La chute de cet empire et l'apparition d'une menace d'un nouveau type, celle du terrorisme islamiste, auraient dû conduire, non à la dissolution de l'Alliance, mais à une redéfinition de ses objectifs et de son aire géographique.

Au lieu de procéder à cette révision fondamentale, l'Occident s'est divisé et a multiplié les erreurs, la plus lourde de conséquences étant l'invasion de l'Irak et la destruction de son appareil d'État. Faute d'imagination et de courage, les nations occidentales ont manqué l'occasion de répondre aux attentes des pays de l'Est et du Sud ayant retrouvé la liberté ou aspirant à la retrouver. L'heureuse exception des États d'Europe centrale et orientale admis avec succès dans l'Union européenne souligne, par contraste, l'aveuglement qui conduisit à n'offrir à la Russie, à l'Inde, aux nouvelles démocraties d'Asie, à une Amérique latine enfin délivrée de ses dictatures aucune perspective de participation effective à un nouvel ordre mondial. La réunion périodique, dans un cadre informel, des dirigeants des principales puissances occidentales, à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing, étendue à la Russie après 1991, a été, en fait, restreinte à l'économie. Elle n'a donné que des résultats limités et a contribué à accentuer la coupure entre grandes puissances et pays émergents exclus de ce club aristocratique.

### *Bâtir un ordre mondial démocratique*

Un ordre mondial fondé sur la liberté individuelle et collective des peuples peut paraître relever de la catégorie des utopies sympathiques mais hors d'atteinte. À l'heure de la mondialisation, cet objectif est cependant le seul

à permettre à la fois la défense des valeurs et celle des intérêts occidentaux. La première étape devrait être une prise de conscience, celle de la solidarité de fait qui unit désormais toutes les nations soumises aux mêmes menaces : prolifération nucléaire, changements climatiques, apparition de zones de non-droit générant des mouvements migratoires croissants et incontrôlables. Cette prise de conscience émerge mais le rôle respectif des États, du moins de ceux qui peuvent prétendre au statut de « puissance », et des organisations internationales est loin d'être clair. L'Europe, prisonnière de son passé, tarde à se doter d'une personnalité politique cohérente, les États-Unis, traumatisés par le désastre d'Irak, ne veulent plus assurer la fonction de gendarme du monde. Contrairement à ce que l'on aurait pu espérer, la fin de la guerre froide n'a pas permis d'apporter aux Nations unies les réformes indispensables au maintien de leur légitimité et à leur efficacité. L'uchronie est un exercice difficile. On doit cependant se demander si un soutien massif à Mikhaïl Gorbatchev n'aurait pas permis d'obtenir son appui pour une réforme de l'ordre mondial à laquelle la Chine isolée aurait eu du mal à résister.

Quoi qu'il en soit, l'extension de l'OTAN aux anciennes démocraties populaires sans réforme des objectifs de l'Alliance a favorisé l'ascension de Vladimir Poutine et lui a permis de promouvoir un groupe de puissances émergentes, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, puis Afrique du Sud). Leur décision récente de créer des institutions financières leur permettant d'échapper à la tutelle d'un Fonds monétaire international et d'une Banque mondiale à la gestion desquels ils estiment n'avoir pas une place équitable, constitue un échec pour l'Occident. Qu'au même moment, l'annexion de la Crimée par la Russie et son soutien aux rebelles ukrainiens n'aient pas suscité davantage de réactions dans les pays du Sud est un autre échec. La situation d'anarchie sanglante qui règne en Libye, en Centrafrique, au Sud-Soudan, en Somalie, au Congo, au Burundi, l'évanouissement d'un espoir de règlement du conflit entre Israël et les Palestiniens, l'apparition d'un État islamo-terroriste à cheval sur la Syrie et l'Irak démontrent chaque jour l'impuissance des Occidentaux, y compris celle des États-Unis. Bien qu'on en parle moins, on devrait ajouter à cette liste d'horreurs, face auxquelles éclate l'impuissance occidentale, ces deux enfers sur Terre que sont une Corée du Nord nucléaire aux famines récurrentes et une Érythrée dont tous les habitants sont soumis à un service militaire obligatoire sans limite de temps.

L'ancien ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine ironise volontiers à propos d'une « communauté internationale », combinaison aléatoire et le plus souvent impuissante d'intérêts nationaux<sup>5</sup>. Refusant que l'on stigmatise les égoïsmes nationaux, chaque État ayant pour objet de défendre ses intérêts, il ne voit de progrès possible que dans l'ajustement de ces intérêts, le rôle imparté aux institutions et aux conventions

---

5. Voir notamment VÉDRINE Hubert, *Continuer l'Histoire*, Paris : Flammarion (Champs), 2008.

internationales demeurant marginal. Cette adhésion à la *Realpolitik* vaut certainement mieux que le soi-disant idéalisme d'un George Bush junior prétendant démocratiser par la force des armes un « grand Moyen-Orient ». Cependant, tout démocrate ne peut se résigner à un système mondial qui tolère les violations massives des droits humains fondamentaux. Ignorer l'aspiration des peuples à la démocratie, considérer que la protection des droits fondamentaux ne vaut que pour une minorité de privilégiés témoigne d'un aveuglement d'autant plus redoutable qu'il se pare du manteau d'un prétendu réalisme. Les interventions conduites au nom du droit de protéger, timidement reconnu par les Nations unies, faute d'une capacité à imposer un nouvel ordre, ont trop souvent abouti, comme on le voit en Libye — pour ne pas parler du désastre irakien —, à des situations pires que celles auxquelles on prétendait remédier. La leçon à tirer de ces échecs ne saurait être la résignation, mais l'élaboration d'une stratégie globale mise au service d'une « politique de civilisation », selon la formule d'Edgar Morin <sup>6</sup>.

Ce n'est pas seulement pour des raisons tenant à leurs valeurs que les nations occidentales ne peuvent se désintéresser des désordres du monde. Îlots de paix et de prospérité, certes relatives, dans un océan de misère et de violence, les États-Unis et l'Europe voient déferler à leurs frontières un flot sans cesse croissant d'êtres humains prêts à risquer leur vie pour accéder à un monde qu'ils imaginent leur offrir un avenir. L'afflux massif de réfugiés venant de Syrie, s'ajoutant au courant libyen, place l'Union européenne face à un défi existentiel tant sont opposées les réactions d'ouverture et d'accueil si remarquablement promues et défendues par Angela Merkel, et celles de fermeture défensive dominant en Europe centrale et orientale.

### *Vers une nouvelle alliance*

Une stratégie visant à remédier aux présents désordres du monde devrait reposer sur deux orientations complémentaires : unité de l'Occident, ouverture au Sud.

S'agissant d'une question aussi difficile que la contribution à un meilleur ordre mondial, mieux vaut partir de ce qui existe. L'Alliance atlantique a maintenu la solidarité des démocraties européennes et nord-américaines pendant les 50 années de la guerre froide. Elle est encore aujourd'hui considérée comme la plus crédible garantie de sécurité face à la volonté poutinienne de rétablir le statut impérial de la Russie. Son maintien après la dissolution du pacte de Varsovie, son élargissement vers l'est au-delà des frontières de l'Allemagne réunifiée, en contradiction avec les assurances données à la Russie, ont été interprétés par les Russes comme des signes d'hostilité de l'Occident à leur égard. Ainsi s'est développée une escalade

6. MORIN Edgar, *Pour une politique de civilisation*, Paris : Arléa, 2002.

de la méfiance qui rend difficile la recherche d'une solution pacifique à la crise ukrainienne. Ce processus aurait pu être évité si les membres de l'Alliance s'étaient interrogés sur sa pertinence, ses objectifs, son périmètre dans le monde de l'après-guerre froide. Ils n'auraient pu ignorer que désormais, leur sécurité serait menacée par la violence fanatique de mouvements terroristes plutôt que par une Russie durablement affaiblie par l'éclatement de l'Union soviétique. Apparaissait en revanche redoutable l'éventualité d'une complicité entre les mouvements terroristes et quelques États marginaux aspirant à la possession de l'arme nucléaire.

Face à cette menace d'un nouveau type qui a démontré sa réalité le 11 septembre 2001, l'Occident n'a pas réussi à mobiliser l'opinion mondiale dans son ensemble. Le ressentiment à l'égard des États-Unis a suscité des commentaires sur le thème « bien mérité » dans les pays du Sud et chez certains intellectuels. Une rumeur attribuant à un complot juif la responsabilité des attentats a circulé dans le monde arabo-musulman. Un ouvrage soutenant cette thèse a obtenu un large succès, notamment en Égypte. De même, on est frappé par le peu de réactions, hors de l'Occident, face aux atrocités commises en Irak par le califat qui a pris la suite d'Al-Qaïda. Tout ceci montre combien il est urgent d'organiser une solidarité élargie à l'ensemble des peuples aspirant à la liberté.

Ce dont il s'agit n'est rien d'autre que la transformation d'une alliance géographique en une alliance politique. Il ne s'agit plus seulement d'assurer la sécurité d'un espace, la zone de l'Atlantique Nord, mais de promouvoir l'état de droit (*the rule of law*) et la démocratie sur tous les continents. Une pareille mutation ne se fera pas du jour au lendemain. Elle suppose une prise de conscience de la différence fondamentale entre les nations dotées de gouvernements représentatifs et les régimes tyranniques, sachant qu'entre les premiers et les seconds s'étend une frange d'États despotiques susceptibles d'une évolution libérale et de démocraties fragiles menacées de régression. Que l'Occident dans son ensemble ait intérêt à élargir l'espace où règne la liberté ne nécessite pas une longue démonstration. Que l'on se place sur le terrain des valeurs ou sur celui des intérêts, la sécurité et la prospérité des Occidentaux ne peuvent que gagner au recul d'une anarchie mondiale menaçante.

L'émergence d'un djihadisme radical exerçant un pouvoir d'attraction sur la jeunesse, y compris en Europe, montre que la bataille pour l'ordre mondial doit être menée d'abord sur le terrain des idées. Une profonde mutation de comportement de la part des pays du Nord sera nécessaire pour que l'ordre qu'ils prétendent promouvoir n'apparaisse pas comme le déguisement d'un système oppressif au service des riches et des puissants, autrement dit des Occidentaux. Cette mutation n'a que trop tardé. Diverses démarches complémentaires s'imposent : que la lutte contre l'optimisation fiscale et les paradis fiscaux, enfin entamée, aille à son terme et ne profite pas seulement aux pays riches ; qu'une part équitable dans la gouver-

nance du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale soit consentie aux pays émergents. Faute de l'avoir obtenue, les BRICS ont décidé de créer des institutions financières qui leur soient propres au risque d'accentuer le clivage Nord-Sud et sans que leur propre cohésion soit pour autant assurée.

Cependant, un lien devrait être établi entre l'acceptation d'un partage plus équitable de la gouvernance et celle de participer à la construction progressive d'un ordre mondial démocratique, ce qui, à titre d'exemple, justifierait une préférence accordée à l'Inde plutôt qu'à la Chine, à l'Indonésie plutôt qu'au Pakistan. Ayant démontré leur volonté d'associer les pays du Sud, les Occidentaux seraient mieux placés qu'ils ne le sont aujourd'hui pour inscrire les progrès sinon de la démocratie, du moins de l'état de droit à l'ordre du jour des sommets de chefs d'État. Ainsi les pays non démocratiques, notamment la Russie et la Chine, auraient le choix d'accepter un dialogue sur leur démocratisation ou de refuser de participer. Proposer un objectif de transformation interne à des pays ayant subi la colonisation ou, dans le cas de la Chine, de terribles humiliations n'est pas une tâche facile. Encore faudrait-il user des moyens de persuasion dont nous pourrions disposer en Europe si nous étions unis : par exemple, pour la Chine, conditionner l'octroi du statut d'économie de marché à un progrès en direction de l'état de droit. Tous les pays ont soif de stabilité, tous ont intérêt à un ordre mondial pacifique. Opposer la raison universelle aux passions nationalistes ne suffit pas. Le monde de demain ne peut se construire qu'en prenant appui sur une passion de la liberté. Il faut, pour sauver l'Europe, lui redonner un sens, un espoir, une âme.



© Tribalium / Shutterstock

À partir d'une prise de position sans équivoque pour l'universalité des droits humains pourrait s'ouvrir, d'abord avec les États-Unis puis avec les grandes démocraties du Sud, un dialogue dont l'objet serait de jeter les bases d'un ordre mondial acceptable par tous car établi dans l'intérêt de tous. Le basculement de l'intérêt des États-Unis vers le Pacifique donne aux Européens l'occasion de prendre l'initiative, à condition qu'ils élaborent une stratégie commune, s'expriment par une seule voix et consacrent un minimum d'efforts à une défense qui, mutualisée, serait d'un meilleur rendement. Il suffirait que les Européens amorcent un changement vers la cohésion qui leur fait si cruellement défaut pour que leur voix devienne audible. Fonder cet ordre à partir de l'Alliance atlantique, une alliance dont l'objet ne serait plus seulement la défense d'un espace géographique mais celle de valeurs communes, déconcertera ceux qui rêvent d'une défense européenne entièrement autonome. Mais partir de l'existant pourrait être un moyen de progresser en calmant les inquiétudes. L'étape suivante, une fois établi un nouveau climat de confiance Nord-Sud, pourrait consister dans la transformation de l'Alliance atlantique en une alliance des démocraties organisée sur une base régionale.

Utopique aujourd'hui, cette révolution culturelle de la raison devrait être facilitée par la perspective des catastrophes auxquelles conduirait la prolongation de la présente anarchie mondiale. L'acceptation d'une gouvernance planétaire suppose la lente édification d'un climat nouveau se substituant au climat de méfiance qui caractérise aujourd'hui les relations interétatiques. C'est alors seulement que pourrait être envisagée cette réforme de l'Organisation des Nations unies qui ne devrait pas consister seulement en l'élargissement du Conseil de sécurité mais dans l'abolition du veto, une étroite coordination entre les diverses agences dont dépend la gouvernance mondiale, et l'introduction du critère de représentativité démocratique. Le scandale du Cambodge représenté des années durant aux Nations unies par un gouvernement dont l'activité principale consistait à torturer et massacrer son propre peuple, montre la nécessité de procédures politico-juridiques de suspension que nul n'a encore osé proposer.

### *Géopolitique ou multilatéralisme*

Bien que représentant un progrès par rapport à la Société des nations, l'Organisation des Nations unies souffre de plusieurs vices de construction, le principal étant l'impossibilité de se réformer, conséquence du veto dont disposent les membres permanents du Conseil de sécurité. Seule la construction d'un consensus entre les principales nations des cinq continents permettra une réforme qui ne saurait qu'être le résultat et non le point de départ d'un processus. En confrontant tous les États à un risque commun, en leur imposant des solutions supranationales contraignantes, le défi climatique, dont l'origine humaine n'est plus guère contestée, pourrait favoriser une prise de conscience d'une solidarité universelle au-delà des conflits de valeurs et d'intérêts.

À qui aurait des doutes sur le réalisme de cette vision, on fera observer que la recherche de solutions aux problèmes internationaux peut emprunter deux voies, ainsi que l'a montré l'expérience du XX<sup>e</sup> siècle. La voie du rapport de force chère aux amateurs de géopolitique, la voie de la recherche de l'intérêt commun soutenue par les défenseurs du multilatéralisme. On admettra que les derniers sont, éthiquement, les plus sympathiques. Admettons aussi qu'ils sont, le plus souvent, les plus efficaces. La construction européenne lancée en 1950 par Schuman et Monnet, idéalistes l'un et l'autre bien qu'à partir de convictions très différentes, se révéla plus fructueuse que le système punitif de Versailles. On objectera enfin que face à Hitler ou Staline, ou aujourd'hui face à Daech, il n'y a pas d'autre solution que le combat. La recherche d'un ordre mondial qui en soit un a précisément pour objet de prévenir ou de limiter le recours à l'usage de la violence. L'Union européenne, de par son histoire, pourrait être le porte-parole de la raison, dans un monde déchiré par les passions. Encore faudrait-il qu'elle prenne la peine d'exister. En se refusant à donner une dimension politique à leur Union, c'est-à-dire à se fédérer, les États européens s'interdisent de jouer le rôle prophétique auquel ils auraient pu prétendre.

De même que sont nés de la dernière guerre mondiale les immenses progrès qu'ont représentés le plan Marshall et les Communautés européennes, pourquoi des désordres présents ne pourraient naître des réformes qui ne sont pas seulement souhaitables, mais nécessaires à la survie des peuples vivant sur cette planète dont on pressent qu'elle est peut-être unique dans un Univers dont nous avons récemment découvert l'immensité ? N'est-il pas temps d'adapter nos modes de pensée à un cadre conceptuel qui mette au-dessus de tout l'avenir de la civilisation humaine ? ■

## CALENDRIER DES FORMATIONS

PROSPECTIVE • VILLE • ALIMENTATION • VEILLE • STRATÉGIE

FUTURIBLES INTERNATIONAL

### ► Atelier de construction de scénarios prospectifs

*Animé par François de Jouvenel,  
avec les interventions de Cécile Désaunay et Laurie Grzesiak*  
**Jeudi 10 et vendredi 11 mars 2016** • Prix : 1584 euros TTC\*

### ► Futurs de villes. Continuités et changements de paradigme

*Animé par Morgan Poulizac, avec les interventions d'Isabelle Baraud-Serfaty,  
Philippe Gasser, Jean Haëntjens, Catherine Mangeney, Michel Micheau,  
Jean-Claude Prager, Setsuko Saya et Martin Vanier*  
**Jeudi 17 et vendredi 18 mars 2016** • Prix : 1584 euros TTC\*

### ► Introduction à la veille et à la prospective De l'anticipation à l'action

*Animé par Hugues de Jouvenel*  
**Mardi 22 mars 2016** • Prix : 1056 euros TTC\*

### ► Pratiques de la prospective stratégique

*Animé par Nathalie Bassaler, François Bourse et Hugues de Jouvenel*  
**Jeudi 31 mars et vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016** • Prix : 1584 euros TTC\*

### ► L'avenir de l'alimentation : produits, services, acteurs

*Animé par Bruno Héroult et Céline Laisney, avec les interventions de François  
Blouin, Marc Delbreil, Olivier Frey, Julia Gassie, Pascal Madry et Yves Tregaro*  
**Mercredi 6 et jeudi 7 avril 2016** • Prix : 1584 euros TTC\*

\*Remise de 10 % pour inscription multiple dès la deuxième participation ; dispense des frais de participation pour les membres partenaires de Futuribles International (valable pour une personne par formation). Futuribles est un organisme de formation agréé.

Informations complémentaires : Corinne Roëls - Futuribles International  
47 rue de Babylone - F-75007 Paris - Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71 - Fax + 33 (0)1 42 22 65 54  
E-mail [croels@futuribles.com](mailto:croels@futuribles.com) - Site <https://www.futuribles.com/fr/formation/>



# 8<sup>e</sup> FESTIVAL DE GÉOPOLITIQUE

**GRENOBLE**  
**16-19 MARS 2016**

## DYNAMIQUES AFRICAINES

**GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT**

**ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE** (inscription obligatoire)

[www.festivalgeopolitique.com](http://www.festivalgeopolitique.com)

#FDGG

ORGANISÉ PAR :

*futuribles*



**GRENOBLE  
ECOLE DE  
MANAGEMENT**  
UNIVERSITÉ DE GRENOBLE



**Le Monde Afrique**

**MAZARS**

**CCI FRANCE  
INTERNATIONAL**

**CONFLITS**

**alter  
eco**

**Les Echos**



**AXYNTIS**



**edf**

**UNIVERSITÉ  
AFRICAINNE  
DE GRENOBLE**



# L'Europe peut-elle toujours compter sur l'OTAN ?

PAR JEAN-FRANÇOIS DREVET <sup>1</sup>

*Mise en place en 1949, après la Seconde Guerre mondiale, dans le but de sécuriser le continent européen et de contrer les velléités expansionnistes de l'Union soviétique, l'OTAN a joué son rôle de protection, essentiellement sous garantie des États-Unis, pendant près d'un demi-siècle. Mais depuis la fin de la guerre froide et dans le contexte des changements de stratégie des États-Unis (en particulier la volonté de faire pivoter leur politique étrangère vers l'Asie), l'organisation actuelle de l'Alliance atlantique pose question. Comme le montre ici Jean-François Drevet, l'élargissement de l'Alliance aux récents et futurs États membres de l'Union européenne (dont la plupart sont en demande réelle de sécurité mais non producteurs d'une sécurité minimale), et le renforcement des tensions aux frontières (Ukraine, rive méditerranéenne...) et dissensions internes (notamment quant à la solidarité à témoigner à la Turquie dont les actions récentes, en particulier à l'égard de la Russie, mettent ses partenaires dans l'embarras) interrogent le rôle véritable de l'OTAN dans la défense de ses membres.*

*Au vu des évolutions en cours, il n'est pas exclu que les États-Unis finissent par s'en désengager, plaçant l'Union européenne face à ses problèmes. Dans une telle hypothèse, celle-ci se trouverait fort démunie ; d'où la nécessité de plus en plus prégnante de rouvrir le dossier récurrent et enlisé de l'Europe de la défense. S.D. ■*

---

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

**A** Bruxelles, le débat sur l'avenir de la défense européenne est souvent centré sur le problème de la concurrence éventuelle entre l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et un éventuel instrument européen distinct de défense européenne. Il est moins fréquent de s'interroger sur l'évolution possible de l'Alliance atlantique et notamment sur l'intérêt pour son principal acteur, les États-Unis, de la maintenir dans son état actuel.

Du fait des menaces qui s'accroissent aux périphéries européennes et du comportement divergent de certains membres de l'Alliance, divers observateurs américains en viennent à souhaiter un désengagement, qui laisserait aux Européens le soin de pourvoir par eux-mêmes à leur propre sécurité. Non seulement Washington ne s'opposerait pas à une dissociation du volet européen de l'Alliance,



© Yevhen Vitte / Shutterstock

mais pousserait fortement dans ce sens, en mettant l'Europe face à ses responsabilités.

### *La « porte ouverte » mais jusqu'où ?*

Depuis sa création, l'Alliance est ouverte aux pays européens qui le souhaitent<sup>2</sup>. De 1949 à 1982, aux 12 membres fondateurs ne se sont ajoutés que quatre pays (l'Allemagne, la Grèce, la Turquie et l'Espagne). En revanche, depuis la fin de la guerre froide, les adhésions se multiplient en Europe centrale : la Pologne, la République tchèque et la Hongrie dès 1999, puis les trois pays baltes, la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie (2004), enfin la Slovénie, la Croatie et l'Albanie (2009), bien que cette dernière ne soit pas encore entrée dans l'Union européenne (UE), ce qui est aussi le cas du Monténégro, qui deviendra le 29<sup>e</sup> membre de l'Alliance à la fin de 2016<sup>3</sup>.

Celle-ci s'est aussi dotée d'un certain nombre de partenariats avec une quarantaine de pays, destinés à élargir encore son influence. Dans le cadre du plan d'action pour l'adhésion, se préparent la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine<sup>4</sup>. Les neutres européens (Irlande, Suisse, Autriche, Suède et Finlande) ont rejoint le Partenariat pour la paix qui permet à des pays

2. Conformément à l'article 10 du traité OTAN : « Les parties peuvent, par accord unanime, inviter à accéder au traité tout autre État européen susceptible de favoriser le développement des principes du présent traité et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique Nord. » Cet article semble exclure l'adhésion d'autres pays d'Amérique que les États-Unis et le Canada.

3. Parmi les adhérents de 2004-2007, seuls Chypre et Malte n'ont pas rejoint l'Alliance atlantique, ni même le Partenariat pour la paix. Les Chypriotes ne sont pas enthousiastes, mais le président Anastasiadis s'est prononcé en faveur d'une adhésion de l'île à l'Alliance, si elle est en mesure de faciliter sa réunification et ultérieurement de contribuer à sa sécurité. Malte a adhéré au Partenariat en 1995, puis l'a abandonné, une partie de l'opinion étant en faveur du non-alignement, avant d'y revenir en 2008.

4. L'adhésion étant un objectif lointain, tant pour la Macédoine (toujours en butte à l'opposition de la Grèce sur le nom du pays), que pour la Bosnie (en raison de ses problèmes internes).

non orientés vers l'adhésion de coopérer avec l'Alliance d'une manière plus ou moins intensive<sup>5</sup>. D'autres pays (la Serbie, l'Ukraine jusqu'en 2010, la Moldavie, le Kazakhstan et les trois pays du Sud-Caucase) ont souscrit au « plan d'action individuel de partenariat ». Dans le cadre du dialogue méditerranéen, l'OTAN coopère aussi avec quatre pays du Maghreb, l'Égypte, la Jordanie et plusieurs monarchies du Golfe.

N'ayant que deux de ses membres sur l'autre rive de l'océan, l'OTAN a changé de centre de gravité. Elle n'est plus vraiment une organisation transatlantique, mais un ensemble euro-méditerranéen destiné à regrouper une quarantaine de pays. Dans une structure intergouvernementale qui prend ses décisions par consensus ou à l'unanimité, ce déséquilibre géopolitique est compensé par le désir de ses membres de maintenir un engagement aussi important que possible des États-Unis, y compris la direction de l'Alliance. C'est une des raisons pour lesquelles elle a survécu à la fin de la guerre froide : « L'OTAN a toujours survécu à ses membres non démocratiques, à l'expansion à la fois sage et insensée, aux initiés jouant double jeu et aux grands acteurs boudeurs<sup>6</sup>. »

Toutes ces nouvelles adhésions ont-elles accru la sécurité en Europe ? À

la lumière des crises récentes, se pose la question de l'efficacité à long terme de l'Alliance face aux nouvelles menaces.

### *Trop de pays « consommateurs de sécurité »*

Pendant l'époque euphorique qui a suivi la fin de la guerre froide, tous les États européens, membres ou non de l'UE, semblaient prêts à adopter des pratiques de bon voisinage. Cela se ferait d'autant mieux que l'adhésion à l'OTAN élargirait le parapluie protecteur des États-Unis. Puisqu'il s'était montré efficace quand la menace soviétique était à son maximum, il ne pouvait que l'être davantage après la fin de l'URSS et la dissolution du pacte de Varsovie<sup>7</sup>. Pour les pays d'Europe centrale, confrontés aux guerres dans l'ex-Yougoslavie et craignant un retour offensif de la Russie, l'adhésion était déjà un résultat en soi en termes de sécurité. Pour tous les Européens<sup>8</sup>, aussi longtemps que les États-Unis y étaient engagés, l'OTAN apparaissait comme une excellente police d'assurance, protégeant le continent à un prix raisonnable, y compris les neutres qui n'en faisaient pas partie. En 2008, après l'intervention russe en Géorgie, le contexte a changé profondément. Et depuis cette date, la situation s'est plutôt aggravée, ce dont il faut tirer les conséquences.

5. Avec la Russie et les quatre pays d'Asie centrale qui ont aussi adhéré, la coopération est moins développée.

6. HANSON Victor Davis, *The End of NATO*, Stanford : Hoover Institution, Stanford University, 12 novembre 2014 (traduction Futuribles).

7. Ce qui a permis à Washington de réduire son engagement en Europe de 400 000 soldats sur le pied de guerre dans les années 1980 à 67 000 aujourd'hui (les troupes russes étant passées de 1,5 million à 321 000 soldats).

8. À l'exception significative de la Grèce (qui utilise une grande partie de ses dépenses militaires pour contrer la menace turque) et de Chypre, dont 37 % du territoire est occupé par l'armée turque, membre de l'Alliance (bien que les troupes turques stationnées dans l'île ne soient pas sous commandement OTAN).

En fêtant récemment l'arrivée du Monténégro, l'Alliance atlantique s'est assurée du renfort d'une force militaire de 2 080 hommes<sup>9</sup>. Si les avantages de l'adhésion sont évidents pour ce petit pays balkanique, il en va différemment pour l'OTAN, qui compte un nombre grandissant de pays confrontés à un environnement international périlleux et dépourvus d'une capacité de défense significative. Ils n'apportent pas grand-chose à l'Alliance et peuvent éventuellement l'entraîner dans une confrontation majeure avec la Russie. C'est le cas des Baltes, en dépit des efforts de l'Estonie, qui respecte l'objectif de 2 % de son produit intérieur brut (PIB) consacrés aux dépenses militaires.

Dans toutes les alliances militaires coexistent des pays « producteurs » et « consommateurs » de sécurité. Les premiers apportent un supplément de sécurité, parce qu'ils sont capables non seulement de se défendre par eux-mêmes, mais aussi d'apporter leur protection aux autres. Ce qui n'est pas le cas de ceux qui sont en déficit de sécurité faute de moyens ou du fait de leur situation géopolitique, le cas extrême étant celui de l'Islande, membre de l'OTAN sans avoir d'armée.

Il ne manque pas d'observateurs pour estimer que le déséquilibre entre consommateurs et producteurs de sécurité, déjà douteux du temps de la guerre froide, s'est encore accentué au détriment de ces derniers. Aussi longtemps que la menace était faible, cette situation était acceptable. Elle

ne l'est plus dans le contexte actuel, qui ajoute aux pressions de la Russie (qui inquiète particulièrement les nouveaux États membres) celles des djihadistes (qui mettent le Proche-Orient en ébullition et répandent le terrorisme dans le monde entier).

Les points de faiblesse sont nombreux : plusieurs nouveaux membres n'ont pas de politique de défense (faute d'expérience puisqu'ils appartenaient au pacte de Varsovie), ou restent confinés dans une approche solitaire centrée sur la protection du territoire national. Pour sa part, à l'exception de son intervention au Kosovo, l'OTAN s'est concentrée depuis le 11 septembre 2001 sur des opérations complexes qui mobilisent 18 000 hommes dans des théâtres extra-européens (Afghanistan, Méditerranée et Corne de l'Afrique).

### *Faible efficacité de la dépense militaire européenne*

Si l'OTAN a contribué efficacement au *containment* au cours de la guerre froide<sup>10</sup>, elle se trouve maintenant confrontée à un défi d'une autre nature. S'agissant des membres européens de l'Alliance, les observateurs sont presque unanimes à souligner qu'ils sont à la fois quantitativement et qualitativement en position de faiblesse.

Du fait de la crise, les dépenses militaires de ces pays sont réduites. Comme l'indique le tableau ci-contre, elles sont nettement en deçà des objectifs : 1,6 % du PIB, au lieu des 2 %

9. Ce qui n'est pas beaucoup. En revanche, le littoral monténégrin présente un intérêt dans le contexte d'une aggravation des tensions dans le bassin oriental de la Méditerranée et du rachat de plusieurs infrastructures portuaires par des entreprises chinoises.

10. « Afin de maintenir les Russes en dehors, les Américains dedans et les Allemands en bas » (lord Ismay, premier secrétaire général de l'OTAN, 1952-1956 ; traduction *Futuribles*).

<b>Évolution des effectifs et des dépenses militaires (1990-2013) dans quelques États membres de l'OTAN</b>						
	Effectifs (en milliers)			Dépenses moyennes (en % du PIB aux prix de 2005)		
	1990	2005	2013	1990-1994	2005-2009	2013
France	548	357	213	3,3	2,3	1,9
Royaume-Uni	308	201	174	3,9	2,5	2,4
Allemagne	545	246	184	2,1	1,3	1,3
<b>OTAN-Europe</b>	<b>3 508</b>	<b>2 400</b>	<b>1 930</b>	<b>2,7</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>
Canada	87	63	70	1,8	1,2	1,0
États-Unis	2 181	1 377	1 370	4,8	4,4	4,3
<b>OTAN total</b>	<b>5 776</b>	<b>3 840</b>	<b>3 370</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>	<b>2,8</b>

Source : données économiques et financières concernant la défense de l'OTAN, février 2014.

préconisés par l'Alliance. En 2013, seulement trois pays (l'Estonie, la Grèce et le Royaume-Uni) les ont atteints ou dépassés, cinq sont en dessous de 1 % (la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg et l'Espagne). L'évolution est à la baisse : de 2005 à 2014, moins 9 % en Europe (États-Unis, - 0,4 % ; Russie + 97 % ; et Arabie Saoudite + 112 %).

Du point de vue de leur valeur militaire, avec des effectifs bien plus importants et des dépenses inférieures de moitié (210 milliards d'euros vs 460 milliards), les armées européennes ne compteraient pas pour plus de 10 % de celle des États-Unis<sup>11</sup>, du fait de leur insuffisante intégration (84 % des marchés d'équipement sont en core passés au niveau national).

### *Les bases juridiques d'une riposte de l'OTAN*

En cas d'agression, deux articles du traité de Washington précisent les formes d'action de l'Alliance. L'article 4<sup>12</sup> mentionne des consultations entre pays membres, qui permettent de mettre au point une intervention. Il a été invoqué à plusieurs reprises, notamment par la Turquie, la dernière fois en juillet 2015, en raison du développement du terrorisme à sa frontière avec la Syrie, et a entraîné l'installation provisoire de batteries de missiles *Patriot* dans le sud-est du pays.

L'article 5<sup>13</sup>, qui prévoit une riposte solidaire, est l'élément fondamental de la crédibilité de l'Alliance. Conçu

11. Source : « Defence of Europe: Defence Integration as a Response to Europe's Strategic Moment », EPSC (European Political Strategy Centre) Strategic Notes, n° 4/2015, 15 juin 2015.

12. Article 4 : « Les parties se consulteront chaque fois que, de l'avis de l'une d'elles, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une des parties sera menacée. »

13. Article 5 : « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la charte des Nations unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. »

pour combattre une puissance nucléaire, il s'applique maintenant à une problématique plus complexe. Premier pays à y recourir, les États-Unis l'ont invoqué à la suite du 11 septembre 2001, pour mobiliser leurs alliés contre Al-Qaïda, en obtenant d'eux les mesures conjointes du plan *Eagle Assist* (2001-2002). Également confrontée à une menace terroriste en 2015, la France a préféré faire appel à l'obligation d'assistance communautaire de l'UE <sup>14</sup>.

En fait, l'article 5 oblige les pays membres de l'Alliance à protéger ceux qui sont incapables de se défendre face à une agression non provoquée. Devenue presque théorique après la fin de la guerre froide, cette hypothèse ne l'est plus désormais et concerne un assez grand nombre d'États à la périphérie de l'UE, aussi bien face à la Russie qu'au Proche-Orient, sans compter les victimes du terrorisme.

Très récemment, bien que l'article 5 n'ait pas été invoqué par Ankara, cette question a été débattue à la suite de la destruction d'un avion russe par la Turquie en novembre 2015, un cas d'école qui doit inciter à une réflexion sur la crédibilité à long terme de l'Alliance.

En novembre 2015, une incursion de 17 secondes d'un avion russe dans l'espace aérien turc aurait pu trouver une autre issue, compte tenu de la configuration de la frontière <sup>15</sup> : « Abattre l'avion était une provocation gratuite et n'était pas nécessaire à la défense de la Turquie <sup>16</sup>. » L'extrême susceptibilité d'Ankara est d'autant plus surprenante que son aviation est coutumière de violations répétées de l'espace aérien grec au-dessus de la mer Égée <sup>17</sup> et qu'elle est peu respectueuse de la souveraineté de ses voisins chypriote et irakien, où son armée est présente depuis des décennies. Elle s'explique par l'intensification des engagements russes en Syrie et pourrait avoir été programmée pour les contrer. Est-il concevable que la décision d'abattre l'avion ait reçu l'aval de Washington, bien qu'entre un membre de l'OTAN et la Russie, une telle action soit très rare, même au temps de la guerre froide, puisque la précédente remonte à 1952 ?

Il a été difficile à l'OTAN de trouver une réponse adéquate. En s'abstenant de relever l'incursion russe (qui n'est pas non plus un cas isolé, l'aviation militaire russe pénétrant souvent dans l'espace aérien balte), elle

14. Article 42.7 du traité de Lisbonne : « Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. Cela n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres. »

15. Ce minuscule « doigt de gant » de territoire turc enfoncé en Syrie est une œuvre française : en 1920, en tant que puissance mandataire, la France a tracé la limite administrative entre le Sandjak d'Alexandrette et le reste de la Syrie, qui est devenue frontière internationale après l'annexion du territoire par la Turquie en 1939.

16. BANDOW Doug, « Turkey Downs Russian Plane, Joins with Islamic State: U.S. Should Drop New Ottoman Empire as Ally », *Forbes*, 25 novembre 2015. URL : <http://www.forbes.com/sites/dougbandow/2015/11/25/turkey-downs-russian-plane-joins-with-islamic-state-u-s-should-drop-new-ottoman-empire-as-ally/>. Consulté le 21 janvier 2016.

17. D'après Elisabeth Braw (« Turkey Buzzes Weakened Greece », *Politico*, 23 juillet 2015. URL : <http://www.politico.eu/article/turkey-buzzes-weakened-greece-military-airspace/>. Consulté le 21 janvier 2016), citant une source militaire grecque. Le nombre de violations est passé de 636 à 2 244 entre 2013 et 2014.

risquait de décrédibiliser l'article 5 du traité. Elle a donc opté pour un soutien public à la Turquie, en lui reconnaissant le droit de défendre ses frontières, tout en organisant une surveillance commune de l'espace aérien de ses régions troublées du sud-est, afin de « canaliser » l'agressivité turque<sup>18</sup>.

Cependant, il n'est pas dans les objectifs de l'Alliance de soutenir un de ses membres dans une entreprise belliqueuse, ce qui est bien le cas de la Turquie de Recep Tayyip Erdoğan, quand elle fait tout son possible pour renverser le régime syrien. Non seulement la deuxième armée de l'Alliance ne contribue plus à sa sécurité, mais elle la met en péril : « La Turquie est actuellement l'État de l'OTAN le plus susceptible de prouver que l'article 5 relève du bluff, mettant ainsi en doute la sécurité de nations telles que l'Estonie ou même la Pologne, ou risquant de précipiter un conflit entre Moscou et l'Occident<sup>19</sup>. »

### *Sortir la Turquie de l'Alliance<sup>20</sup> ?*

Le risque est de voir l'OTAN devenir « une courroie de transmission de la guerre<sup>21</sup> », comme cela s'est produit en 1914, quand l'automatisme des alliances a transformé un conflit balkanique en guerre générale<sup>22</sup>. En ordonnant d'abattre l'avion russe, le président turc serait-il devenu aussi dangereux que les activistes serbes du début du XX<sup>e</sup> siècle ?

En attendant que des historiens établissent un bilan complet des relations Turquie / OTAN et Turquie / États-Unis, il faut constater que le soldat fidèle de la guerre froide est devenu un « allié douteux<sup>23</sup> », sinon un adversaire objectif des Occidentaux dans le conflit syrien.

Depuis plusieurs années, le gouvernement d'Ankara s'appuie sur la vision négative de l'Alliance dans l'opinion turque<sup>24</sup> pour s'en distancer, en estimant qu'il a d'autres intérêts à défendre, notamment au Proche-

18. « C'est une démonstration de soutien allié à la Turquie destinée à sauver la face tout en essayant de les amener à se comporter plus intelligemment », selon Nick Whitney, ancien chef de l'Agence de défense européenne (cf. « Fearing Escalation, NATO Reins in Turkey », *EurActiv*, 17 décembre 2015. URL : <http://www.euractiv.com/sections/global-europe/fearing-escalation-nato-reins-turkey-320529>. Consulté le 21 janvier 2016 ; traduction Futuribles).

19. DOUGHERTY Michael Brendan, « Turkey Is Now a Huge Liability for NATO — and America », *The Week*, 3 décembre 2015. URL : <http://theweek.com/articles/591808/turkey-now-huge-liability-nato--america>. Consulté le 21 janvier 2016 (traduction Futuribles).

20. MERCIER Gilbert, « Will Turkey Be Kicked Out of NATO », *Counterpunch*, 1<sup>er</sup> décembre 2015. URL : <http://www.counterpunch.org/2015/12/01/will-turkey-be-kicked-out-of-nato/>. Consulté le 21 janvier 2016.

21. « L'OTAN a été créée, à l'origine, pour agir comme un coupe-feu contre la guerre. La politique actuelle risque de la transformer en courroie de transmission de la guerre » (Doug Bandow, *in* « Why Is America In NATO? Adding Montenegro As Another Meaningless Facebook Friend », *Forbes*, 2 décembre 2015. URL : <http://www.forbes.com/sites/dougbandow/2015/12/02/why-is-america-in-nato-adding-montenegro-as-another-meaningless-facebook-friend/#2715e4857a0b52a20d4f2ab9>. Consulté le 21 janvier 2016 ; traduction Futuribles).

22. CLARK Christopher, *Les Somnambules, été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris : Flammarion (Au fil de l'histoire), 2013 (traduction de *The Sleepwalkers: How Europe Went to War in 1914*, Londres : Allen Lane, 2012).

23. Selon l'ambassadeur américain à Ankara, cité par WikiLeaks.

24. Selon une enquête Pew de juillet 2014, 70 % des Turcs ont une opinion négative de l'OTAN.

Orient. En conséquence, il multiplie les manifestations de mauvaise humeur. Depuis que Chypre est membre de l'UE, la Turquie bloque le développement de la coopération UE-OTAN, obligeant l'Alliance à traiter séparément avec chacun des États membres, entraînant le recours à des procédures de gestion compliquées, par exemple pour mener cette coopération en Afghanistan. En 2009, Recep Erdoğan avait objecté au choix du précédent secrétaire général, le Danois Rasmussen<sup>25</sup>, au motif que son pays n'avait pas poursuivi les auteurs des caricatures de Mahomet.

La mauvaise volonté d'Ankara à soutenir ses partenaires, notamment dans la lutte antiterroriste, remet en question la solidarité dont elle devrait bénéficier au titre de l'Alliance<sup>26</sup>. En fait, qui acceptera de secourir la Turquie si elle est victime de ses interventions intempestives en Syrie ? Comment aider un pays à se défendre contre des ennemis qu'il a lui-même suscités ? Bien qu'ils s'expriment en termes diplomatiques, les membres de l'Alliance sont très désappointés, sinon préoccupés par ses récentes initiatives. Ils commencent à la considérer comme un

« mauvais allié<sup>27</sup> » qu'il faudrait peut-être mettre à l'écart, encore qu'aucune procédure juridique ne permette de l'expulser<sup>28</sup>.

Pour le moment, Recep Erdoğan n'en a cure. La Turquie bénéficie encore de nombreux soutiens aux États-Unis, qui l'estiment toujours indispensable, en dépit de son comportement. Cependant, elle est de plus en plus isolée. D'après certains observateurs, si la tension persiste entre Turcs et Russes, Washington ferait mieux de chercher un accord avec Moscou, « un partenaire meilleur et plus fiable que la Turquie au Moyen-Orient<sup>29</sup> », ce qui ne serait pas sans conséquences pour l'Europe.

À la Maison Blanche, entre ceux qui se demandent ce que l'on pourrait offrir à la Turquie pour la ramener dans le giron américain et ceux qui poussent le président à exiger des clarifications, les esprits sont partagés : « Le canard boiteux qu'est l'administration Obama est encore incertain ; doit-on utiliser [Recep] Erdoğan, même lorsqu'il essaie imprudemment d'opposer directement l'OTAN à la Russie ? Ou devrait-on le laisser tomber<sup>30</sup> ? »

---

25. Anders Rasmussen, né en 1953, Premier ministre du Danemark (2001-2009), puis secrétaire général de l'OTAN (2009-2014).

26. « Les États-Unis se trouvent dans la situation absurde de persuader fondamentalement la Turquie de les autoriser à la défendre à la fois contre l'État islamique radical et contre la Syrie hostile, qui sont tous deux des menaces qu'elle a elle-même fabriquées » (Ivan Eland, chercheur et directeur du Center on Peace & Liberty, The Independent Institute, in « Turkey Is a Bad Ally », *The World Post*, 12 août 2014. URL : [http://www.huffingtonpost.com/ivan-eland/turkey-is-a-bad-ally\\_b\\_6287916.html](http://www.huffingtonpost.com/ivan-eland/turkey-is-a-bad-ally_b_6287916.html). Consulté le 21 janvier 2016 ; traduction Futuribles).

27. Eland Ivan, *ibidem*.

28. CARPENTER Ted Galen, « Is It Time to Expel Turkey from NATO? », *The National Interest*, 4 décembre 2015. URL : <http://nationalinterest.org/blog/the-skeptics/it-time-expel-turkey-nato-14518>. Consulté le 21 janvier 2016.

29. BANDOW Doug, « Turkey Downs Russian Plane », *op. cit.*

30. ESCOBAR Pepe, « Syria, the Break for the Border », *RT Question More*, 19 décembre 2015. URL : <https://www.rt.com/op-edge/326536-turkey-isis-syria-erdogan/>. Consulté le 21 janvier 2016 (traduction Futuribles).

### Révision déchirante à Washington <sup>31</sup> ?

Plus largement, un nombre croissant d'observateurs américains s'interrogent sur l'utilité pour leur pays d'une organisation réputée atlantique, mais dont 26 États membres sur 28 appartiennent à l'espace euro-méditerranéen. Ils constatent que leurs partenaires européens dépensent peu <sup>32</sup> pour leur défense et n'ont qu'une capacité opérationnelle réduite. La faiblesse, sinon l'inexistence, du *hard power* européen, qui n'était pas trop préoccupante à la fin de la guerre froide, le devient aujourd'hui, puisque c'est toujours aux États-Unis de combler le déficit. Pourquoi le contribuable américain devrait-il recevoir moins de considération que son homologue européen ?

Certes, cela ne lui coûte pas trop cher : Washington recueille de nombreux bénéfices de l'Alliance en termes d'influence politique et de marchés de matériel militaire, et il

n'y aurait pas davantage de soldats américains en Europe que de policiers dans les rues de New York. Il en irait différemment si les États-Unis se trouvaient impliqués dans un conflit, soit avec la Russie (à la suite d'une incursion de l'armée russe sur le territoire d'un membre de l'Alliance), soit à la suite d'une provocation turque au Moyen-Orient, dont l'armée américaine peine à s'extraire depuis le début de la présidence Obama.

Aussi l'idée de contraindre les Européens à assumer le poids de leur défense fait-elle des progrès, jusqu'à souhaiter la transformation de l'OTAN en organisation paneuropéenne où les États-Unis, soucieux de faire « pivoter » leurs engagements militaires vers l'Asie-Pacifique, ne joueraient plus qu'un rôle restreint. Toujours en manque de politique européenne de défense, privée d'un parapluie atlantique efficace et confrontée à l'aggravation des tensions à sa périphérie, l'UE serait alors presque complètement démunie. ■

31. BANDOW Doug, in « Why Is America In NATO? », *op. cit.*

32. Depuis 1991, la part des dépenses de l'OTAN non payée par les États-Unis est passée de 35 % à 23 % du total (les efforts du Canada étant inférieurs à ceux des Européens).

# L'AVENIR DE L'ALIMENTATION : LES PRODUITS, LES SERVICES, LES ACTEURS

*Session de formation • 6 et 7 avril 2016  
Futuribles International • Paris*

## Intervenants

**François Blouin**, dirigeant fondateur de Food service vision, expert en stratégie et distribution.

**Marc Delbreil**, directeur général, Endeavour Development.

**Olivier Frey**, consultant et formateur spécialiste des coopératives.

**Julia Gassie**, chargée de mission Veille et alimentation au Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

**Bruno Héroult**, chef du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et conseiller scientifique de Futuribles International.

**Céline Laisney**, directrice d'AlimAvenir et responsable de Vigie Alimentation (Futuribles International).

**Pascal Madry**, directeur de l'Institut pour la ville et le commerce.

**Yves Tregaro**, chef de l'unité Produits animaux, pêche et aquaculture à la direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer.

## Objectifs

Cette formation a pour objectif de faire le point sur les tendances lourdes et émergentes d'évolution, en termes qualitatifs et quantitatifs, des comportements d'achat et de consommation alimentaires des Français, ainsi que sur les transformations qui peuvent intervenir tout au long de la chaîne de production. Ces analyses seront enrichies de comparaisons internationales.

## Programme

- ▶ Les comportements alimentaires, miroir du changement social
- ▶ Vers une alimentation mondialisée ?
- ▶ Prospective des comportements alimentaires des Français : tendances émergentes et faits porteurs d'avenir
- ▶ L'alimentation du futur : les innovations scientifiques et techniques
- ▶ Le rôle des industries agroalimentaires
- ▶ Prospective d'une filière, les viandes en France
- ▶ Acteurs et stratégies de la distribution alimentaire
- ▶ Les tendances de la restauration hors foyer

## Prix

Les frais de participation sont de 1320 euros HT (1584 euros TTC, TVA à 20 % incluse)\*, payables lors de l'inscription à Futuribles International (déclaré organisme de formation). Ils comprennent la participation à l'ensemble de la formation, les déjeuners et le dossier de base remis aux participants.

## Renseignements complémentaires

Programme détaillé consultable sur le site Internet <https://www.futuribles.com/fr/formation/> ou envoyé sur demande auprès de Corinne Roëls, Futuribles International - 47, rue de Babylone - F-75007 Paris • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax + 33 (0)1 42 22 65 54 • E-mail : [croels@futuribles.com](mailto:croels@futuribles.com)

\*Remise de 10 % en cas d'inscription multiple dès la deuxième participation, dispense de frais pour les membres partenaires de Futuribles International (valable pour une personne par formation).

## IDÉES & FAITS PORTEURS D'AVENIR \*

### Robots affectifs : naissance de l'empathie artificielle

Les robots « affectifs » ont la capacité de simuler de l'empathie envers les humains. Il s'agit d'empathie artificielle, dans le sens où le robot n'est pas lui-même en mesure de ressentir des émotions. Cette empathie simulée par des algorithmes se manifeste de différentes façons : par des énoncés verbaux donnant à l'utilisateur le sentiment que le robot comprend ses besoins ; par des mimiques faciales simulant des émotions simples (la joie, la tristesse, l'amusement, etc.). Ces robots soulèvent de nombreuses questions : quels usages peuvent en être faits ? Le public est-il prêt à accepter de tels robots au quotidien ? Du point de vue éthique, comment ne pas confondre le robot avec l'humain ? *A contrario*, comment ne pas réduire l'être humain à un robot ? Au niveau juridique, quel est le statut du robot ? Les robots devraient-ils avoir des droits ?



Le robot-compagnon phoque Paro  
© National Institute of Advanced  
Industrial Science and Technology

### L'usage de robots affectifs

L'empathie artificielle ouvre des perspectives thérapeutiques pour les personnes âgées. Le robot peut devenir un compagnon divertissant, comme Paro (photo ci-dessous). Concernant les robots assistants, comme Roméo, pour la prise de médicaments, la mesure du diabète, etc., ou une interface connectée aux services pour les personnes âgées demeurant à domicile, comme Giraff, l'empathie artificielle n'est pas nécessaire, mais elle peut constituer un avantage interactif dans la communication robot-usager.

La dimension thérapeutique est également pertinente auprès des enfants autistes pour qui un robot affectif, tel Nao, constitue un allié pédagogique dans l'apprentissage et le décodage des émotions simples ; dimensions qui sont difficilement appréhendables en cas d'autisme, et

que le robot affectif peut combler grâce à son fonctionnement basique et à la possibilité de le solliciter à volonté.

Il existe aussi une application purement commerciale des robots affectifs

\*La plupart des textes publiés dans la rubrique Actualités prospectives sont issus de Vigie, le système de veille mutualisée de l'association Futuribles International (NDLR).

auprès d'un public plus large. Le robot est alors conçu pour être une centrale domotique<sup>1</sup> générale, comme l'assistant Pepper. La communication interpersonnelle s'effectuant aussi via les émotions, doter les robots d'empathie artificielle permettrait de donner le sentiment que le robot « parle le même langage » que les humains.

### **L'acceptabilité et le potentiel des robots affectifs**

À quel accueil peut-on s'attendre vis-à-vis des robots affectifs ? Hiroshi Ishiguro<sup>2</sup> distingue cinq degrés de proximité successifs du robot avec l'être humain<sup>3</sup> : l'apparence (qui le fait ressembler à un être humain) ; les mouvements (marcher, prendre des objets, etc.) ; les systèmes de perception (voir, entendre, sentir, etc.) ; les interactions complexes avec l'être humain (parler, répondre, gérer son environnement) ; gérer un environnement social complexe, apprendre de l'expérience pour développer ses propres possibilités d'interaction.

Dans le meilleur des cas, pour l'instant, les robots en sont au quatrième stade décrit par Hiroshi Ishiguro. L'un des géants de la robotique, SoftBank, a pour slogan « *Emotional robot has empathy* [Le robot affectif a de l'empathie] » ; il s'agit de comprendre ce que cela signifie concrètement. On

distingue trois niveaux<sup>4</sup> d'empathie chez l'homme : l'empathie affective (percevoir que l'autre ressent des émotions) ; l'empathie cognitive (comprendre que l'autre réfléchit différemment de soi) ; l'empathie morale (se mettre à la place de l'autre, lui venir en aide). Le fonctionnement des robots affectifs demeure au niveau de l'empathie affective, simulée.

### **Questions éthiques et juridiques**

Quel que soit l'usage du robot, les réflexions sur l'éthique<sup>5</sup> et l'acceptabilité suggèrent de circonscrire l'empathie homme-robot. Les études orchestrées par l'armée<sup>6</sup> tendent à montrer que l'attachement homme-robot permet de faire du robot un allié, mais peut aussi conduire à un attachement inadéquat. Le risque majeur est de prendre un robot pour un humain, voire de prendre les humains pour des robots.

Il s'agit de bien reconnaître les limites de l'intelligence artificielle (la simulation sera toujours distincte de l'expérience humaine) ; de limiter le pouvoir des intelligences artificielles (pour éviter la confusion homme-machine) ; de délimiter l'usage d'une machine (elle n'est pas un compagnon mais une machine qui rend un

1. La domotique concerne l'ensemble des technologies de l'électronique permettant de centraliser, au sein d'une entreprise ou d'une maison, la gestion d'appareils connectés et interconnectés.

2. Créateur de Geminoid, une catégorie d'androïdes conçus dans le but d'observer les projections émotionnelles de l'homme vers le robot.

3. TISSERON Serge, *Le Jour où mon robot m'aimera. Vers l'empathie artificielle*, Paris : Albin Michel, 2015.

4. *Ibidem*, chapitre 1.

5. Cf. les préconisations publiées dans le rapport de la CERNA (Commission de réflexion sur l'éthique de la recherche en sciences et technologies du numérique d'Allistene) : CHATILA Raja (coord.), *Éthique de la recherche en robotique. Rapport n° 1 de la CERNA*, 2014. URL : [http://cerna-ethics-allistene.org/digitalAssets/38/38704\\_Avis\\_robotique\\_livret.pdf](http://cerna-ethics-allistene.org/digitalAssets/38/38704_Avis_robotique_livret.pdf). Consulté le 28 décembre 2015.

6. Cf. CARPENTER Julie, « Just Doesn't Look Right: Exploring the Impact of Humanoid Robot Integration into Explosive Ordnance Disposal Teams », in Rocci LUPPICINI, *Handbook of Research on Technoself: Identity in a Technological Society*, Hershey : IGI Global, 2013, p. 609-636.

service) ; d'éduquer sur la perception des objets (apprendre à mieux interagir avec les machines intelligentes).

En outre, la question du statut du robot doit trouver une réponse juridique. Un récent ouvrage d'Alain et Jérémy Bensoussan, *Droit des robots*<sup>7</sup>, propose un état de l'art sur les différentes questions de droit relatives aux robots. À partir du moment où le robot est capable d'autonomie (maîtrise de son environnement) et fait preuve d'indépendance (« maîtrise intellectuelle », permettant au robot de prendre des décisions), l'homme devrait lui garantir des droits. Ces droits restent encore à déterminer en précisant le statut général des robots. Le droit impliquant aussi des devoirs, il s'agit aussi de déterminer leur responsabilité en cas d'accident par exemple.

Anne-Laure Thessard

7. BENSOUSSAN Alain et BENSOUSSAN Jérémy, *Droit des robots*, Bruxelles : Larcier, 2015.

## Travail indépendant : mythes et réalité

Les transformations récentes du travail font la une des médias, qui nous annoncent que nous pourrions être « tous ubérisés<sup>1</sup> » et prédisent « la fin du salariat<sup>2</sup> », voire « la fin du travail<sup>3</sup> ». On assisterait ainsi à une explosion du nombre de travailleurs indépendants, conséquence de leurs difficultés à retrouver un emploi salarié, de leurs nouvelles attentes

1. *Alternatives économiques*, n° 352, décembre 2015.

2. *L'Expansion*, n° 309, novembre 2015.

3. *We Demain*, n° 11, septembre-novembre 2015.

et de la flexibilisation des statuts et des modalités du travail indépendant.

Néanmoins, les mutations du travail observées aujourd'hui relèvent de réalités très différentes, qui posent surtout la question de l'essor de la pluriactivité, et de la complémentarité entre les différentes formes d'emploi indépendant et salarié.

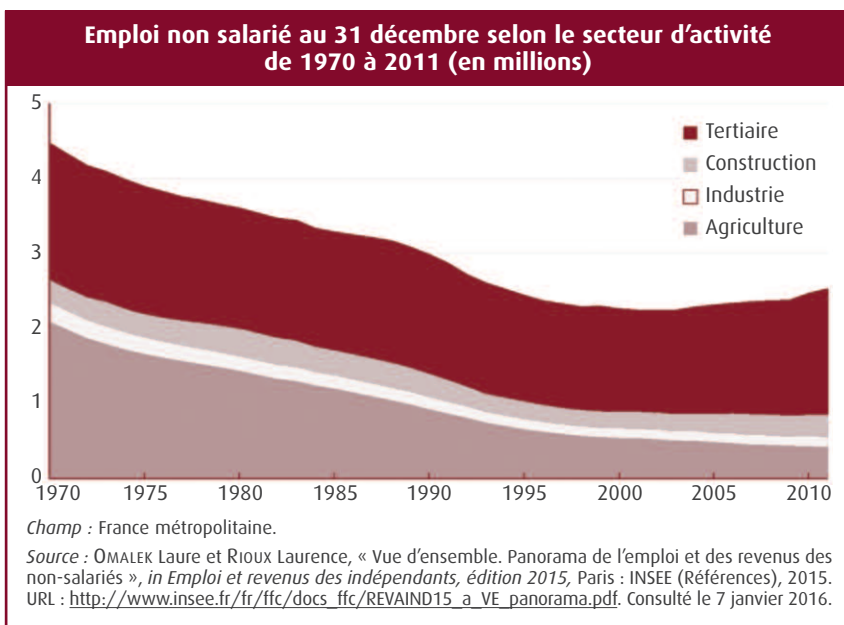
En 2014, selon l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), les travailleurs non salariés représentent 10 % des travailleurs en France, soit 2,8 millions de personnes, contre 15 % en moyenne dans l'Union européenne (UE-28)<sup>4</sup>.

Leur nombre a fortement diminué entre 1970 et le début des années 2000, conséquence notamment de la réduction du nombre d'exploitants agricoles, de l'évolution du droit du travail et de la diffusion de la protection sociale. Mais il a augmenté de 26 % entre 2006 et 2011 (environ 550 000 personnes), et plus encore dans les services (informatique, gestion, enseignement, services à la personne...).

L'essentiel de la hausse observée depuis 2008 concerne des microentrepreneurs (autoentrepreneurs avant 2015), le nombre de travailleurs indépendants « classiques » n'ayant augmenté « que » de 1,5 % en 2012 et 0,3 % en 2011.

En 2014, on comptait 982 000 microentrepreneurs « actifs » (déclarant un revenu, 58 % du total), soit 20 % de l'ensemble des travailleurs indé-

4. OMALEK Laure et TELLIER Sergine, « Revenus d'activité des indépendants en 2012 », *INSEE Première*, n° 1 562, juillet 2015. URL : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1562/ip1562.pdf>. Consulté le 7 janvier 2016 ; « Emploi salarié et non salarié par secteur d'activité en 2014 », statistiques INSEE. URL : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref\\_id=natnon03146](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=natnon03146).



pendants. Ils représentent la moitié des travailleurs indépendants dans certains secteurs (commerce de détail hors magasin, enseignement, services à la personne, conseil, etc.)<sup>5</sup>.

Parmi ces travailleurs indépendants, se trouvent notamment des *free lances*, des individus très qualifiés qui proposent leurs services en tant que journalistes, graphistes, informaticiens, etc. Selon un récent rapport de l'EFIP<sup>6</sup>, le nombre de *free lances* aurait augmenté de 85 % en France de-

puis 10 ans (et de 45 % en Europe). Néanmoins, il n'existe pas de statut juridique unique permettant de comptabiliser ces *free lances*, dont le point commun est de revendiquer le fait de travailler à la demande en toute autonomie.

Selon les données de l'INSEE, 90 % des travailleurs indépendants le sont à titre principal. Mais les données manquent pour appréhender les évolutions des activités non salariées exercées à titre secondaire, qui peuvent être facilitées notamment par les plates-formes Internet. Une grande diversité de plates-formes existe aujourd'hui, permettant à des particuliers de proposer leurs services à d'autres particuliers (YoupiJob, J'ai pas envie, UberPop, Hassle pour le ménage, Tok Tok Tok pour les livraisons, etc.) ou à des entreprises (traduction, services informatiques). Il s'agit donc de rémunérer des tâches ponctuelles, y compris très qualifiées (ce qui per-

5. ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale), « Les auto-entrepreneurs fin 2014 », *ACOSS Stat*, n° 214, juillet 2015. URL : [http://www.acoss.fr/files/Publications/ACOSS\\_Stat/ACOSS\\_Stat\\_214.pdf](http://www.acoss.fr/files/Publications/ACOSS_Stat/ACOSS_Stat_214.pdf). Consulté le 7 janvier 2016.

6. LEIGHTON Patricia, avec BROWN Duncan, *Future Working: The Rise of European's Independent Professionals*, Bruxelles : EFIP (European Forum of Independent Professionals), 2015. URL : [http://wp.efip.org/wp-content/uploads/2014/03/Future\\_Working\\_Full\\_Report.pdf](http://wp.efip.org/wp-content/uploads/2014/03/Future_Working_Full_Report.pdf). Consulté le 7 janvier 2016.

met d'ailleurs une mise en concurrence mondiale des travailleurs).

On assiste ainsi à une diversification des modalités du travail non salarié, qui peut s'exercer à titre principal ou en cumul avec d'autres activités. Ce phénomène s'inscrit dans le cadre de la croissance plus générale des formes atypiques d'emploi (y compris salarié). Il pourrait avoir des impacts majeurs sur les revenus des travailleurs indépendants concernés (hausse de la précarité, irrégularités, disparités, difficultés à obtenir des prêts...), leurs conditions de travail (lieu, horaires...), leur protection sociale, juridique et professionnelle, etc.

Néanmoins, appréhender l'ampleur exacte de ces impacts supposerait de disposer de données plus précises concernant :

— L'ampleur de la pluriactivité d'une part, et les revenus des pluriactifs d'autre part. En effet, les travailleurs exerçant au moins ponctuellement un travail indépendant peuvent être salariés, microentrepreneurs, chômeurs ou inactifs (chômeurs, étudiants), coupler ces statuts et déclarer ou non leur activité (ils ne seront alors pas comptabilisés). Et les données manquent concernant leurs revenus : l'INSEE indique seulement que le revenu moyen des autoentrepreneurs n'est que de 460 euros par mois, contre 3 100 euros pour les travailleurs indépendants, voire bien davantage pour les plus qualifiés (notaires, avocats, médecins...). Et que 72 % des autoentrepreneurs tirent au moins la moitié de leurs revenus de leur activité.

— Au niveau macro, on assiste donc à une diversification de l'offre de services, mais avec une incertitude majeure : se traduit-elle, notamment grâce à une baisse des prix, par une

hausse de la demande et donc du marché potentiel ? Se traduit-elle par une redistribution des emplois (d'entreprises vers des travailleurs indépendants) sans modification globale du volume de travail ? Les emplois non salariés peuvent entrer en concurrence avec les emplois salariés, mais aussi entre eux (cas des taxis) et la création d'un nouveau statut peut alors se faire au détriment d'un autre. Ces formes d'emploi peuvent aussi remettre en cause des pratiques jusqu'à présent bénévoles (petits services, covoiturage...) qui, via des plates-formes, peuvent désormais être rémunérées, mais si faiblement que cela peut encourager le travail au noir.

Ces mutations du travail posent bien évidemment la question de l'évolution du droit du travail : cherche-t-il à s'y adapter ou, au contraire, à les freiner ? Pour l'instant, le gouvernement se concentre sur les dysfonctionnements du RSI (régime social des indépendants), auquel sont affiliés 5,8 millions de personnes. Il a ainsi annoncé en juin une feuille de route « L'encouragement aux indépendants » et créé un comité chargé du suivi du RSI<sup>7</sup>. Se pose notamment la question de la protection de ces travailleurs indépendants, à laquelle le portage salarial tente de répondre en leur permettant de percevoir un salaire et les droits associés (retraite, chômage...). Mais certains analystes comme Nicolas Colin considèrent qu'à terme, c'est l'ensemble du système de protection sociale qui de-

7. « L'encouragement aux indépendants », compte rendu du Conseil des ministres du 16 décembre 2015. URL : <http://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2015-12-16/l-encouragement-aux-independants>. Consulté le 7 janvier 2016.

vra être repensé pour s'adapter aux nouvelles réalités des « travailleurs intermittents »<sup>8</sup>.

Cécile Désaunay

8. COLIN Nicolas, *La Richesse des nations après la révolution numérique*, Paris : Terra Nova (Positions), octobre 2015. URL : [http://tnova.fr/system/contents/files/000/001/093/original/Terra\\_Nova\\_-\\_La\\_richesse\\_des\\_nations\\_apr\\_s\\_la\\_r\\_volution\\_num\\_rique\\_-\\_Nicolas\\_Colin.pdf](http://tnova.fr/system/contents/files/000/001/093/original/Terra_Nova_-_La_richesse_des_nations_apr_s_la_r_volution_num_rique_-_Nicolas_Colin.pdf). Consulté le 7 janvier 2016.

## Chine : soubresauts ou dégradation durable ?

Depuis une quinzaine d'années, on ne doutait plus de l'économie chinoise. Sa croissance forte entraînait l'économie mondiale, attirait les firmes étrangères voulant profiter de son immense marché, même si on lui reprochait de soutenir sa croissance par des moyens contestables — sous-évaluation de sa monnaie, *dumping* à l'exportation, interventions de l'État dans le marché. Cette confiance s'est évanouie l'été dernier. Les autorités chinoises font la cruelle expérience que la confiance est un facteur clef de toute politique économique et qu'il faut l'entretenir.

Or, plusieurs faits ont ébranlé la confiance en 2015 :

► En 2012, Xi Jinping avait fait adopter par le parti un taux de croissance économique objectif de 7 % à 8 % après la croissance folle du mandat Hu Jintao (10,63 % en moyenne de 2002 à 2011), qui avait causé une forte dégradation de l'environnement. Le 20 janvier dernier le gouvernement chinois a annoncé une croissance de 6,9 % pour 2015. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international l'avaient estimée à 6,8 %. Elle

est proche du taux objectif, mais après de forts doutes au cours de l'année qui ont ébranlé la confiance : des prévisions de croissance nulle avaient même circulé. Le plénum d'octobre 2015 a fixé un taux objectif de 6,5 % pour le 13<sup>e</sup> plan, 2016-2020, difficile à tenir sur les cinq ans.

► Il y a eu, entre novembre 2014 et janvier 2016, six mesures successives de soutien à l'économie, des baisses du taux d'intérêt et des réserves obligatoires des banques, visant à rendre plus abondant et moins coûteux le crédit bancaire. Mais il n'y a pas eu de création monétaire par *quantitative easing* (assouplissement quantitatif), comme la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne l'ont pratiqué, ni d'injection de crédits budgétaires comme cela avait été le cas dans le plan de relance chinois de 2008. Ces mesures successives de soutien à l'économie ont inquiété, laissant supposer que l'économie était en panne et que le gouvernement avait perdu la main pour la diriger, ne sachant plus que faire.

► La baisse du cours de la Bourse de Shanghai-Shenzhen, fin décembre 2015, a créé un début de panique. Et ce n'était pas la première baisse. Il y en avait eu une de 32 % en un mois, stoppée net le 8 juillet 2015 par achat massif d'actions par le fonds d'État CSF (China Securities Finance Corporation), alimenté par les courtiers en Bourse sur injonction du gouvernement sous peine du retrait de leur licence, une façon fort peu libérale de redresser un cours de Bourse qui sidéra les financiers occidentaux. Une légère rechute eut lieu fin août. La troisième baisse, fin décembre, s'est poursuivie en plongeon de plus de 7 % en janvier 2016.

La Bourse de Shanghai-Shenzhen est très isolée du reste du monde par

le contrôle des changes qui interdit les mouvements de capitaux en devises sans contrepartie commerciale ou d'investissement dans un projet agréé. Les « actions A », qui constituent plus de 95 % de la capitalisation boursière, sont libellées en yuans et donc réservées aux résidents chinois ou aux détenteurs de yuans. Les actions B, H, Red Chips, en dollars US ou dollars de Hong Kong, ont très peu de place à la Bourse de Shanghai-Shenzhen. Enfin, depuis 10 ans, les entreprises publiques sont autorisées à introduire en Bourse une minorité de leur capital. Elles constituent actuellement une fraction majeure de la capitalisation boursière. Le cours de ce « flottant » des entreprises publiques a peu d'influence sur leur activité. L'isolement de la Bourse chinoise et la place qu'y tiennent les entreprises publiques en font essentiellement un lieu de spéculation pour les Chinois qui de tout temps aiment défier le destin par les jeux d'argent.

Mais la Bourse avait jusqu'ici un rôle modeste sur l'économie nationale. La forte hausse spéculative de décembre laissait prévoir une baisse en janvier. Elle s'est produite. Les suspensions de cotation d'un quart d'heure ou d'une journée n'y purent rien. Le cours de l'indice « Shanghai composite » a atteint 3026 le 11 janvier. Mais le cours de fin septembre était de 3052, soit presque identique. Ces fluctuations erratiques ébranlent la confiance en la Chine.

► La dévaluation de 1,5 % en janvier fait suite à l'intervention de 100 milliards de dollars US que la Banque centrale, PBOC (People's Bank of China), a dû faire en décembre pour soutenir le cours du yuan affecté par la perte de confiance en l'économie chinoise. Elle sanctionne cette méfiance en-

vers le yuan. Mais le cours du yuan le 8 janvier est d'un dollar US pour 6,58 yuans, alors qu'après la précédente dévaluation d'août, il était d'un dollar US pour 6,40 yuans. La dépréciation est encore modeste mais peut-être pas terminée car des fuites de capitaux souvent frauduleuses, difficiles à mesurer, entretiennent cette défiance.

► Les conséquences sur l'économie mondiale du changement de modèle de développement de la Chine depuis 2012 avaient été sous-estimées. Selon le Premier ministre, Li Keqiang, les services constituent la moitié du produit intérieur brut (PIB) et la consommation a assuré 60 % de la croissance du PIB en 2015. Simultanément, la Chine restreint ses surcapacités industrielles. Le cours des matières premières baisse et les échanges commerciaux déclinent en valeur relative. Ce qui affecte d'abord l'Asie puis le monde entier.

Il est logique que toute perturbation dans la deuxième économie mondiale inquiète le monde. Le manque de transparence des actions des dirigeants, caractéristique d'un régime de parti unique, et la méconnaissance des mécanismes de fonctionnement d'une économie communiste ajoutent à l'inquiétude. Les dirigeants communistes ont peu de goût pour la communication financière et économique. Ils devront s'y mettre. Mais l'inquiétude occidentale sur la Chine semble exagérée. Les fondamentaux de l'économie restent solides. Depuis l'accession au pouvoir de Xi Jinping, la Chine s'efforce de ne plus être seulement l'usine du monde, mais de devenir son foyer d'innovation et son laboratoire, ce qui ne va pas sans perturbations.

*Philippe Delalande,  
Asie 21-Futuribles*

## Les banques face aux *fintechs* et acteurs du numérique

Parmi les domaines menacés de désintermédiation à court ou moyen terme, les banques et les assurances sont souvent évoquées. Économiquement puissantes et protégées par des barrières réglementaires solides, elles pourraient cependant, selon Philippe Herlin<sup>1</sup>, connaître au cours des 20 prochaines années, en France, le même sort que la sidérurgie par le passé<sup>2</sup>. Avec la baisse des taux d'intérêt qui limite les marges, la refonte des activités de banque d'investissement et le développement de nouvelles technologies mobiles, leur position paraît d'autant plus menacée que leur modèle implique des frais importants (agences, distributeurs automatiques) qu'elles compensent par des commissions tout aussi élevées<sup>3</sup>. Les comparateurs rendent par ailleurs ce système plus concurrentiel, tandis que la migration vers la banque en ligne<sup>4</sup> facilite l'apparition de nouveaux acteurs au-

tant que la transformation des acteurs traditionnels<sup>5</sup>.

Les banques sont attaquées sur plusieurs fronts. Elles sont d'une part confrontées à la concurrence immédiate des *fintechs*, en particulier dans un domaine qui constitue leur cœur de métier : le conseil<sup>6</sup>. Le concept de *fintechs*<sup>7</sup> désigne des entreprises de toute taille, souvent des *start-ups*, et des projets eux-mêmes très diversifiés. Celles-ci proposent des services de banque en ligne assez classiques, qui relèvent pour certains d'une dématérialisation des services proposés en agence, ainsi que des services personnalisés à partir des données collectées sur l'utilisateur. Ainsi, les offres proposées par ces *pure players* consistent en solutions autant de paiement (Square), d'épargne (Betterment) que de crédit à la consommation (Wonga). De façon plus innovante, des chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) ont développé une application qui associe aux données bancaires des clients d'autres données captées par leur *smartphone* (la géolocalisation, leurs publications sur Facebook et Twitter) et permet de les conseiller

1. HERLIN Philippe, *Apple, Bitcoin, Paypal, Google : la fin des banques ? Comment la technologie va changer votre argent*, Paris : Eyrolles, 2015.

2. ARNOUX Patrick, « Les banques de détail assiégées par les *fintech* et les Gafa », *Le Nouvel Économiste*, 30 septembre 2015. URL : <http://www.lenouveleconomiste.fr/les-banques-de-detail-assiegees-par-les-fintech-et-les-gafa-28241/>. Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

3. MAUJEAN Guillaume, « Banques : le détail qui tue », *Les Échos*, 5 mars 2015.

4. LEJOUX Christine, « La banque en ligne commence (enfin) à décoller », *La Tribune*, 28 novembre 2014. URL : [http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/20141128\\_trib3cb5d34b4/la-banque-en-ligne-commence-enfin-a-decoller-en-france.html](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/20141128_trib3cb5d34b4/la-banque-en-ligne-commence-enfin-a-decoller-en-france.html). Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

5. MGI (McKinsey Global Institute), *Accélérer la mutation numérique des entreprises : un gisement de croissance et de compétitivité pour la France*, San Francisco : MGI, 2014. URL : [http://www.mckinsey.com/global\\_locations/europe\\_and\\_middleeast/france/fr/latest-thinking/accelerer\\_la\\_mutation\\_des\\_entreprises\\_en\\_france](http://www.mckinsey.com/global_locations/europe_and_middleeast/france/fr/latest-thinking/accelerer_la_mutation_des_entreprises_en_france). Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

6. « La relation banque-client décisive dans la bataille du *big data* », *Les Échos*, 17 septembre 2015.

7. « Les *fintechs* : ces *start-ups* qui veulent bousculer les banques », *French Web*, 7 juillet 2014. URL : <http://www.frenchweb.fr/les-fintech-ces-start-ups-qui-veulent-bousculer-les-banques/159580#P6f5jsZDQBPsdc15.99>. Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

sur leur consommation, par exemple en les avertissant de leur tendance à des dépenses excessives dans certains domaines ou contextes <sup>8</sup>.

Le rapport de ces acteurs aux banques est divers : certains collaborent avec elles, d'autres les concurrencent. La position des banques n'est donc pas nécessairement affaiblie : l'écosystème créé par les *fintechs* autour d'elles renforce même leur rôle ou leur permet de développer de nouveaux services. Dès lors, les *fintechs* engendrent une réorganisation totale : les banques deviennent des plates-formes sur lesquelles des *start-ups* se greffent. Cette collaboration permet aux banques d'accélérer leur propre transition numérique et de se doter d'instruments pour résister à la concurrence plus menaçante des grands acteurs du numérique (notamment les GAFAs, Google, Apple, Facebook et Amazon).

Ceux-ci se sont en effet déjà développés dans le domaine du paiement sans contact sur mobile, désormais investi par de nombreuses sociétés. Apple a ainsi lancé Apple Pay en 2014, reposant sur la technologie NFC <sup>9</sup> (déjà utilisée dans les cartes bancaires), qui facilite les transactions à distance, mais le service peine pour le moment à décoller <sup>10</sup>.

8. « *Fintech* : les *start-ups* vont-elles faire sauter la banque ? », *Maddyness*, 27 juillet 2015. URL : <http://www.maddyness.com/prospective/2015/07/27/fintech-melee-numerique/>. Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

9. La NFC (*near field communication*) est une technologie de communication sans fil permettant des échanges d'information entre des périphériques à une distance d'environ 10 centimètres.

10. DESCHAMPS François, « Apple Pay un an après : coup de frein sur l'adoption du système de paiement mobile d'Apple », *LSA Conso*, 12 novembre 2015. URL : <http://www.lsa->

Ce mouvement a été plus important encore dans certains pays d'Asie, comme la Corée du Sud, où les applications de m-commerce (commerce par mobile) se sont multipliées, ainsi que dans les pays moins bancarisés où les services d'échanges mobiles ont décollé.

La stratégie de ces acteurs est d'habituer les usagers à payer depuis leur mobile afin de créer un écosystème dans lequel ils peuvent accomplir de plus en plus d'actions quotidiennes. Dans un second temps, ces groupes pourront proposer d'autres services financiers : par exemple, Amazon diffuse, sous la forme d'un système de carte cadeau, une monnaie virtuelle, l'Amazon coin, pour encourager ses ventes d'applications <sup>11</sup> ; l'équivalent de trois milliards de dollars US d'Amazon coins est déjà en circulation.

Le problème des GAFAs sera d'une part de réussir à créer de la confiance, et plus largement de convaincre les consommateurs de l'utilité de ces services de paiement, dont l'adoption reste relativement lente ; il sera d'autre part de se positionner par rapport à une réglementation contraignante (l'obtention d'une licence bancaire est difficile aux États-Unis). Il en va différemment dans les pays d'Asie, où les géants du Net développent de véritables banques en ligne. Ainsi, Wechat (groupe Tencent), la messagerie la plus populaire de Chine, après avoir proposé une carte bancaire, a développé la banque sur

[conso.fr/apple-pay-un-an-apres-coup-de-frein-sur-l-adoption-du-systeme-de-paiement-mobile-d-apple,224943](http://conso.fr/apple-pay-un-an-apres-coup-de-frein-sur-l-adoption-du-systeme-de-paiement-mobile-d-apple,224943). Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

11. Voir le site Internet d'Amazon coin : <http://www.amazon.fr/Amazon-500-Coins/dp/B0018415UW>

Internet et mobile Webank, encouragée en ce sens par le premier ministre Li Keqiang, selon qui « l'activité bancaire en ligne est une étape importante dans la réforme financière de la Chine <sup>12</sup> ».

Ces questions les concernent d'autant plus que les nouvelles technologies, permettant l'extension de l'usage des monnaies complémentaires, remettent également en question les modèles classiques de création monétaire <sup>13</sup>. La technologie *blockchain* à la base du bitcoin pourrait ainsi avoir un impact majeur sur le secteur bancaire : 13 groupes, dont Morgan Stanley et Société générale, ont rejoint un projet pour l'adapter et l'utiliser <sup>14</sup>.

Florian Forestier

12. « Chine : Tencent lance la première banque exclusivement virtuelle », *La Tribune*, 5 janvier 2015. URL : <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/20150105trib4b3209d6c/chine-tencent-lance-la-premiere-banque-exclusivement-virtuelle.html>. Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

13. PLASSAT Gabriel et TIREL Marc, « Puis viendra l'ubérisation d'Uber (1/2) », *Tribune*, 12 octobre 2015, Futuribles International. URL : <https://www.futuribles.com/fr/base/article/puis-viendra-luberisation-duber-12/>. Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

14. GRANDIN DE L'ÉPREVIER Jade, « Le *blockchain*, nouvel eldorado numérique des banques », *Le Monde économie*, 30 septembre 2015.

## Évolution de la population en Allemagne

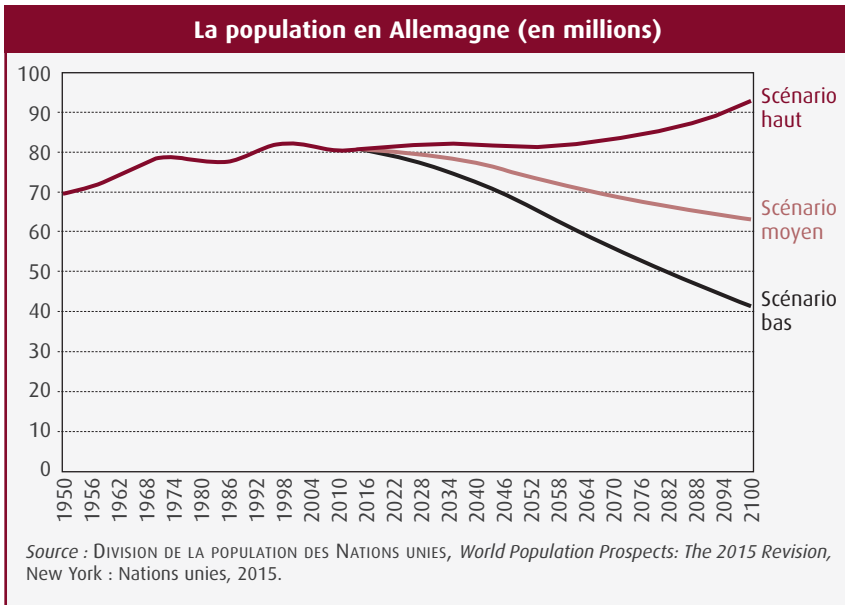
La population de l'Allemagne avait atteint 82 millions d'âmes en 1998. Elle a ensuite baissé jusqu'en 2011 pour atteindre 80,4 millions. Elle augmente depuis, s'établissant à 81,16 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le déclin démographique de l'Allemagne

est freiné par la poussée de l'immigration. Mais cet apport ne devrait pas inverser une tendance au déclin que l'Institut allemand de statistique (Destatis) estime inévitable <sup>1</sup>. Cette inéluctabilité affichée, dans un contexte de vieillissement accéléré, s'explique par une faible fécondité (entre 1,3 et 1,4 enfant par femme depuis 25 ans) que les efforts de politique familiale ne réussissent pas à faire repartir à la hausse.

Des projections sont produites selon trois scénarios. Dans le scénario dit « moyen », l'Allemagne ne compterait plus que 74 millions d'habitants en 2050. Le scénario « haut » ne projette qu'une stabilité de la population, avec 82 millions d'habitants dans 35 ans. Dans le scénario « bas », la population vivant en Allemagne s'établirait à 67 millions de personnes. Quel que soit le scénario, si on prend les mêmes hypothèses pour les deux pays, il faut attendre 2060 pour que la population vivant en France devienne plus importante que la population vivant en Allemagne. En revanche, le croisement des deux populations, à 73 millions d'habitants aurait lieu avant 2040 dans le cas d'un scénario « haut » pour la France et d'un scénario « bas » pour l'Allemagne.

Dans le cas allemand, la variable immigration est absolument déterminante. Le solde migratoire, 550 000 en 2014 (contre - 200 000 pour le solde naturel), est exclusivement à l'origine de la récente croissance de population. L'année 2014 a ainsi été l'année record depuis 1992. Bien entendu, avec l'afflux de « réfugiés », ce record sera certainement explosé en 2015. Ces récentes années, l'im-

1. Site Internet <http://www.destatis.de>



migration en Allemagne était majoritairement originaire du continent européen (67 % en 2014, 80 % les années précédentes). En 2014, les demandeurs d'asile syriens représentaient déjà 11 % (62 000 personnes) du solde migratoire. Les Syriens, qui n'étaient que 30 000 en 2011 sur le sol allemand, sont 120 000 en 2014. Les étrangers les plus nombreux sont les Turcs (plus de 1,5 million), suivis par les Polonais et les Italiens (environ un demi-million dans les deux cas). Le pays procède, par ailleurs, à davantage de naturalisations depuis 2010, et le nouveau code de la nationalité, fondant la nationalité sur le droit du sol et non plus le droit du sang, autorise plus aisément les enfants d'immigrés à devenir allemands.

La nouvelle vague migratoire, considérablement renforcée en 2015 par l'afflux des réfugiés, demandeurs d'asile et sans-papiers, peut toutefois avoir un impact notable, surtout si elle doit se poursuivre, sur des tendances

qui étaient projetées avec des variantes prévoyant un solde migratoire à 100 000 ou 200 000 habitants dans les années à venir. Les démographes estiment déjà que l'Allemagne a détrôné les États-Unis sur le podium des champions de l'immigration. Depuis 2011, l'intensification des flux migratoires se nourrit de restrictions levées en ce qui concerne l'accès au marché du travail pour des citoyens européens venant de pays d'Europe centrale et de l'Est. La chancelière Angela Merkel et son gouvernement ont ensuite pris des mesures pour faciliter l'immigration extraeuropéenne. L'appel, aux conséquences très problématiques dans toute l'Union européenne, à l'accueil des réfugiés va également dans ce sens.

Les évolutions à venir de la population vivant en Allemagne procéderont des origines, mais aussi des croyances et des religions. Selon les données rassemblées, dans le monde entier, par le Pew Research Center, 56 mil-

lions d'habitants s'identifiant comme chrétiens vivent en Allemagne en 2010. Ils ne seront plus que 42 millions en 2050. Le nombre de personnes déclarant ne s'affilier à aucune religion devrait rester stable, autour de 20 millions. En revanche, la population musulmane passera de 4,5 millions à 7 millions. Au palmarès des sujets compliqués et controversés, s'ajoutent ainsi à la crainte de la dénatalité, des interrogations sur les transformations de la population allemande et sur les capacités à être véritablement un pays d'accueil.

*Julien Damon*

### Des réacteurs nucléaires innovants ?

L'énergie nucléaire, dont l'impact climatique est faible, a été relativement absente des débats récents sur l'énergie, les énergies renouvelables ayant occupé le devant de la scène, notamment lors de la conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21). La filière nucléaire actuelle (avec des réacteurs d'environ 1 000 mégawatts, MW) est très capitalistique, aussi envisage-t-on de construire des réacteurs de petite puissance (100-200 MW) qui seraient d'une part moins coûteux, produisant une électricité de base (pour pallier l'intermittence de sources renouvelables comme le solaire et l'éolien), et d'autre part innoveraient en matière de sûreté. C'est ainsi qu'aux États-Unis, une cinquantaine de *start-ups* (avec un capital de 1,3 milliard de dollars US), comme Transatomic Power et Moltex Energy, ambitionnent de prendre position sur ce marché.

Plusieurs d'entre elles ont présenté leurs projets lors d'une conférence, « Solve », organisée par le Massachusetts Institute of Technology (MIT) en octobre 2015. Elles semblent avoir le soutien du président Obama qui a lancé, en novembre 2015, le programme GAIN (*Gateway for Accelerated Innovation in Nuclear*) pour les aider à mettre au point des réacteurs avancés. L'éligibilité de ces entreprises au fonds de 12,5 milliards de dollars US qui garantit des prêts pour la construction de nouvelles centrales, est la mesure annoncée la plus importante ; un fonds du Department of Energy (DOE), très modeste, de deux millions de dollars US leur facilitera l'accès aux infrastructures fédérales.

La construction de réacteurs à sels fondus est le principal objectif. Cette technique n'est pas nouvelle (elle avait été testée au laboratoire national d'Oak Ridge, aux États-Unis, dans les années 1960, avec des fluorures, l'uranium puis le thorium comme combustible, le graphite modérant la fission) : le cœur d'un réacteur est refroidi avec un sel métallique fondu. En cas de panne des pompes de circulation du fluide caloporteur dans le cœur (cet incident s'est produit à Fukushima en 2011, suite à l'arrêt total d'alimentation électrique après le *tsunami*, l'eau du circuit primaire s'est vaporisée et le combustible a fondu), la température va monter mais le sel fondu, en se dilatant, va écarter les éléments du combustible et ralentir la fission. Leur température de fusion étant inférieure à celle de vaporisation du sel fondu, ils resteront immergés dans le liquide caloporteur. « Au pire », un bouchon au fond de la cuve du réacteur va fondre, et le mélange de combustible fondu et de sel métallique tombera dans un réservoir dans le sol où il se soli-

difiera, évitant des émissions de vapeurs radioactives.

L'innovation consisterait à faire fonctionner un réacteur industriel avec cette technique de sûreté, en remplaçant le graphite par un hydrure de zirconium comme modérateur. On peut aussi utiliser un combustible nucléaire liquide (par exemple un sel de thorium), permettant un traitement chimique ultérieur du combustible sur place, le réacteur pouvant fonctionner comme un surgénérateur (il produirait lui-même une partie de son combustible) ; c'était le cas du réacteur d'Oak Ridge.

De son côté, l'Inde ambitionne de développer la filière utilisant le thorium comme combustible. Celui-ci est relativement abondant dans le sous-sol (trois fois plus que l'uranium, l'Inde possédant le quart des réserves mondiales), mais son cycle de combustible est complexe. En effet, le thorium naturel n'étant pas fissile, il faut amorcer sa fission avec des neutrons émis par une source (par exemple de l'uranium 235 ou du plutonium) ; ceci aboutit à l'uranium 233 qui est fissile et utilisable comme combustible. Ce cycle a trois avantages : il produit moins de déchets à vie longue que celui de l'uranium 235 ; le combustible est moins « proliférant » car sa fission produit une petite quantité d'un mélange d'uranium 232 et d'autres isotopes émettant un rayonnement gamma facilement détectable (il est donc difficile de tricher pour l'utiliser

pour une bombe atomique) ; et une partie du combustible peut être utilisée dans un surgénérateur.

L'Inde s'est dotée du réacteur expérimental Kamini de 30 MW (au centre de recherche Indira Gandhi à Kalpakkam, il utilise de l'uranium 233 produit à partir de thorium). Elle a plusieurs projets : un prototype de réacteur surgénérateur de 500 MW à Kalpakkam, fonctionnant dans un premier temps avec du plutonium puis au thorium (sa mise en service prévue en 2015 a été retardée ; la France construit, elle aussi, un nouveau surgénérateur au plutonium, le réacteur Astrid) ; un réacteur de 300 MW à Tarapur (près de Mumbai), alimenté avec un mélange de thorium, de plutonium et d'uranium, dont la construction devrait commencer en 2016.



© Gilles Paire / Shutterstock

La Norvège s'intéresse aussi à la filière au thorium avec son réacteur de recherche de Halden, ainsi que la Chine qui prévoit de tester un réacteur de 10 MW avec un sel de thorium liquide. Un réacteur de même type de 7 MW, le mini-Fuji, est en projet au Japon. On envisage par ailleurs d'utiliser le flux intense de neutrons de ces réacteurs pour brûler des déchets nucléaires à vie longue. La Commission européenne n'est pas en reste et elle a mis en place, en 2015, le consortium Samofar (Safety Assessment of the Molten Salt Fast Reactor) qui rassemble des instituts de recherche européens (parmi lesquels l'université de technologie de

Delft, un laboratoire du Centre national de la recherche scientifique à Grenoble, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, et le Centre de recherche commun de la Commission), afin de tester la fiabilité des réacteurs à sels fondus, puis de construire un prototype dans les années 2020. Un consortium de neuf pays confronte les projets de surgénérateurs (génération IV du nucléaire) dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont la filière au thorium.

La société américaine Flibe Energy estimait, en 2011, à 30 dollars US le coût du mégawattheure produit par des petits réacteurs (45-50 euros pour les réacteurs français actuels). Cette estimation est sans doute optimiste et deux décennies seront probablement nécessaires pour que ces nouveaux réacteurs fassent leurs preuves avant de déboucher sur de nouvelles filières. Le nucléaire n'a peut-être pas dit son dernier mot, mais on ne connaît évidemment pas le contexte politique des pays dans lesquels

pourraient être construits ces petits réacteurs supposés non proliférants et sûrs ; toutefois il est clair que ceux-ci ne pourront pas se dispenser d'une culture de la sécurité.

*Pierre Papon*

*Sources* : BAGLA Pallava, « Thorium Seen as Nuclear's New Frontier », *Science*, vol. 350, n° 6262, 13 novembre 2015, p. 726-727. URL : <http://science.sciencemag.org/content/350/6262/726.full> ; Samofar, projet Horizon 2020 (Cordis, Commission européenne), 2 juin 2015. URL : [http://cordis.europa.eu/project/rcn/196909\\_en.html](http://cordis.europa.eu/project/rcn/196909_en.html) ; « Obama Administration Announces Actions to Ensure that Nuclear Energy Remains a Vibrant Component of the United States' Clean Energy Strategy », communiqué de la Maison Blanche, 6 novembre 2015. URL : <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2015/11/06/fact-sheet-obama-administration-announces-actions-ensure-nuclear-energy> ; MARTIN Richard, « White House Strikes a Blow for Advanced Nuclear Reactors », *MIT Technology Review*, 10 novembre 2015. URL : <http://www.technologyreview.com/news/543276/white-house-strikes-a-blow-for-advanced-nuclear-reactors/> ; BULLIS Kevin, « Experiments Start on a Meltdown-Proof Nuclear Reactor », *MIT Technology Review*, 10 février 2015. URL : <http://www.technologyreview.com/news/535021/experiments-start-on-a-meltdown-proof-nuclear-reactor/>. Consultés le 15 janvier 2016.

## FUTURIBLES INTERNATIONAL

## Table ronde

**Les indicateurs de mieux vivre. Jeudi 28 avril 2016, de 17h30 à 19h30.**  
Avec **Martine Durand**, directrice des statistiques et chef statisticienne de l'OCDE, coauteur du rapport *Comment va la vie ? 2015. Mesurer le bien-être* à paraître en mars 2016.

*Les abonnés de la revue Futuribles ainsi que membres de Futuribles International ayant acquitté leur cotisation sont invités aux tables rondes. Une participation de 20 euros est demandée aux personnes non membres.*

Contact : Aude Houguenague • Futuribles International  
47, rue de Babylone • F-75007 Paris • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 70 • Fax + 33 (0)1 42 22 65 54  
E-mail [ahouguenague@futuribles.com](mailto:ahouguenague@futuribles.com) • Site Internet [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

## ANALYSES CRITIQUES & COMPTES RENDUS \*



**NESS Roberta B.**

***The Creativity Crisis  
Reinventing Science to Unleash Possibility***

New York : Oxford University Press, janvier 2015, 296 p.

La science et l'innovation sont des facteurs de la compétitivité économique, mais on s'interroge, aujourd'hui, sur leur capacité à ouvrir des voies nouvelles débouchant sur des ruptures majeures : ne sont-elles pas bridées par des contraintes financières, la priorité du court terme et la crainte excessive des risques ? C'est à cette question que tente de répondre Roberta Ness, doyenne de l'École de santé publique de l'université du Texas.

La première partie du livre, qui en compte cinq, fait un diagnostic : la science est, aujourd'hui, prise entre le yin de l'imagination ouvrant tout grand le champ des découvertes et le yang de la prudence qui conduit à l'inaction frustrante en bridant la créativité. Selon l'auteur, rares ont été, ces dernières décennies, les innovations radicales. Le transistor est un cas déjà ancien (1947), mais en

médecine, par exemple, on n'a pas réalisé de progrès majeurs pour traiter des maladies graves comme la maladie d'Alzheimer.

Une première cause de blocage aux États-Unis, le yang de la frustration, est le financement de la recherche. Celle-ci a connu un essor extraordinaire après 1945 avec le développement de la recherche universitaire, de la National Science Foundation (NSF), des National Institutes of Health (NIH) et le dynamisme de grands laboratoires industriels finançant la recherche fondamentale, comme les Bell Laboratories (où fut découvert le transistor). En 1964, les crédits fédéraux finançaient 64 % de la recherche-développement, mais depuis une dizaine d'années, le vent a tourné : ils stagnent, et si l'industrie est devenue son premier financeur, celle-ci finance rarement de la recherche à très long terme source de ruptures techniques. Dans un système où le financement

\*Les analyses publiées dans la rubrique Bibliographie sont issues de la base bibliographique de Futuribles International (<https://www.futuribles.com/fr/base/bibliographie/base/>).

de la recherche se fait par projets, les chercheurs soumettent aux agences des projets peu risqués débouchant rapidement sur des résultats. Les jeunes chercheurs dont la notoriété n'est pas encore assurée sont les plus pénalisés et ils restent longtemps dans la position subalterne d'un « post-doc » (phénomène qui touche aussi l'Europe). Ainsi au NIH, l'âge moyen auquel un chercheur a la responsabilité d'un contrat de recherche est passé de 37 ans en 1985 à 42 ans en 2008. Qui plus est, une bureaucratie croissante (contrôles répétitifs sur les contrats) pèse sur la créativité. Seules quelques fondations (le Howard Hugues Medical Institute notamment) financent encore des paris scientifiques. L'auteur esquisse quelques solutions : financer davantage des jeunes chercheurs prometteurs, lancer des appels à idées sur des thèmes de société ou des défis scientifiques (ce que fait la DARPA, la Defense Advance Research Projects Agency, dans le domaine militaire), financer des prototypes pour tester une innovation.

Le dysfonctionnement du « club social » de la recherche contribue au yang, la créativité ayant une dimension sociale. Le court terme étant privilégié, les restrictions financières confortent les chercheurs établis, et le débat scientifique autour des idées nouvelles est bridé alors que la science progresse souvent par des controverses. Les publications ouvertes en ligne sont à la fois une bonne et une mauvaise solution : elles diffusent les idées originales mais elles encombrant la littérature avec des banalités incontrôlées. L'auteur ouvre le dossier des brevets et de l'exploitation par les universités de leurs inventions (elles ne détiennent que 2 % des brevets

américains). Quelques-unes ont de belles réussites à leur actif, mais rares sont celles qui en tirent des recettes substantielles pour leur budget. Plus fondamentalement, peut-on estimer que la propriété intellectuelle freine l'innovation ? Cela n'est pas certain, même si des brevets ont bloqué le progrès de techniques (c'est le cas du test pour repérer des mutations génétiques prédisposant à des cancers héréditaires du sein) et si des pools de brevets non exploités interdisent à des entreprises l'accès à des innovations. Un arrêt de la Cour suprême, en 2013, a exclu la possibilité de breveter les gènes mais, selon l'auteur, il faut aller plus loin et revoir la loi américaine sur les brevets. Il est aussi possible de sortir du club académique en faisant appel au public (le crowdsourcing), c'est-à-dire à des bénévoles qui peuvent aider des chercheurs professionnels (par exemple par des observations et des traitements de données).

Roberta Ness ouvre un troisième front sur le yang : la prise de risque. Celle-ci est souvent nécessaire mais jusqu'où peut-on aller ? La transformation, en 2011, du virus de la grippe H5N1 par manipulation génétique est un exemple de recherche « à risque ». Il n'y a pas de réponse simple et unique à toutes les situations. Plus généralement, la créativité doit être encouragée en évitant une supervision tatillonne des chercheurs, en leur laissant un droit à l'échec, les salaires devant reconnaître la compétence et le succès. Il faut réinventer la liberté de création tout en respectant une éthique, sans règles bureaucratiques paralysantes, et en ouvrant un dialogue avec le public sur les priorités de la science. L'auteur conclut qu'il faut « réinventer

la science pour libérer toutes les possibilités » (c'est le sous-titre du livre) afin de promouvoir la créativité, tout en respectant un équilibre entre la capacité de prendre des paris scientifiques et la prudence.

Ce livre a le mérite d'ouvrir le dossier important de la créativité de la recherche. Roberta Ness estime que celle-ci est en perte de vitesse aux États-Unis et préconise des réformes institutionnelles. Toutefois, elle laisse entière la question de l'avenir de la recherche et de l'emploi scientifique dans l'économie de demain. Si bien des éléments du diagnostic s'ap-

pliquent à l'Europe, on peut regretter que l'auteur ne s'interroge ni sur la situation dans d'autres pays, ni sur le rôle de la coopération internationale. Son diagnostic est utile, mais le lecteur trouvera peu de solutions novatrices aux questions qu'il peut se poser à propos de la relance de dynamique de la science et de l'innovation.

Pierre Papon <sup>1</sup>

1. Professeur émérite de physique à l'École de physique et chimie industrielles (Paris), membre du comité de rédaction de *Futuribles* et conseiller scientifique de *Futuribles International*.



**MICHAILOF Serge**

***Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?***

Paris : Fayard, octobre 2015, 320 p.

L'ouvrage de Serge Michailof confronte judicieusement les réalités de la sous-région sahélienne aux prévisions macroéconomiques afro-optimistes produites par les institutions internationales à l'échelle du continent : une croissance démographique forte au soutien d'une croissance économique élevée, une émergence de classes moyennes et une forte et durable diversification économique. Son analyse nous rappelle l'extrême diversité des situations rencontrées dans les 54 pays du continent africain en termes de perspectives de développement : les indicateurs macroéconomiques masquent certaines problématiques sous-régionales qui sont amenées à s'amplifier.

D'ores et déjà exposé à de nombreuses difficultés qui entravent son développement, le Sahel pourrait, à l'horizon de deux décennies, traverser des difficultés plus graves encore. Les 10 pays de la zone sahélienne sont caractérisés par des taux d'accroissement démographique annuel très élevés : en 2013 ils oscillaient entre 2,5 % ou 2,6 % (Guinée-Bissau, Mauritanie et Soudan) et plus de 3 % pour les autres pays, voire 3,6 % et 3,8 % par an au Tchad et au Niger. En proie à de grandes difficultés — faiblesse de l'État, exode rural et urbanisation anarchique, absence de projections économiques et de perspectives sociales, explosion des problèmes sécuritaires —, ces pays seront, au cours des deux prochaines décennies, confrontés au doublement voire au triplement de leur popu-

lacion active et ne parviennent toujours pas à maîtriser leurs taux de fécondité.

Autrement dit, cette croissance incontrôlée de la population rend caduque toute perspective de dividende démographique. Ce dividende se présente lorsque la baisse de la fécondité relative de la population active et, simultanément, à une diminution des taux de dépendance. En plus des transformations démographiques, l'obtention d'un tel dividende nécessite donc la mise en œuvre de politiques macroéconomiques susceptibles d'initier une croissance économique qui absorbe durablement les nouveaux actifs. Or, cette croissance est elle-même tributaire de conditions de sécurité sanitaire, alimentaire et militaire qui influencent les stratégies d'investissement et favorisent le développement économique et social.

A priori, les conditions du développement ne sont donc pas réunies au Sahel. Les progrès, significatifs en matière de baisse de la mortalité, notamment du fait de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire, n'y sont pas compensés par une baisse de la natalité, les taux de fécondité restant parmi les plus élevés au monde. À suivre Serge Michailof, la sécurité alimentaire n'y est pas assurée et le développement agricole y sera confronté à la finitude des terres arables disponibles, renforçant ainsi les conflits sur les usages des sols. Enfin, la zone sahélienne est au cœur de nombreuses tensions sécuritaires qui requièrent désormais l'intervention des forces internationales. Les États, fragiles ou défaillants, ne disposent pas des leviers budgétaires pour faire face à cette situation et doivent

composer avec la faiblesse du capital humain et l'insécurité. De là à devenir un nouvel Afghanistan, une zone en proie à tous les trafics et toutes les violences, il n'y aurait, à lire Serge Michailof, qu'un pas.

Fort de ce constat, l'auteur exhorte la communauté internationale à agir en tirant les leçons des interventions passées, et notamment des stratégies peu efficaces mobilisées par la communauté internationale en Afghanistan. Il insiste sur la nécessité de renforcer les États fragiles. Pour cela, il faut restaurer la sécurité sur l'ensemble du territoire et s'attacher à la reconstruction des capacités institutionnelles. Il faut adopter une perspective spatiale et aménager l'ensemble du territoire, pour éviter une urbanisation anarchique, en créant les conditions d'un développement rural susceptible d'accroître l'attractivité des campagnes pour y fixer les populations. Dans un contexte où les enjeux de subsistance quotidienne priment, il faut aussi, même si l'auteur évoque les limites de telles stratégies, exploiter efficacement les ressources naturelles, fussent-elles fossiles ou minières.

L'urgence et les crises ne doivent pas non plus interdire les réflexions de moyen terme, ainsi que la préparation de stratégies de diversification économique dont les tenants et aboutissants sont — comme le rappelle l'auteur — de plus en plus incertains eu égard aux difficultés d'insertion sur la chaîne de valeur dans un contexte de concurrence mondialisée. Un tel effort coordonné demande des moyens financiers et humains. Ces moyens existent mais, et c'est aussi là que l'expérience de Serge Michailof s'avère précieuse, ils

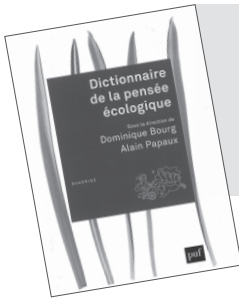
seraient à la fois dispersés et mal utilisés pour gérer les situations post-conflits et la reconstruction des États faillis. Leur dispersion entre de nombreuses agences d'un système multilatéral et leur saupoudrage sur une myriade d'objectifs plutôt que leur concentration sur quelques objectifs primordiaux sont caractéristiques des interventions réalisées en Afghanistan, mais ne semblent pas en mesure de changer réellement la donne.

Hormis son sous-titre « agui- cheur », ce livre offre une lecture stimulante et une analyse convaincante, soutenue par une expérience remarquable des enjeux de développement en général et des problématiques sahéliennes en particulier. Les décideurs politiques ne peuvent plus

et ne devraient plus ignorer les questions soulevées dans cet ouvrage. Quitte à sortir des schémas d'intervention classiques, il apparaît urgent de faire face à la gestation de ce que Serge Michailof appelle, en référence à la notion de « bien public mondial », un « mal public mondial » susceptible de perturber non seulement la zone concernée mais plus largement la sécurité mondiale... et nos banlieues.

Thierry Hommel <sup>1</sup>

1. Directeur de Thierry Hommel Conseil, économiste, enseignant à Sciences Po Paris et à l'École nationale des ponts et chaussées, et conseiller scientifique de Futuribles International.



**BOURG Dominique / PAPAUX Alain**  
(sous la direction de)

**Dictionnaire de la pensée écologique**

Paris : Presses universitaires de France (Quadrige),  
septembre 2015, 1 088 p.

En 2014, Dominique Bourg (professeur de philosophie à la faculté des géosciences et de l'environnement de l'université de Lausanne) avait publié, en tandem avec Augustin Fragnière (assistant doctorant), une excellente et volumineuse anthologie de textes jalonnant l'histoire de la pensée écologique <sup>1</sup>. Ce livre comblait un vide dans le paysage éditorial francophone et permit de décou-

vrir ou redécouvrir des auteurs de grand intérêt. Dominique Bourg propose maintenant, en association cette fois avec Alain PAPAUX (professeur de philosophie du droit à l'université de Lausanne), un dictionnaire de la pensée écologique. Les deux ouvrages se complètent bien et constituent dorénavant un excellent guide de la pensée écologique en langue française.

Quelque 1 088 pages, près de 2 400 références indexées, 357 articles, 260 auteurs, huit conseillers scientifiques : telles sont les mensurations générales de ce dictionnaire qui, au-delà des classiques « écologie scientifique » et « écologie politique », entend balayer l'ensemble des sujets

1. *La Pensée écologique. Une anthologie*, Paris : Presses universitaires de France, 2014 (analyse in *Futuribles*, n° 403, novembre-décembre 2014, p.131-132).

relatifs à la biosphère et aux conditions d'habitabilité de la Terre. Certaines entrées se rapportent à des auteurs, des concepts, des ouvrages, des écoles et réflexions théoriques, alors que d'autres concernent des domaines, des phénomènes, des logiques d'intervention et des modalités d'action publique. Les articles présentent un état des lieux (toujours bien fait pour ceux que nous avons pu lire), mais développent aussi des argumentations critiques, restituent la dynamique de l'histoire des idées et situent les auteurs dans leur contexte. Dépassant l'analyse rétrospective, ils mettent en lumière les évolutions et les tendances, et sont même assez souvent prospectifs. Dans l'ensemble, ces articles sont relativement brefs (deux à quatre pages), ce qui est la loi du genre. Quant aux auteurs, ils sont issus d'horizons très divers, certains étant enseignants, chercheurs, administratifs, artistes, d'autres venant d'organisations non gouvernementales, du monde de l'entreprise ou du journalisme.

Compte tenu de mes centres d'intérêt professionnels, j'ai d'abord recherché les articles en lien avec les activités agricoles : « agroécologie », « permaculture », « agriculture durable et biologique », « agriculture urbaine », « forêt », « déforestation », « bien-être animal », « éthique et animal », « circuits courts », « OGM (organismes génétiquement modifiés) », « paysans », « phytosanitaires et fertilisants », « nanotechnologies et systèmes alimentaires », etc. D'autres articles ont trait au contexte général dans lequel se développent les activités agricoles, ou bien à leurs prolongements : « bioéconomie », « chimie verte », « biodiversité », « climat », « développement durable », « na-

ture », « paysage », « services écosystémiques », « spécisme », « territoire et durabilité », « économie circulaire », etc.

À tous ceux qui sont éloignés de ces sujets agricoles, c'est bien sûr l'ensemble du dictionnaire qui sera offert, avec des entrées d'une grande variété, dont ne voici qu'un aperçu très limité : « anthropocène », « anthroposophie », « biopouvoir », « catastrophisme », « écoféminisme », « écologie temporelle », « géo-ingénierie », « millénarisme », « pathocentrisme », « scientisme », « substituabilité », « transhumanisme », etc.

Cet ouvrage satisfera également tous les lecteurs qui s'intéressent plutôt aux auteurs et à leurs œuvres, en proposant par exemple des pages consacrées à Kenneth Boulding, John Callicott, Jacques Ellul, Jay Forrester, Alexandre Grothendieck, Bertrand de Jouvenel, Garrett Hardin, Aldo Leopold, Rachel Carson ou Ralph Emerson. Les ancêtres plus anciens sont tout aussi bien représentés : François d'Assise, Rousseau, Malthus, Darwin, Marx, Descartes, Fourier, etc. Au fil des pages, on aura également la surprise de croiser Michel de Montaigne, Jean Giono, George Orwell ou Léon Tolstoï. Et l'on sera heureux de voir que Nicholas Georgescu-Roegen, Gilbert Simondon, Ignacy Sachs ou Serge Moscovici n'ont pas été oubliés.

Enfin, puisque ce compte rendu est publié par *Futuribles*, on ne peut omettre de signaler certains des articles liés à la prospective et aux tendances innovantes de la société : « actualisation », « compensation carbone », « économie circulaire », « économie de fonctionnalité », « fiscalité écologique », « prospective »,

« probabilités », « étude d'impact », « rapport Halte à la croissance ? », « analyse coûts-bénéfices », « indicateurs », « scénario », « générations futures », « science-fiction », « utopie », etc.

On ne peut que saluer la qualité d'un tel travail éditorial, souligner la cohérence du résultat final et la lisibilité des textes qui le composent. Bien sûr, chaque lecteur particulier,

familier de son domaine, regrettera que manque telle ou telle entrée. C'est la rançon habituelle des bons dictionnaires que d'ouvrir l'appétit de lecture.

Bruno Hérault <sup>2</sup>

2. Chef du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ; conseiller scientifique de Futuribles International.  
[bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)



**RICARD Patricia (rapporteur)**

***Le Biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement***

Paris : Les Éditions des journaux officiels, Avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE), septembre 2015, 138 p.

Le vivant a fait la preuve de son efficacité, de son adaptabilité et de sa capacité à créer des matériaux et des structures les plus diverses. Le biomimétisme est une imitation des procédés de la nature pour innover, et ce rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) en explicite les possibilités en proposant une feuille de route pour qu'elles soient mieux exploitées.

Le rapport rappelle en introduction quelques exemples d'imitations réussies de la nature. Le plus ancien est la soie, un matériau robuste (produit notamment par des chenilles) dont les propriétés mécaniques ont été reproduites par synthèse. Plus récemment, le Velcro a été inventé par un chimiste suisse qui avait remarqué que les crochets de petites graines s'agrippaient fortement aux

poils de son chien, enfin les ingénieurs japonais se sont inspirés de la forme du bec d'un oiseau, le martin-pêcheur, pour dessiner l'avant de la motrice du Shinkansen, le train à grande vitesse japonais, dont le profil est très aérodynamique. Si le biomimétisme est qualifié parfois de bio-inspiration, voire de bionique, le rapport souligne qu'il a trois dimensions :

- il s'intéresse aux formes particulièrement efficaces d'objets naturels (les ailes d'un oiseau par exemple) ;
- il réfléchit à la mise au point de procédés très performants pour produire des matériaux (la fixation d'une moule sur un rocher à l'aide d'une colle, le byssus, une protéine qu'elle synthétise) ;
- il observe l'équilibre complexe des biosystèmes pour s'en inspirer (la symbiose des végétaux et des bactéries avec les sols par exemple).

Les systèmes naturels ont la vertu d'être économes en énergie et en matières premières et, en les copiant, on s'inscrit dans une perspective de durabilité de l'économie.

Le rapport passe en revue, et c'est son intérêt, les domaines actuels et potentiels de la mise en pratique du biomimétisme. Celui des procédés industriels en fait partie et constitue probablement le plus important : la chimie verte avec des nouveaux catalyseurs biologiques, des enzymes, la synthèse de matériaux avec de nouvelles propriétés, de médicaments, etc. L'utilisation de la photosynthèse, un mécanisme naturel clef, pour réaliser la synthèse de très nombreuses molécules à l'aide de l'énergie solaire, est probablement une voie très prometteuse.

L'agriculture serait un deuxième domaine d'application car le biomimétisme peut participer à l'évolution des pratiques agricoles, pour favoriser notamment la résilience des sols (par rotation des cultures par exemple).

L'architecture et l'urbanisme seraient un troisième domaine d'applications potentielles. Il s'agit d'imiter des formes naturelles pour construire des bâtiments ou adapter une ville aux conditions climatiques. L'architecte américain Buckminster Fuller s'est ainsi inspiré de radiolaires et de diatomées pour construire des dômes géodésiques (le bâtiment de la Géode de la Cité des sciences, à Paris, en est un bon exemple). De même la construction de bâtiments antisismiques, « copiant » les structures en nid d'abeilles, met-il à profit leur fonctionnalité (une grande rigidité avec une faible masse).

Le rapport s'interroge sur les possibilités de développement du biomi-

métisme, en particulier en France. Elles dépendent d'une dynamique d'innovation qui suppose un effort de recherche et des investissements de la part des entreprises. En France, on recense, en 2015, 90 équipes de recherche actives dans le domaine et environ 60 entreprises qui utilisent à des titres divers des techniques biomimétiques. Un réseau national très actif, le CEEBIOS (Centre européen d'excellence en biomimétisme de Senlis), contribue efficacement à stimuler la recherche et les entreprises ; un programme européen, « Innovation au service d'une croissance durable : une bioéconomie pour l'Europe », va dans le même sens. Le biomimétisme peut être un outil pour une économie durable, souligne le rapport, mais des obstacles sérieux s'opposent encore à son utilisation. Il peut contribuer à renforcer l'économie verte et favoriser la création d'emplois alors que ses potentialités sont peu connues ; par ailleurs le prix relativement bas de l'énergie et des matières premières (c'est le cas depuis un an) freine des innovations permettant des économies de matière et d'énergie. L'estimation des possibilités de création d'emplois est difficile, un rapport américain cite ainsi un potentiel de 2,4 millions d'emplois en 2030 aux États-Unis<sup>1</sup>, mais les bases de ce chiffrage restent imprécises.

Le rapport de Patricia Ricard formule une série de recommandations adoptées (à l'unanimité) lors de sa présentation au CESE : donner la visibilité qui lui manque au biomi-

---

1. *Bioinspiration: An Economic Progress Report*, San Diego : San Diego Zoo Global / The Fermanian Business & Economic Institute (Point Loma Nazarene University), novembre 2013.

métisme en créant, notamment, des réseaux ; lever les obstacles à ses applications ; lui donner une place dans l'enseignement (notamment dans les écoles) ; utiliser le biomimétisme pour progresser sur la voie de la durabilité de l'économie en renforçant ses liens avec la biodiversité.

Ce rapport est incontestablement utile car il jette un coup de projecteur sur les possibilités encore mal connues du biomimétisme, un concept souvent mal défini. On lira par ailleurs avec profit le livre, cité dans le rapport, de Janine Benyus, *Biomimétisme*. Quand la nature inspire des innovations durables<sup>2</sup>, qui explicite bien la question. Il reste à savoir si l'on peut utiliser le biomimétisme à grande échelle dans beaucoup de domaines et comment. Une ambiguïté demeure d'ailleurs dans

le rapport lorsqu'est évoquée sa contribution à l'économie : s'agit-il d'imiter la nature pour innover ou d'utiliser les possibilités qu'elle nous donne ? Ainsi l'utilisation de la biomasse comme matière première pour fabriquer des matériaux (à partir de la cellulose par exemple) ou des médicaments (un anticancéreux, le taxol, était extrait à l'origine de certaines espèces d'ifs), est-elle probablement une voie d'avenir, mais elle emprunte peu au biomimétisme ; en revanche une mise en œuvre à grande échelle de la photosynthèse (par exemple pour fabriquer des carburants) est un compromis entre le biomimétisme et les techniques physiques et biochimiques. Le rapport souligne insuffisamment le fait que l'avenir du biomimétisme passe sans doute par son hybridation avec d'autres disciplines.

Pierre Papon<sup>3</sup>

2 BENYUS Janine M., *Biomimicry: Innovation Inspired by Nature*, New York : William Morrow, 1997 — version française *Biomimétisme. Quand la nature inspire des innovations durables*, Paris : Rue de l'Échiquier (Initiales DD), 2011, analysée in *Futuribles*, n° 380, décembre 2011, p. 84-85.

3. Professeur émérite de physique à l'École de physique et chimie industrielles (Paris), membre du comité de rédaction de *Futuribles* et conseiller scientifique de *Futuribles International*.



**CORIAT Benjamin (sous la direction de)**

***Le Retour des communs***

***La crise de l'idéologie propriétaire***

Paris : Les Liens qui libèrent, mai 2015, 250 p.

L'« idéologie propriétaire », notion de « droits exclusifs » attachés au seul propriétaire, se développe dans des pans de plus en plus larges de la société (semences, logiciels, médicaments...). À l'opposé, dans une sorte

de mouvement de balancier, les « communs », modes de gestion collective d'une ressource, connaissent un regain d'intérêt dans des champs tout aussi divers.

L'ouvrage collectif *Le Retour des communs. La crise de l'idéologie*

propriétaire analyse ces tensions entre modes de régulation passés ou actuels et perspectives face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle (richesse, accès à la connaissance, préservation de l'environnement...). Avec en toile de fond, une question : comment tirer des enseignements de l'analyse historique des communs matériels, visant la préservation de la ressource (par exemple d'exploitations rurales, de pêcheries...), pour les nouveaux enjeux et notamment les communs immatériels, de la connaissance (comme les logiciels libres, les différentes plateformes numériques...), qui s'inscrivent dans une logique contributive et de développement ?

Professeur d'économie à l'université Paris 13, fondateur en 2011 du collectif des Économistes atterrés, Benjamin Coriat est le coordinateur de ce livre, fruit de trois ans de recherches soutenues par l'ANR (Agence nationale de la recherche). Parmi les autres auteurs, des universitaires français ou étrangers, comme Charlotte Hess — proche collaboratrice d'Elinor Ostrom — ou des figures plus médiatiques comme Michel Bauwens, fondateur entre autres de la Fondation P2P (Peer to Peer).

Le commun se définit à la croisée de trois éléments coexistant : la ressource qui est l'objet du partage, la nature des droits et obligations qui lient les participants, et enfin, le mode de gouvernance qui régule au cours du temps ces droits et obligations. Élément essentiel et souvent occulté pour faire d'un « bien public » un « commun » : la gouvernance. Si ni l'atmosphère, l'océan ou encore le climat, ces « biens publics globaux », ne constituent des « communs », c'est bien parce qu'ils

ne bénéficient pas d'une gouvernance adéquate qui permet d'assurer leur préservation.

L'entrée en matière pédagogique remet le concept de « commun » dans une perspective historique. Après le texte fondateur de Hardin sur la « tragédie des communs » de 1968 (avec comme point de vue l'épuisement prématuré de biens ne relevant pas de la propriété exclusive), les communs comme champ de travail universitaire (langage, approche méthodologique, champ d'étude concertée...) ne datent vraiment que des années 1980. Et Elinor Ostrom, titulaire du prix de la Banque centrale de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel en 2009, a donné sa reconnaissance académique aux communs assez récemment.

La première partie de l'ouvrage dresse donc un panorama des communs et reprend les éléments de définition fondamentaux à partir des communs matériels. Elle permet à travers quelques perspectives historiques et juridiques de voir comment le droit de propriété exclusif est souvent présenté comme le fruit logique d'un long processus. Pourtant, la notion de « faisceau de droits » est apparue assez tôt comme plus juste pour décrire les règles de gouvernance mixte de nombreuses situations.

L'analyse de l'émergence des nouvelles formes de communs informationnels et de l'économie collaborative se fait avec trois exemples : le logiciel libre, l'univers de la musique, et une plateforme d'innovation. Ces cas permettent d'appréhender l'hybridation de la plupart des modèles aujourd'hui. La diversité des communs numériques illustre la tension

entre économie collaborative aux formes originales (souvent issues de l'économie sociale et solidaire) et économie marchande ou capitaliste classique (avec des plates-formes qui bouleversent des marchés au mépris des réglementations sociales existantes).

Les deux dernières contributions proposent des pistes pour que les collectifs impliqués dans les communs d'aujourd'hui puissent se saisir de ces réflexions pour agir sur leur préservation et leur développement, mêlant approches théorique et empirique, comme l'école d'Elinor et Vincent Ostrom le promouvait.

À l'heure où le changement climatique fait face à des questions de gouvernance difficiles, une piste intéressante est celle relative aux « communs globaux » et systèmes polycentriques de gouvernance. Comme Elinor Ostrom le disait déjà en

2009, « il faut sérieusement reconsidérer la préconisation selon laquelle les problèmes d'action collective à l'échelle du monde — du fait de leurs impacts globaux — doivent être résolus par une institution gouvernementale unique, et reconnaître le rôle majeur des actions conduites à une échelle plus réduite ». Dit autrement, une gouvernance fondée sur une multiplicité d'acteurs et d'échelles — du citoyen aux États, en passant par les territoires — pourrait être une piste à sérieusement explorer dans la question climatique.

Éric Vidalenc <sup>1</sup>

1. Chef du pôle Ville durable et énergie à la direction régionale de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Nord-Pas-de-Calais et conseiller scientifique de Futuribles International.



### COLLECTIF

#### **Paris Climat 2015 : 20 ans après. Collection d'essais de prospective climatique (optimiste)**

Paris / Luxembourg : Fondation de l'écologie politique / Green European Foundation, 2014, 193 p.

Si la prochaine conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (COP21) <sup>1</sup> était un succès, à quoi ressemblerait le monde en 2035 ? C'est autour de cette hypothèse qu'est construit cet ouvrage publié par la Fondation de l'écologie politique et la Green Euro-

pean Foundation. Il regroupe 19 contributions d'experts, de professionnels, de politiques, de représentants du monde associatif, etc., invités à donner leur vision d'un monde qui aurait su faire face au défi climatique d'ici 20 ans.

Ces essais mettent tous l'accent sur l'idée que la lutte contre le changement climatique doit nécessairement s'inscrire dans une transition plus globale vers de nouveaux modèles économiques et sociaux. Elle

1. Cet ouvrage a été publié un an avant la COP21 de Paris (NDLR).

suppose pour cela un engagement de l'ensemble des acteurs et des secteurs des sociétés, et donc de rebattre les cartes de la gouvernance.

La majorité des auteurs considèrent ainsi que le changement viendra moins des responsables politiques que de la société civile, qui agit déjà au travers de multiples initiatives de terrain impliquant les habitants, les entreprises, les associations, les territoires... L'idée véhiculée est que le changement des modes de vie ne pourra être subi : il doit au contraire répondre à des aspirations fortes des individus, qui peuvent néanmoins être accompagnées et encouragées par des dispositifs réglementaires. Ainsi, deux auteurs développent l'idée de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) circulaire imaginée par Romain Ferrari, donc d'une taxation des produits de consommation proportionnelle à leur impact environnemental, mais aussi social et économique. Deux auteurs envisagent aussi un renforcement de l'Union européenne, qui se concrétiserait notamment par la création d'un poste de président européen et par une croissance des budgets et des compétences consacrés à des projets relevant de la transition.

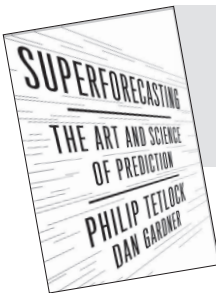
Les contributions réunies posent aussi la question de l'adaptation à un

changement climatique qui semble, quoi qu'il arrive, inéluctable. Pour cela, les initiatives déjà en cours aujourd'hui pourraient continuer à essaimer et à se renforcer. Ainsi, les villes apparaissent comme des acteurs majeurs à la fois de la réduction des impacts environnementaux et de l'adaptation à un climat plus hostile. Les migrations devraient continuer à croître et nécessiter des réponses plus adaptées.

Les 19 auteurs mobilisés dans cet ouvrage semblent tous partager l'idée qu'il est encore possible d'éviter le pire pour le changement climatique, mais que cela suppose de passer à l'action dès à présent. La COP21 peut donc agir comme un accélérateur de processus déjà en cours mais considérés comme trop timides compte tenu de l'ampleur des défis à venir. Enfin, les textes réunis ici rappellent que la transition sera avant tout un processus itératif, qui ne sera pas encore achevé dans 20 ans, mais suffisamment engagé pour garantir un développement plus pérenne sur les plans économique, environnemental et social.

Cécile Désaunay <sup>2</sup>

2. Directrice d'études à Futuribles.



**TETLOCK Philip E. / GARDNER Dan**  
***Superforecasting: The Art and Science of Prediction***

New York : Crown, septembre 2015, 352 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage par Charles du Granrut en page 63 de ce numéro.



**STIGLITZ Joseph E.**

***La Grande Fracture. Les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer***

Paris : Les Liens qui libèrent, septembre 2015, 478 p.

Au moment où malgré leur incapacité évidente à sortir les pays de la zone euro de la « Grande Récession », les politiques de rigueur continuent à faire l'unanimité au sein de la classe dirigeante européenne, le dernier livre de Joseph Stiglitz arrive à point nommé. Le principal résultat des politiques impulsées par Bruxelles ayant été d'appauvrir de nombreux citoyens européens et de creuser les inégalités sans aucunement replacer les économies sur un sentier de croissance durable, l'analyse de Joseph Stiglitz sur ce qu'il nomme « l'économie de l'inégalité » (p. 15) mérite d'être examinée de près.

Le message central du livre est annoncé d'emblée : « le niveau actuel de l'inégalité en Amérique n'est pas inévitable. Il n'est pas le résultat de lois inexorables de l'économie. Il dépend des politiques que nous suivons » (p. 8). Mais, rétorqueront les néolibéraux, une grande inégalité de richesse est positive pour l'économie dans son ensemble car les revenus des plus riches contribuent à la croissance. C'est la thèse dite du « ruisellement ». Malheureusement pour les partisans de cette pseudothéorie, l'observation des faits conduit à une conclusion exactement inverse : les inégalités ont une triple conséquence : « une économie plus faible avec moins de croissance et plus d'instabilité » (p. 182).

Les partisans du marché libre soutiennent par ailleurs qu'il faut sépa-

rer la question de la maximisation de la taille du gâteau économique national — comment faire croître le produit intérieur brut — de celle des principes qui doivent présider à sa répartition. Dit autrement, la première question serait de nature économique tandis que la seconde relèverait de la politique. Or, Joseph Stiglitz montre que cette séparation entre « l'efficacité et la répartition, la taille du gâteau et sa répartition » conduit à des décisions préjudiciables au plus grand nombre. De fait, le sort réservé à la « famille ordinaire » — seule véritable mesure du dynamisme d'une économie — n'a cessé de se dégrader au cours des trois dernières décennies, en même temps que le pourcentage de pauvres augmentait.

Les chiffres cités se passent de commentaires. Le 1 % des Américains les plus riches capte aujourd'hui près de 25 % du revenu national (et ceux-ci payent 20 % des impôts, ce qui signifie que pour eux, le système d'imposition n'est pas progressif) et détient 40 % de la fortune des États-Unis. En 1990, ces deux chiffres étaient de 12 % et 33 %. En haut de l'échelle sociale, les revenus du 1 % ont augmenté de 18 % en 10 ans mais baissé de 12 % en 25 ans pour les simples diplômés du secondaire de sexe masculin. À cela on pourrait ajouter que plus de quatre millions d'Américains ont été expulsés de chez eux entre 2008 et 2009, que 20 % des enfants vivent sous le seuil de pauvreté et que la dette étu-

diante s'élève à plus de 1 000 milliards de dollars US.

L'inégalité freine la croissance pour quatre raisons majeures :

— l'affaiblissement de la classe moyenne l'empêche de maintenir un niveau suffisant de dépenses de consommation ;

— le déclin de cette classe moyenne ne lui permet plus d'investir autant dans l'avenir (financement de sa propre formation) ;

— ses difficultés amenuisent les recettes fiscales ;

— et enfin, l'inégalité engendre une économie plus instable en raison du niveau élevé de spéculation qui l'accompagne, la crise des subprimes étant l'exemple le plus frappant de ce type de dysfonctionnement : « La crise financière et l'inégalité sont inextricablement mêlées : l'inégalité a contribué à provoquer la crise ; la crise a exacerbé les inégalités préexistantes ; et leur aggravation a plombé l'économie et rendu encore plus difficile une reprise robuste » (p. 14).

À rebours de ce qu'ont fait les dernières administrations américaines, un programme en cinq points est proposé : « Ne plus dépenser l'argent que nous n'avons pas. Augmenter les impôts des riches. Réduire l'aide sociale aux entreprises. Renforcer la protection sociale des plus fragiles. Et investir davantage dans l'éducation, la technologie et les infrastructures » (p. 63). En matière de fiscalité, l'auteur insiste notamment sur la nécessité de moins taxer ce qui est bon pour l'économie (le travail, l'épargne...), et davantage ce qui est mauvais (la pollution, la spéculation...).

Mais l'inégalité la plus extrême caractérise également l'économie

mondiale dans son ensemble. L'auteur cite un rapport d'Oxfam selon lequel 1 % de la population mondiale est désormais sur le point de détenir autant de richesse que les 99 % restants. Une mondialisation mal maîtrisée est responsable de cet état de fait. Joseph Stiglitz utilise à ce propos un argument d'une logique implacable. Reprenant le discours des défenseurs de la mondialisation qui affirment simultanément, d'une part que les salariés des pays riches doivent faire des efforts — ce qui signifie implicitement que la mondialisation leur est nuisible —, et d'autre part que ladite mondialisation bénéficie au pays globalement, il en tire la conclusion suivante : « Si la mondialisation bénéficie bel et bien au pays globalement et qu'elle aggrave la situation de l'ensemble des travailleurs [cela signifie] que tous ses bénéfices [...] vont au sommet de la pyramide » (p. 283). « Nos politiques économiques [aux États-Unis], ajoutent-il plus loin, encouragent la délocalisation des emplois » (p. 313).

Selon l'auteur, désormais c'est le 1 % du haut qui détermine la politique des États-Unis, et ce depuis notamment une décision de la Cour suprême de 2010 qui a aboli toute limite au financement des campagnes électorales par les entreprises. Lorsque les citoyens acquièrent la conviction que ce ne sont plus les juges, mais les lois que l'argent achète, c'est alors le pacte démocratique qui se trouve compromis.

Ces atteintes à la démocratie sont également présentes en Europe. L'adoption de l'euro ayant notamment supprimé la possibilité pour un pays d'utiliser le taux de change de sa devise pour faire face à un choc

externe, la seule solution qui lui reste est la « dévaluation interne », autrement dit la baisse des salaires. Face à l'égoïsme dont a fait preuve l'Allemagne lors de la crise grecque, Joseph Stiglitz déclarait, lors de son passage à Paris en septembre 2015<sup>1</sup> : « Je pense que l'euro va détruire l'Europe. Le risque est qu'il détruise

non seulement l'économie européenne, mais aussi la démocratie. »

Avec La Grande Fracture, Joseph Stiglitz nous montre qu'il n'y a pas à choisir entre la croissance économique et l'équité, que l'austérité est destructrice, mais qu'il existe des mesures concrètes pour sortir du marasme actuel.

Jean-Paul Maréchal<sup>2</sup>

1. STIGLITZ Joseph (interview), « L'euro va détruire l'Europe », *Society*, n° 14, 4-17 septembre 2015, p. 49.

2. Maître de conférences en science économique à l'université Paris Sud.



**VANIER Martin**

***Demain les territoires  
Capitalisme réticulaire et espace politique***

Paris : Hermann, octobre 2015, 216 p.

Martin Vanier ajoute à ses qualités de géographe celles d'un théoricien et d'un écrivain profondément attaché au sens des mots. En un temps où la pensée politique se contente trop souvent de formules plus médiatiques que pertinentes (comme l'égalité des territoires), il nous propose une clef de lecture particulièrement éclairante : le couple dialectique réseaux et territoires.

Il explique pourquoi nos systèmes de représentation politique et de management public, profondément ancrés dans la notion de territoire, sont aujourd'hui débordés par une société où les réseaux de toute nature jouent un rôle croissant. Sa démonstration, magistrale, éclaire autant les tentatives — aussi nombreuses qu'inabouties — de réformes territoriales que l'investissement mas-

sif des majors de l'économie des réseaux (IBM, Google, Cisco, Uber...) dans les systèmes territoriaux. Elle permet de comprendre les contorsions d'un État français s'efforçant de garder le contrôle des réseaux dans les domaines de l'énergie, des télécommunications et des transports par le biais de quelques oligopoles semi-publics (EDF, SNCF, Orange, Air France...), mais ne sachant pas s'il doit utiliser ce contrôle pour créer de la valeur économique ou pour assurer une meilleure cohésion territoriale.

Alors que le rôle de l'État devrait être d'inventer de nouveaux rapports entre les logiques réticulaires et territoriales, il s'avère, dans les faits, incapable de l'assumer. Car, pour l'auteur, la question n'est pas de remplacer les territoires par les réseaux (idée qui a déjà été formulée

au tournant des années 1980 et s'est avérée peu pertinente), mais d'inventer de nouvelles complémentarités entre deux notions qui ont, depuis toujours, structuré l'histoire et la géographie.

Ce livre, écrit dans une langue limpide, ne devrait pas seulement être lu par tous les responsables politiques en charge de défendre les intérêts d'un territoire. Il interpelle aussi tous les cadres d'un management public fondé depuis des millénaires sur la notion de territoire. C'est le cas de la démocratie électorale, attachée à des fiefs, mais qui pourrait être complétée par d'autres consultations, attachées à des réseaux (par exemple les usagers d'une compagnie de transport). C'est le cas de la fiscalité, assise principalement sur des bases territoriales et qui peine à se porter sur les réseaux et les flux (exemple, en France, de la défunte taxe carbone). C'est le cas, plus profondément, des concepts qui sont utilisés pour penser la politique. Ainsi les notions de redistribution, de territorialité ou de

compétence territoriale sont-elles en train d'être discrètement remplacées par celles de réciprocité, de réticularité ou d'hybridité.

En éclairant la partie qui se joue entre réseaux et territoires, l'auteur apporte une clef de lecture très précieuse pour la réflexion prospective. Il sait aussi en percevoir les limites. Il rappelle en introduction que la géographie ne connaît que trois figures, les surfaces, les lignes et les points, c'est-à-dire les territoires, les réseaux et les lieux. Cela signifie que la partie va aussi se jouer avec une troisième famille d'acteurs, qui sont les lieux ; c'est-à-dire le plus souvent des villes, points de croisement des réseaux et acteurs majeurs dans la gouvernance des territoires. L'auteur nous en parle peu, sauf pour nous dire qu'il ne les a pas oubliées.

Jean Haëntjens <sup>1</sup>

1. Économiste et urbaniste, directeur d'Urbanotopie (conseil en stratégies urbaines), conseiller scientifique de Futuribles International.

## Découvrez d'autres publications analysées dans la rubrique Bibliographie du site de Futuribles

<https://www.futuribles.com/fr/base/bibliographie/base/>



Cette rubrique est régulièrement alimentée et propose des analyses critiques d'ouvrages, de rapports, d'articles, d'événements..., à caractère prospectif, repérés partout dans le monde.

Ces analyses (environ une quinzaine par mois) sont en accès libre pendant 30 jours après leur publication, puis réservées aux membres de Futuribles International.

N'hésitez pas à consulter le site régulièrement pour découvrir ces autres publications !

# *futuribles* - no. 411 - March-April 2016

## **The Future of US Foreign Policy: What are the Presidential Election Candidates Thinking?**

*Laurence Nardon*

In November 2016 it will be up to America's voters to decide who will take over from Barack Obama in January 2017 as the next president of the USA. Before that date, at their respective primaries, the two main parties on the American political scene –the Democrats and the Republicans– will have to choose the candidate to represent them in the presidential election. In recent years, in a context heavily shaped by economic pre-occupations, foreign policy questions have been somewhat on the back-burner. Of the key issues in the campaign, it may be the case, given recent events (such as the increased number of terrorist acts carried out in the name of radical Islamism, including on American soil), that these questions come to play a crucial role once again.

After eight years in which foreign policy has had a less prominent place than under preceding administrations, how are the different contenders positioning themselves? Laurence Nardon, a specialist in US studies at the French Institute of International Relations (IFRI), has examined the question and in this article outlines the declared principles of the various candidates, both Democratic and Republican. She reminds us, in particular, of the traditional divisions in this area –interventionism/isolationism, realism/idealism, unilateralism/multilateralism– that might serve to define US foreign policy after the election of the new president.

## **The International Scene in Turmoil**

*Based on a Talk by Bertrand Badie*

After more than 300 years of an international system based on power relations between states and revolving essentially around the European "echo chamber", the situation changed radically at the end of the 20<sup>th</sup> century with the collapse of the Soviet Union, the emergence of major developing countries and new types of actors, and accelerated globalization. In this distinctly more

complex context, what picture can we form of the world and international relations today, particularly in their long-term dynamics?

It was to cast light on this question that Futuribles International invited Professor Bertrand Badie to speak at a round-table event last September. This article reflects the broad outlines of that talk. It deals, among other things, with the nature of the changes that have characterized international relations in recent decades and the historic opportunities missed by the international community since 1945. It also stresses the challenges we face in this context, namely to avoid instances of national humiliation, restore dialogue between the major players on the international scene, and find all-inclusive solutions against a backdrop of solidarity. These challenges are enormous, but it is undoubtedly essential that we meet them if a calmer climate in international relations is to be promoted.

## **The Case for a Geopolitics of Education: Educational Rivalries on the International Stage**

*Hugues Moussy*

On 25 September the United Nations member states adopted a new programme of sustainable development based on 17 global objectives (the SDOs or Sustainable Development Objectives), to be achieved by 2030. Among these, the fourth objective –to guarantee access to quality education for all– has acquired great resonance as recent years have seen fierce attacks on educational provision, particularly in regions with a high presence of radical Islamist movements (Afghanistan, Pakistan, Nigeria etc.).

Education has always been a factor in progress and development; with the growth of literacy and the central role now played by knowledge in the economic and social development of nations, it is, as Hugues Moussy shows here, increasingly becoming a geopolitical issue, and one properly to be treated as such. Having reminded us of the significance of education in international rivalries (since it plays a part in both "hard" and "soft" power), this article stresses what is at

stake symbolically in the attacks on schooling perpetrated in various countries in recent years. It also examines how education stands at the heart of globalization today. This clearly shows the need to develop a geopolitics of education, aimed particularly at guaranteeing access to it and leaving us better prepared for global conflicts relating directly or indirectly to education both now and in the future.

### **Towards New Development Indicators: Issues and Challenges as Seen Through the Case of the European Union**

*Laura Brimont, Damien Demailly and Lucas Chancel*

“Wealth is unstable and passing”, wrote the Greek playwright Menander in the 4<sup>th</sup> century BCE, yet human beings have striven to measure it for centuries. And for many a long year they have done so using exclusively monetary and economic indicators, such as Gross Domestic Product (GDP). Despite regular objections to this choice of indicators, including in the pages of *Futuribles*, we had to wait until the 2000s before other elements (particularly, environmental and social factors) were taken into account by the national and international authorities in measuring the wealth and development of societies. Laura Brimont, Damien Demailly and Lucas Chancel remind us here how these new indicators emerged and the uses to which they can be put. They go on to show how they are becoming officially established at the European level and now form part of the medium-to-long-term strategies of the EU –for example, through the “Beyond GDP” initiative or the Europe 2020 strategy. They close by highlighting the issues involved in the establishment of such indicators, in symbolic terms, in terms of politico-economic harmonization and in terms of the evolution of European political priorities, while at the same time deploring a certain disconnect between the academic authorities producing these new indicators and the (political and citizen) actors who are expected to use them.

### **The French Defence Sector: The Current Situation and the Future**

*Georges Daw*

In a national economic context that has been more than gloomy since the crisis of 2007-08, the defence sector in France has been

an exception to the rule: between 2010 and 2015, the annual volume of orders for French armaments has virtually tripled, rising from around 5 billion to almost 15 billion euros. Though highly controlled by the government, French arms exports have “rocketed”, profiting from a particularly tense international context. As Georges Daw shows in this assessment, the defence sector is doing rather well in France, even if the country’s defence budget is often difficult to balance. A wide range of –economic, scientific and political– issues are in play here, particularly at the European level. But many questions are also raised, given the growing international tensions and the increase in violence from terrorist groups that use weapons which have, in the main, been sold through lawful channels at one point or another. Above and beyond the economic interests inherent in the defence sector that are brought out in this article, it suggests more long-term thinking is now needed on how the balance of forces between France and the end-users of the arms it sells might possibly be changed.

### **Prediction: a Simple Question of Probabilities? On Philip Tetlock and Dan Gardner’s *Superforecasting: The Art and Science of Prediction***

*Charles du Granrut*

The anticipation of major events and, more generally, the making of optimally accurate predictions represent permanent challenges for decision-makers in both the political and economic fields. Various techniques and models exist for achieving this, having been developed over a great many years. And yet the occurrence in recent times of events that virtually no one had predicted –such as the 9/11 attacks– has lent fresh impetus to research in this area. The book by Philip Tetlock and Dan Gardner presented in this article by Charles du Granrut is part of this movement of new research on forecasting. Based on a programme called “The Good Judgment Project”, and on the results of a forecasting tournament organized by an agency within the US intelligence services (the main lessons of which it outlines), it enables us to identify the profiles and methods of the best forecasters –the so-called superforecasters– and proposes a number of rules for refining the quality of forecasts to the greatest possible degree. Charles du Granrut summarizes the essential points here, while

stressing some of the limitations relating, among other things, to the field being studied (geopolitics), the short time-horizon and the relatively simple wording of the propositions considered (which call only for binary answers).

### **Against Global Anarchy, Democracy**

*Robert Toulemon*

Having overcome the two bloodiest totalitarianisms in its history, Nazism and the Soviet dictatorship, Europe –and the West more broadly– seemed in a position in the early 1990s to promote a new international order based on fundamental rights and human freedoms. Unfortunately, as Robert Toulemon stresses here, what has ensued has been a form of global anarchy, manifesting itself in ways that affect most countries in the world directly or indirectly.

Yet, democracy and the defence of human freedoms are objectives that seem increasingly attuned to the desires of the great majority of the world's peoples. In fact, it is the failure of the Western powers –beginning with the EU– to agree on this agenda and gear themselves to its advancement that has proved crucial. Hence the call formulated here by Robert Toulemon for these values to be asserted and for the construction of a “global democratic order” that could express itself in a genuine foreign and European security policy worthy of the name –and also in a transformation of the Atlantic alliance into an entity that is more political than geographical. This is a call for a “cultural revolution” and for a renewal of multilateralism that could, as Toulemon argues, seize

on the challenge of climate change to be its new testing ground.

### **Can Europe Always Count on NATO?**

*Jean-François Drevet*

For almost half a century NATO, which was set up in 1949 after the Second World War to provide security for the European continent and thwart the expansionist impulses of the USSR, played a protective role that was essentially underwritten by the USA. However, since the end of the Cold War and in the context of strategic changes by the USA (particularly the desire to rebalance its foreign policy effort towards Asia), the way the Atlantic Alliance is currently organized has become problematic. As Jean-François Drevet shows in this article, the expansion of the Alliance to include recent and future members of the EU (most of which have a real demand for security, but are not able to produce even minimal security themselves), increased tension over borders (Ukraine, the Mediterranean seaboard etc.) and internal dissent (particularly over the solidarity to be shown towards Turkey whose recent actions, particularly towards Russia, have embarrassed its partners) all raise the question of what the actual role of NATO in the defence of its members will be.

Given current developments, an eventual US disengagement from NATO cannot be ruled out, potentially leaving the European Union to face its problems unaided. If that were to happen, the EU would be left seriously unprotected. Hence the increasingly evident need to reopen the frequently revisited but stalled issue of a European defence structure. ■

*Futuribles* is a bimonthly independent transdisciplinary policy oriented journal (6 issues a year), also available in electronic form on the *Futuribles* website.

Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

*Chief Editor : Hugues de Jouvenel*

Futuribles: 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France. - Tel.: + 33 (0)1 53 63 37 70  
Fax: + 33 (0)1 42 22 65 54 - E-mail [revue@futuribles.com](mailto:revue@futuribles.com) - Website [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

# ABONNEZ-VOUS AU PACK REVUE + WEB

## Revue et Web



**Tarif :**  
**280 € par an**

- **La revue *Futuribles* expédiée à votre domicile (6 numéros / an)**
- **L'accès illimité à toutes les archives en ligne (1 à 10 postes)**
  - ✓ **Connexion au choix avec identifiant (adresse électronique) et mot de passe, ou par accès IP**
  - ✓ **Accès au numéro en cours (6 numéros par an) + archives depuis 1975 en texte intégral**

[www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom - Prénom \_\_\_\_\_  
Société \_\_\_\_\_ N° de TVA \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code Postal - Ville \_\_\_\_\_  
Pays \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_

Je m'abonne pour un an au *pack revue + Web* de *Futuribles* (6 numéros papier par an + revue en ligne avec numéro en cours et archives, texte intégral, 1 à 10 postes, TVA 2,1 % incluse) et règle 280 € par :

Chèque à l'ordre de Futuribles  
 Visa  Am. Express N° \_\_\_\_\_ Exp. fin \_\_\_\_\_

*Cryptogramme figurant sur votre carte* \_\_\_\_\_

Virement : CIC Paris Bac, 2 bd Raspail, F-75007 Paris  
IBAN : FR76-3006-6100-4100-0105-7380-116 • BIC : CMCIFRPP

Sur facture

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Loi du 6/1/1978 : droit d'accès et de rectification à Futuribles - 47, rue de Babylone F-75007 Paris. Sauf refus de votre part, ces informations pourront être utilisées par des tiers.

Tarif valable pour tous les pays jusqu'au 31/12/2016

À photocopier et à retourner à Benjamin Privey - Futuribles - 47, rue de Babylone - F-75007 Paris  
Tél. + 33 (0)1 53 63 37 73 - Fax + 33 (0)1 42 22 65 54 - E-mail : [bprivey@futuribles.com](mailto:bprivey@futuribles.com)



## SOUSCRIPTION À LA PROSPECTIVE AND STRATEGIC FORESIGHT TOOLBOX

**NOUVEAU**

L'association Futuribles International et CAP Prospective engagent la réalisation d'une **boîte à outils des approches, méthodes et techniques de la prospective stratégique**, en anglais, sous la forme d'une étude multi-clients. Ce projet vise à fournir, aux organisations désireuses de mobiliser les approches prospectives pour nourrir leurs réflexions stratégiques et leurs politiques d'innovation, **des fiches aisément appropriables** leur permettant de définir les approches pertinentes à envisager au regard de leurs objectifs, de sélectionner les méthodes et outils efficaces compte tenu des ambitions de leur démarche et des moyens dont elles disposent pour la réaliser.

La première originalité de ce projet est de proposer des fiches mêlant les approches et méthodes du *strategic foresight* anglo-saxon et de la prospective à la française, la seconde est de mettre en évidence de manière pratique les liens de la prospective avec la veille, avec la conception et la gestion de l'innovation, avec l'aide à la décision et la formulation des stratégies. Une place particulière sera donnée aux approches et outils collaboratifs. Chaque technique présentée sera illustrée. La boîte à outils comblera un vide actuellement ressenti par tous les professionnels de l'anticipation stratégique.

Si ce projet vous intéresse, **vous pouvez en devenir partenaire**, en assurant une partie de son financement, en contribuant à l'orienter en fonction de vos attentes, et en bénéficiant, avec les autres organismes financeurs, de l'exclusivité de ses résultats jusqu'en juin 2017.

### **Tarif de souscription :**

à partir de 10 000 euros hors taxe / 12 000 euros TTC (TVA de 20 % incluse)\*

*\*Les membres partenaires de Futuribles International bénéficient d'une remise de 25 % sur ce tarif.*

**Un descriptif** plus précis du projet et un bulletin de souscription peuvent être téléchargés à l'adresse suivante <https://www.futuribles.com/fr/viewer/pdf/8187>

**Informations / contact :** Corinne Roëls, secrétaire générale de Futuribles  
Tél. + 33 0(1) 53 63 37 71 • E-mail [croels@futuribles.com](mailto:croels@futuribles.com)

# futuribles

NUMÉRO 411 • MARS-AVRIL 2016

- Pour une prospective géopolitique** 3  
*Hugues de Jouvenel*
- L'avenir de la politique étrangère des États-Unis** 5  
*Que pensent les candidats aux prochaines élections présidentielles ?*  
*Laurence Nardon*
- La scène internationale dans la tourmente** 15  
*À partir d'une intervention de Bertrand Badie*
- Pour une géopolitique de l'éducation** 23  
*Les rivalités éducatives sur la scène internationale*  
*Hugues Moussy*
- Vers de nouveaux indicateurs de développement** 35  
*Enjeux et défis à travers le cas de l'Union européenne*  
*Laura Brimont, Damien Demailly et Lucas Chancel*
- Le secteur français de la défense** 47  
*État des lieux et avenir*  
*Georges Daw*
- La prévision : une simple question de probabilités ?** 63  
*À propos du livre de Philip Tetlock et Dan Gardner, Superforecasting: The Art of Science and Prediction*  
*Charles du Granrut*

## FORUM

- Contre l'anarchie mondiale, la démocratie** 71  
*Robert Toulemon*

## TRIBUNE EUROPÉENNE

- L'Europe peut-elle toujours compter sur l'OTAN ?** 85  
*Jean-François Drevet*

## ACTUALITÉS PROSPECTIVES

Robots affectifs : naissance de l'empathie artificielle / Travail indépendant : mythes et réalité / Chine : soubresauts ou dégradation durable ? / Les banques face aux fintechs et acteurs du numérique / Évolution de la population en Allemagne / Des réacteurs nucléaires innovants ?

## BIBLIOGRAPHIE

109

## ABSTRACTS

125

M 08145 - 411 - F: 22,00 € - RD



978-2-84387-424-6